



FONDATION POUR
LES AIRES PROTÉGÉES
ET LA BIODIVERSITÉ
DE MADAGASCAR

RAPPORT ANNUEL 2023







LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Je suis heureux de vous présenter le rapport annuel 2023 de la FAPBM. Nous avons traversé une année marquée par des turbulences électorales, dont nous craignons des impacts néfastes pour la nature. Je tiens à saluer les efforts concertés des gestionnaires, des communautés locales et des administrations décentralisées, grâce auxquels nous avons pu préserver l'essentiel de la biodiversité. Leurs engagements et le soutien de nos donateurs nous ont permis de poursuivre notre mission.

En 2023, les subventions annuelles de la FAPBM ont été cruciales, assurant les coûts récurrents de 64 aires protégées. En plus des subventions annuelles, nous avons pu répliquer le nouveau fonds d'urgence au bénéfice d'autres paysages, permettant ainsi aux gestionnaires de réagir rapidement aux pressions sur le terrain.

Cette année a également été marquée par le lancement du projet de Conservation des forêts de Baobab de l'Ouest de Madagascar, financé par la fondation danoise Hempel. Cette initiative a initié une coordination efficace des acteurs et une protection renforcée de ces derniers bastions de forêts sèches.

Cependant, malgré ces succès encourageants, nous devons rester vigilants et continuer notre plaidoyer pour un soutien politique et financier accru en faveur de la gestion efficace des aires protégées malgaches. L'extension des aires marines protégées dans le cadre du projet GEF-6, prévue pour 2025, ainsi que le fonds climatique « pertes et dommages », qui accorde une plus grande importance à la biodiversité, sont des opportunités que nous devons saisir. Les appels de fonds du GEF et en particulier le récent Global Biodiversity Trust Fund offrent également des perspectives prometteuses.

En prévoyant une capitalisation partielle de ces donations dans le fonds de dotation de la FAPBM, Madagascar peut assurer la durabilité de la contribution de sa biodiversité à son économie. La FAPBM reste déterminée à collaborer et à accompagner les initiatives en faveur du financement pérenne des aires protégées.

En parcourant ce rapport, j'espère que vous partagerez notre enthousiasme pour les réalisations de 2023 et que vous serez inspirés par les histoires de résilience et de réussite qui illustrent notre mission.

Bruno RAJASPERA

“
... nous devons
rester vigilants et
continuer notre
plaidoyer pour un
soutien politique
et financier
accru en faveur
de la gestion
efficace des
aires protégées
malgaches.”



Paysage de Lokobe © MNP

SOMMAIRE

- 
- | | | | | | |
|----------|--|----------|---|-----------|--|
| 1 | La FAPBM en bref
6 | 6 | Le Fonds de dotation en croissance continue
35 | 10 | Actions internationales
46 |
| 2 | Rétrospective de l'année 2023
8 | | | 11 | Gouvernance
48 |
| 3 | Le Plan Stratégique 2022-2026 sur une bonne trajectoire
11 | 7 | Des projets en soutien à la stratégie de la FAPBM
38 | 12 | Rapport financier 2023
53 |
| 4 | Des aires protégées gérées efficacement
12 | 8 | Début de mobilisation du secteur privé
41 | 13 | Message du Directeur Exécutif
67 |
| 5 | Croissance significative des financements aux AP
26 | 9 | Soutien à la consolidation du réseau des aires protégées
43 | 14 | Annexes
68 |

1.1. VALEURS, MISSION, VISION

1.1.1. Valeurs

Passion : La FAPBM est animée par sa passion pour la nature. C'est la première motivation de toutes ses décisions et ses actions. Cette passion la pousse à rechercher et à apporter des impacts positifs sur la nature. Cette passion est renforcée par sa ferme conviction que la nature unique de Madagascar est une richesse exceptionnelle, pour le peuple malgache et pour l'humanité. Elle travaille pour qu'elle soit conservée et transmise de génération en génération.

Redevabilité : La FAPBM est redevable envers tous les contributeurs et la confiance qu'ils lui accordent en assurant une bonne gestion des fonds qui lui sont confiés. Elle est aussi redevable envers toutes les parties prenantes de la conservation de la biodiversité de Madagascar en assurant une gestion responsable des financements accordés pour la biodiversité. Enfin, elle est redevable envers les générations présentes et futures pour préserver la biodiversité de Madagascar. Dans l'accomplissement de la mission de la FAPBM, elle accorde une importance particulière à la transparence.

Éthique : La FAPBM adopte et applique des règles éthiques rigoureuses telles que la lutte contre la corruption et contre la discrimination sous toutes ses formes. Les principes de bonne gouvernance s'appliquent à tous les niveaux de l'institution afin que les décisions et les actions entreprises dans le cadre de la réalisation de sa mission soient les plus justes et les plus équitables pour toutes les parties prenantes.

1.1.2. Mission

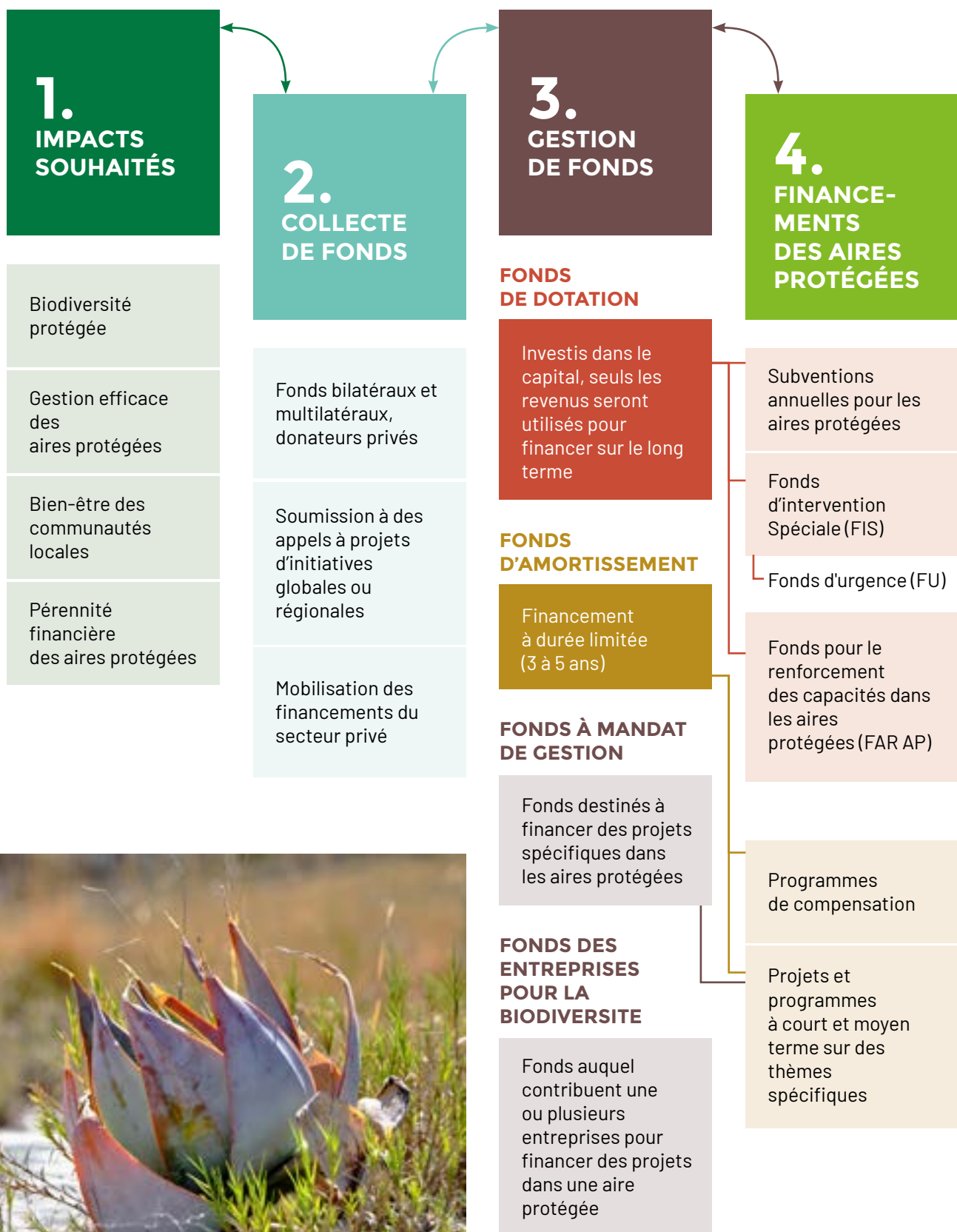
La FAPBM a pour mission de :

- (i) Contribuer au financement pérenne du Système des Aires Protégées de Madagascar (SAPM),
- (ii) Contribuer à la conservation de la biodiversité, au maintien des services écosystémiques, au bien-être de la population, et à la lutte contre le changement climatique,
- (iii) Promouvoir la bonne gestion au sein du SAPM.

1.1.3. Vision du Plan stratégique 2022-2026

Pour les 10 prochaines années, la FAPBM consolidera son statut de Fonds fiduciaire pour la conservation de référence internationale, et sera un acteur stratégique du financement durable du SAPM.

1.2. LA FAPBM, UN MODÈLE DE FINANCEMENT PÉRENNE POUR LES AIRES PROTÉGÉES



2

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2023



Lemur catta, Isalo © FAPBM

2.1. LES CHIFFRES CLÉS DE 2023

Conservation de la biodiversité

64

AP appuyées, représentant
5,3 millions d'hectares, dont
1 822 894 ha de forêts
(48 AP en 2022)

0,68 %

de taux de déforestation dans
les AP financées
(0,67 % en 2022)

2,91

d'Indice d'intégrité biologique
(IBI)¹ en hausse (2,66 en 2022)

Statut

de conservation des espèces
cibles maintenu

457

hectares d'habitats dégradés
restaurés ou reboisés



Bien-être des communautés locales

37 872

bénéficiaires des appuis
au développement
(35 450 en 2022)

19

chaînes de valeurs soutenues
(18 en 2022)

3 120

emplois créés pour la
protection des AP
(3 050 en 2022)

13,5

millions de personnes vivant dans les zones périphériques des AP,
bénéficiaires des services écosystémiques des AP



Gestion efficace des aires protégées

73,00 %

METT (MNP)
(73,67 % en 2022)

79,00 %

METT (NAP)
(76,38 % en 2022)



Financement pérenne des aires protégées

22,6

milliards MGA (5,6 millions USD²) de financements totaux aux AP
contre 14,4 milliards MGA (3,6 millions USD³)
en 2022



Gestion du capital

149,2

millions USD de Capital
nominal à fin 2023
(140,5 millions USD à fin 2022)

+11.64 %

de Performance globale du
portefeuille (-10,8 % en 2022)

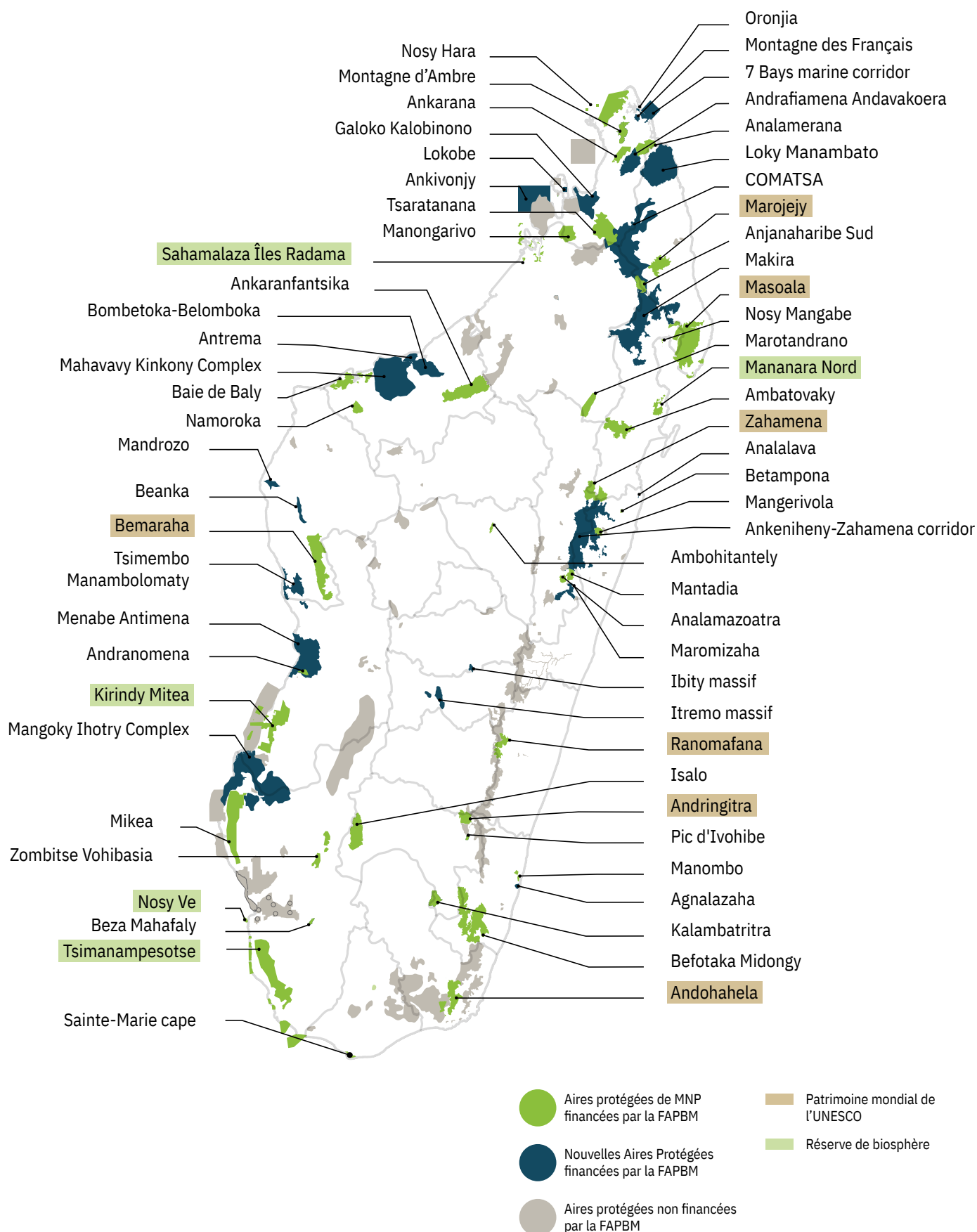
151,4

millions USD de Valeur
du portefeuille à fin 2023
(132,7 millions USD à fin 2022)

² Cours appliqué pour les financements 2023 : 1 USD = 4 025,05 MGA

³ Cours appliqué pour les financements 2022 : 1 USD = 3 916,39 MGA

2.2. SOIXANTE-QUATRE (64) AP SOUTENUES



LE PLAN STRATÉGIQUE 2022-2026 SUR UNE BONNE TRAJECTOIRE



Threskiornis bernieri, Bombetoka © DELC

En 2023, la FAPBM a continué de mettre en œuvre son Plan Stratégique 2022-2026. Les progrès réalisés au cours de cette deuxième année sont significatifs, et de nouvelles étapes cruciales ont été franchies dans l'atteinte des objectifs fixés en 2026. Le tableau ci-dessous illustre ces avancements :

TABLEAU 1. SITUATION DES INDICATEURS DU PLAN STRATÉGIQUE (2022-2026) EN 2023

THÈMES	INDICATEURS	VALEURS DE RÉFÉRENCE EN 2021	VALEURS OBTENUES EN 2023	VALEURS CIBLES EN 2026
Biodiversité	Indice d'intégrité biologique (sur 5)	2,52	2,91	3,5
	Taux de déforestation dans les AP cofinancées par la FAPBM	0,73 %	0,68%	0,45 %
	Nombre total d'AP financées par la FAPBM	42	64	70 (Atteints en 2024)
	Superficie totale (ha) des AP financées par la FAPBM	3 540 000	5 225 418	6 008 000 (Atteints en 2024)
	Nombre total d'AMP financées par la FAPBM	5	15	16

Source : FAPBM

4

DES AIRES PROTÉGÉES GÉRÉES EFFICACEMENT



Brookesia sp., Andringitra © MNP

L'année 2023 a été marquée par une avancée importante dans l'engagement de la FAPBM en faveur de la protection de la biodiversité. La Fondation a inclus 16 aires protégées supplémentaires, dont 11 sites de Madagascar National Parks (MNP) et 5 Nouvelles Aires Protégées (NAP), dans son cycle de financements. Ainsi, un total de soixante-quatre (64) aires protégées, couvrant une surface totale de 5 283 481 hectares, ont bénéficié des subventions de la FAPBM, à travers ses divers mécanismes de financement, notamment les revenus du capital, les appuis exceptionnels, le FIS, le FAR AP, le FU et l'avance sur Sinking Fund.

La FAPBM a également redoublé d'efforts dans la lutte contre les feux qui menacent les aires protégées. Grâce au Fonds d'Urgence Feux, 21 aires protégées, incluant 17 sites de MNP et 4 NAP, ont pu bénéficier d'un soutien financier rapide, leur permettant d'agir promptement pour contenir et maîtriser la propagation des feux.



Gromphadorina portentosa, Andringitra © MNP

4.1. UNE DÉFORESTATION LIMITÉE

Grâce à la mise en place de stratégies efficaces de lutte contre les feux et aux ressources financières mises à la disposition des gestionnaires, la FAPBM a observé la stabilisation des taux de déforestation dans les aires protégées qu'elle a financé pendant l'année 2023. **Ce taux est passé de 0,67% à 0,68 % entre 2022 et 2023.** Ce taux de déforestation est en moyenne de 1,14% au niveau national, tant dans les AP non-financées par la FAPBM qu'en dehors des AP⁴.

La mise en place du Fonds d'Urgence Feux au niveau des sites s'est avérée être une mesure efficace, permettant d'anticiper les retards administratifs et de mobiliser les équipes de gestion à temps pour répondre rapidement aux menaces. La flexibilité financière a été cruciale pour renforcer la réactivité face aux défis environnementaux majeurs posés par les feux de forêt.

Le tableau suivant résume l'évolution du taux de déforestation dans les différents types de forêts à Madagascar depuis l'année 2019, en mettant en lumière les progrès réalisés et les défis restants à relever. Il présente également la moyenne de la déforestation dans les AP financées par la FAPBM, qui est de 0,68% pour tout type de forêt (0,67% en 2022).

4 Sources FAO 2023 et Global Forest Watch - 2024.

TABLEAU 2. ÉVOLUTION DU TAUX DE DÉFORESTATION DANS LES AP FINANCÉES (2019-2023)

	2019	2020	2021	2022	2023
Forêts Dense Humide	0,18%	0,82%	0,49%	0,41%	0,38%
Forêts Dense Sèches	0,86%	2,70%	1,26%	1,39%	1,02%
Fourré sec épineux	0,51%	2,13%	1,28%	1,23%	1,38%
Forêts claires sclérophylles	0,00%	0,15%	0,21%	0,19%	0,18%
Forêts littorales	0,18%	0,73%	0,44%	0,40%	0,66%
Mangrove	1,41%	0,64%	0,38%	0,41%	0,45%
Moyenne	0.52%	1.20%	0.68%	0.67%	0.68%

Source : FAPBM

Sur la base des données disponibles au niveau de la FAPBM, la stabilisation du taux de déforestation moyen à un niveau en dessous de 0,7% est confirmée depuis 2022. Au niveau national, selon la FAO et Forest Global Watch, plus de 300 000 ha d'espaces forestiers (mosaïques et forêts secondaires) ont brûlé en 2023. Dans les AP financées par la FAPBM, 12 000 ha de forêts ont brûlé, mais uniquement dans des zones tampons. Les systèmes d'alerte précoce contre les feux sont fonctionnels actuellement dans toutes les AP.

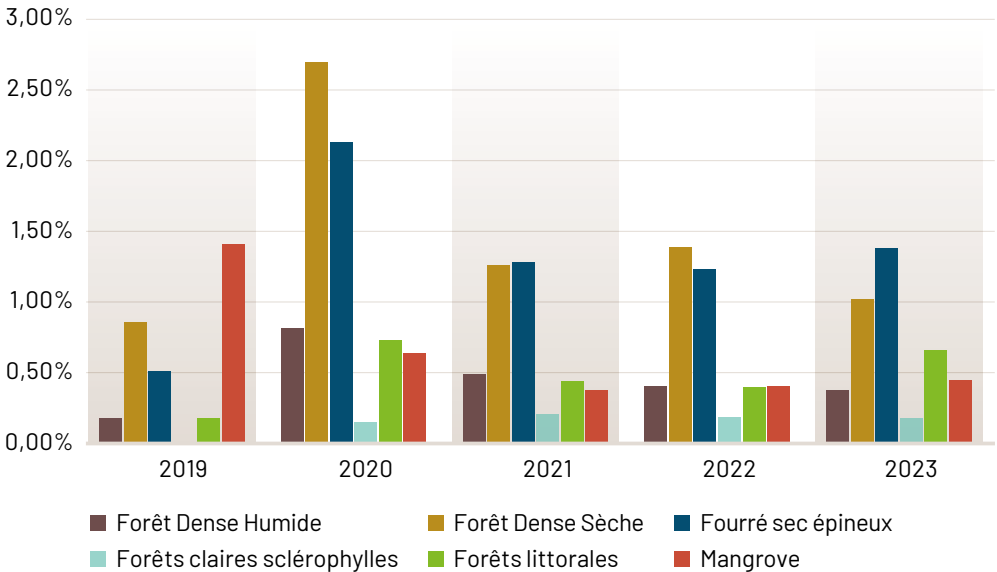
Par ailleurs, la courbe des moyennes par type de forêt montre que l'année 2022 a marqué le début du ralentissement de la déforestation dans ces AP, surtout au niveau des forêts denses humides, des forêts denses sèches et des fourrés secs sclérophylles qui sont les plus fragiles.

La comparaison des taux de déforestation dans les AP financées par la FAPBM et dans celles qui ne sont pas encore dans son portefeuille peut être considérée comme un indicateur de l'importance des financements sécurisés de la FAPBM dans les luttes contre les feux et autres formes de pressions sur les ressources naturelles des AP.

Les gestionnaires des AP financées par la FAPBM sont mieux équipés et peuvent adopter une meilleure gestion des pressions, même dans les cas d'urgence tout en assurant l'exécution des autres activités de conservation et d'appui au développement.

Les taux de déforestation étaient très élevés en 2020 durant la crise sanitaire de COVID-19 où les pressions sur les ressources naturelles des AP ont beaucoup augmenté en l'absence des patrouilles régulières effectuées par les agents des AP et les membres des communautés locales. Les taux se sont ensuite stabilisés entre 2021 et 2023.

FIGURE 1. TAUX DE DÉFORESTATION PAR TYPE DE FORÊT DANS LES AP (2019-23)



Source : FAPBM

BEZA MAHAFALY, « LA LUTTE COMMUNAUTAIRE CONTRE LA COUPE ILLICITE »

Nichée à 35 kilomètres au Nord-Est de la ville de Betioky Sud, la Réserve Spéciale de Bezà Mahafaly, une oasis de biodiversité s'étend sur 4 200 hectares, abritant la précieuse forêt galerie de l'écorégion Sud de l'île. Malgré sa richesse naturelle et son rôle crucial dans la conservation, la recherche et le développement de la population locale, la réserve était grandement menacée par l'activité humaine.

La coupe illicite, cette menace sournoise qui grignotait peu à peu les trésors de la réserve, avait atteint des proportions alarmantes. En 2022, pas moins de 1892 souches de bois coupées avaient été recensées, un chiffre bien loin des 245 observées en 2019. Face à cette détérioration rapide de l'environnement, l'unité de gestion de la réserve a pris les devants pour inverser la tendance.

L'année 2023 fut marquée par un tournant décisif. Grâce à une mobilisation sans précédent des communautés locales, incarnée par la structure DINA BE, les activités de lutte contre la coupe illicite ont pris un nouvel élan. Des missions de soutien COSAP et de brigades mixtes spéciales ont été déployées, symbolisant l'engagement ferme des parties prenantes à protéger ce joyau naturel.

Les autorités locales, conscientes de l'importance de l'implication communautaire, ont fait entendre leur voix. Le Chef de District de Betioky Atsimo a rappelé avec conviction que la protection de l'environnement est l'affaire de tous, et que chaque membre de la communauté a un rôle crucial à jouer. C'est ainsi que la prise de conscience s'est propagée, imprégnant chaque villageois du devoir sacré de protéger la Réserve Spéciale de Bezà Mahafaly.

Cet élan de solidarité et de détermination a porté ses fruits de manière spectaculaire. En 2023, le nombre de souches de bois coupées a chuté de manière drastique, atteignant une réduction impressionnante de 70%. Une réussite qui témoigne de la puissance de la collaboration entre les acteurs locaux, les autorités et les gestionnaires de la réserve.

Fort de ces succès, une nouvelle ère de coopération s'est ouverte. Une convention de collaboration a été signée entre MNP, la Commune Rurale Ankazombalala et le DINA BE Communale, scellant ainsi l'engagement commun envers la protection de la Réserve de Bezà Mahafaly contre les pressions destructrices. En conséquence, les membres de DINA BE effectuent désormais des barrages de contrôle et des sensibilisations dans tous les accès de la réserve et dans ses environs, se focalisant sur la lutte contre les pressions de coupe illicite.

Ainsi, de l'ombre menaçante de la coupe illicite est née une lueur d'espoir, portée par la passion et l'engagement des communautés locales. La Réserve Spéciale de Bezà Mahafaly demeure un précieux héritage pour les générations futures, préservée grâce à la volonté collective de ceux qui l'aiment et la protègent.



4.2. UNE FORTE AUGMENTATION DE L'INDICE D'INTÉGRITÉ BIOLOGIQUE (IBI)

Malgré des défis persistants et les menaces grandissantes qui pèsent sur la biodiversité à Madagascar, les écosystèmes et la biodiversité dans les aires protégées financées sont généralement bien préservées. En effet, en 2023, 24,5 % des cibles de conservation ont enregistré une évolution positive selon les valeurs des indicateurs, tandis que 62,5 % sont maintenues au même niveau que l'année précédente.

Seuls 13 % des cibles de conservation ont connu de légères réductions en termes d'abondance ou de qualité.

Dans la majorité de ces cas, ces baisses ont été attribuées à des facteurs tels que la diminution des efforts d'échantillonnage, la complexité du suivi des espèces nocturnes ou aquatiques, ainsi que les aléas climatiques comme la diminution du niveau d'eau pour les lacs ou la réduction du taux de régénération des forêts due au manque de précipitations.

La valeur consolidée de l'IBI de 2023 est de 2,91 sur 5. Cette valeur montre une évolution positive marquée de l'intégrité des écosystèmes dans les AP financées par la FAPBM en 2023 par rapport à la période 2020 – 2022.



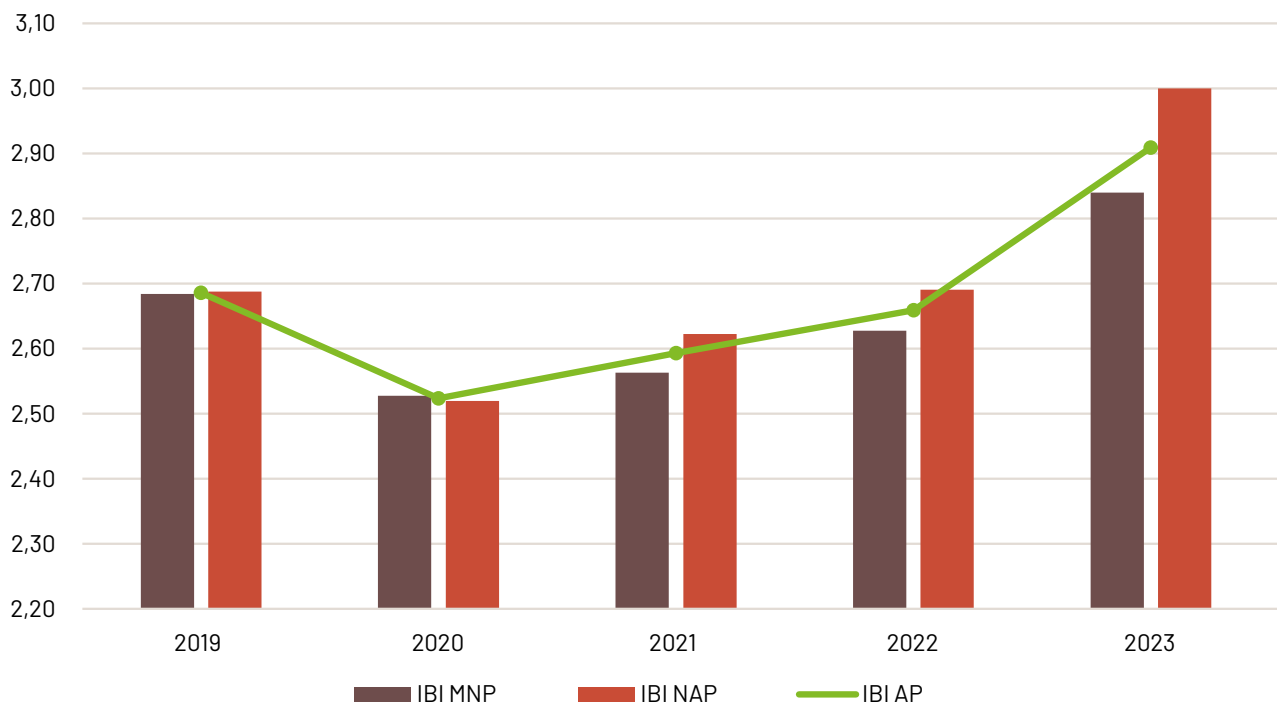
TABLEAU 3. ÉVOLUTION DE L'INDICE D'INTEGRITE BIOLOGIQUE DANS LES AP FINANÇÉES (2019-2023)

	2019	2020	2021	2022	2023
IBI MNP	2,68	2,53	2,56	2,63	2,84/5
IBI NAP	2,69	2,52	2,62	2,69	3,00/5
IBI consolidé AP	2,69	2,52	2,59	2,66	2,91/5

Source : FAPBM

L'évolution de l'IBI consolidé est en phase avec l'objectif du Plan stratégique qui est de 3.5/5 en 2026.

FIGURE 2. ÉVOLUTION DU NIVEAU D'INTÉGRITÉ DES AP (2019 - 2023)



Source : FAPBM

Il est à souligner que 2023 a vu la plus forte progression de cet indice depuis 2017, première année de son utilisation par la FAPBM.

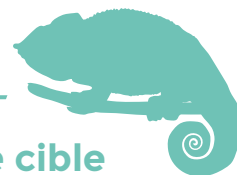
Le bon niveau de l'indice d'intégrité est le signe des résultats suivants :

4.2.1. Les cibles de conservation, notamment les habitats naturels (forêts, lacs, savanes, ...) au niveau de ces AP sont préservées et les menaces ont été maîtrisées.

Les points de feu ont été rapidement maîtrisés et les surfaces brûlées n'ont pas atteint les noyaux durs des AP. Les menaces de fragmentation des blocs forestiers provenant des feux, des coupes sélectives ou des défrichements pour les champs de culture, ont été rapidement maîtrisées avant qu'elles atteignent les noyaux durs. En 2023, les AP ont été de plus en plus nombreuses à avoir adopté un système d'alerte précoce comme stratégie de lutte active contre les feux.

Les missions menées par les agents des AP et les membres des communautés locales sont devenues plus efficaces avec le suivi des objectifs en remplacement des visites de carreaux. Grâce à ces missions de patrouilles orientées vers les zones de pression après les lancements d'alertes feux ou d'intrusions dans les noyaux durs, les pressions sur les habitats naturels et les espèces cibles de conservation ont été efficacement maîtrisées.

Par ailleurs, la FAPBM a octroyé cinq financements au titre du Fonds d'Intervention Spéciale (FIS) et trois (3) au titre du Fonds d'Urgence contre les feux (FU) au bénéfice de 23 AP. Ces financements exceptionnels ont permis de lutter contre les feux, l'exploitation minière et l'exploitation illicite des ressources naturelles des AP. Le Fonds d'urgence contre les feux a particulièrement bénéficié au réseau de Madagascar national Parks, aux AP de la région du Boeny, et à l'Aire Protégée de Menabe Antimena (APMA). Dans cette dernière AP, les surfaces brûlées ont, pour la première fois depuis 2019, significativement diminué (de 3,28% à 0,58% de taux de déforestation).



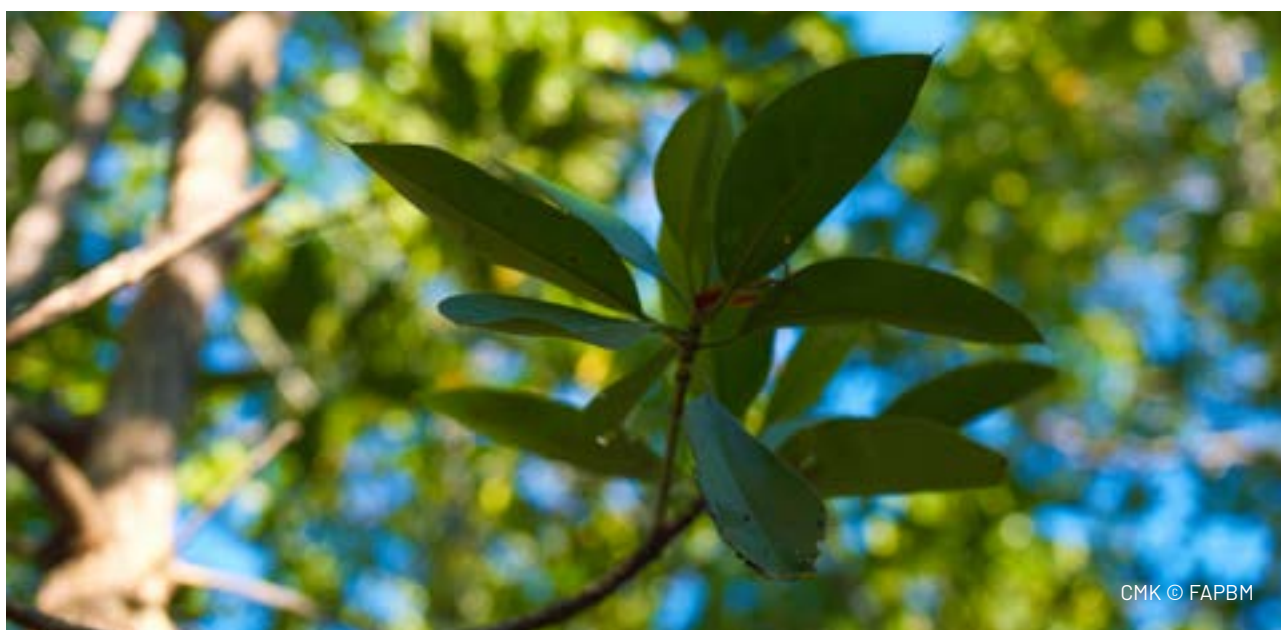
4.2.2. Les résultats des inventaires biologiques et des suivis écologiques réguliers des espèces cibles de conservation dans les AP ont également montré une nette amélioration de leur statut de conservation.

Pour la première fois, 24,5% des espèces cibles ont montré une évolution positive (plus grande abondance et/ou densité des espèces inventoriées). L'hypothèse générale de la conservation de la biodiversité à Madagascar reste la conservation in situ, et la perte de ces habitats entraînerait la déplétion du nombre d'individus des espèces cibles⁵. Ceci induit que **la conservation des habitats naturels prévient la perte de la diversité écologique**, d'où l'importance de patrouilles et surveillances des noyaux durs des aires protégées. Tant que ces noyaux durs ne se dégradent ni ne se fragmentent du fait des différentes pressions, la santé de la biodiversité restera bonne.

En 2023, aucun incident grave menaçant l'intégrité des services écosystémiques n'a été enregistré dans les AP financées par la FAPBM. Il faut noter néanmoins que les feux dans l'AP d'Ibity en Novembre 2023 ont mis en danger les forêts galeries de l'aire protégée. Or, ces forêts galeries protègent les sources d'eau d'irrigation de toute cette zone grande productrice de riz et de blé.

4.2.3. Aucune espèce cible de conservation ne s'est éteinte en 2023.

Il y a lieu de souligner que les braconnages des espèces cibles restent des cas isolés dans les AP financées par la FAPBM. Les principales pressions et menaces sur les cibles de conservation dans les AP sont la perte des habitats naturels qui sont eux-mêmes des cibles de conservation dans ces AP. La FAPBM suit ces cibles de conservation très attentivement et utilise un indice qui met en relation ces 2 types de cibles de conservation qui est inversement proportionnelle entre l'abondance des espèces cibles et la superficie des habitats naturels : ce qui signifie que le nombre d'espèces cibles se stabilise ou augmente selon que la surface des habitats elle-même se stabilise ou augmente.



CMK © FAPBM

⁵ Contrairement à certains cas des AP en Afrique où la principale cause de la perte de la diversité faunistique est le braconnage à grande échelle, à Madagascar la perte de la diversité faunistique est fortement liée à la perte des habitats cibles, d'où l'intérêt de la FAPBM à utiliser des indicateurs qui lient ces deux cibles de conservation.

4.3. UN ENGAGEMENT ACCRU DES FINANCEMENTS POUR LA RESTAURATION

En 2023, la FAPBM a contribué au financement des activités de restauration et de reboisement dans 11 aires protégées. **Grâce à ces financements, 457 hectares d'habitats dégradés ont été restaurés ou reboisés.** Les gestionnaires des aires protégées concernées effectuent des suivis réguliers pour évaluer le taux de réussite de ces initiatives de restauration et de reboisement, afin de garantir des résultats durables.

Ces interventions directes sont particulièrement nécessaires dans certaines aires protégées où la régénération naturelle est insuffisante, souvent entravée par les impacts des changements climatiques. Malheureusement, la capacité de la nature à compenser les pertes de couverture végétale est limitée, d'où l'importance des programmes de restauration écologique.

Un exemple mérite d'être mis en exergue. Dans la NAP d'Oronjia, des expérimentations sur les techniques de restauration ont été initiées à partir de l'année 2020. Parmi ces techniques, l'utilisation des «waterbox» s'est révélée être la plus efficace, tant en termes de taux de survie des plantules que de vitesse de croissance. Cette approche novatrice offre de réelles perspectives pour restaurer efficacement les habitats dégradés et renforcer la résilience des écosystèmes face aux défis environnementaux actuels.

Par ailleurs, la stabilisation des superficies des mangroves depuis 2021 est le résultat des restaurations des mangroves dans les sites mixtes (terrestres et marins) tels Antrema (MNHN), Loky Manambato (Fanamby), et CMK (Asity) et un contrôle plus efficace de la part des agents des AP et des communautés locales.

Il y a également eu des restaurations passives qui ont montré une efficacité accrue depuis 2021 sans qu'il n'y ait eu plantation de propagules grâce au dégagement des chenaux amenant l'eau douce vers les rivages. Tel a été le cas de la NAP d'Antrema gérée par MNHN : de fortes pluies dans la partie terrestre en amont des mangroves ont provoqué un ensablement de ces chenaux ce qui a empêché l'arrivée d'eau douce et a augmenté le taux de salinité dans les mangroves. La FAPBM a ainsi appuyé la restauration des mangroves de la NAP d'Antrema qui dispose actuellement d'un plan de suivi de ces mangroves depuis ces problèmes d'ensablement des chenaux. Cependant, d'autres sites financés par la FAPBM n'ont pas eu autant de succès dans la restauration par manque de plan de suivi et l'absence de la participation des populations locales aux activités de restauration en général, et des mangroves en particulier.

L'élaboration de ces documents référentiels et leur mise en œuvre au niveau des AP pour une meilleure gestion des cibles de conservation devrait être un critère déterminant dans la priorisation des AP par la FAPBM.



Communauté Antrema © MNHN



Pêcheur, Mandrozo © TPF

4.4. VERS LA CONSOLIDATION DES CHAINES DE VALEURS

La FAPBM poursuit son engagement en faveur du soutien aux communautés locales vivant dans et autour des aires protégées, en finançant des activités génératrices de revenus et des chaînes de valeur. En 2023, un total de 37 872 personnes ont bénéficié des activités génératrices de revenus et des chaînes de valeur financées par la FAPBM. Ces initiatives ont joué un rôle crucial dans l'amélioration de la gestion des menaces anthropiques pesant sur les aires protégées, tout en sensibilisant les communautés à l'importance de la conservation.

Les données présentées dans le tableau suivant illustrent l'évolution du nombre de bénéficiaires des activités génératrices de revenus et des chaînes de valeur financées par la FAPBM au cours des cinq dernières années, mettant en évidence l'impact positif et croissant du soutien de la FAPBM sur les populations locales et leur environnement :

TABLEAU 4. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DES CHAINES DE VALEURS (CDV) ET D'ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS (AGR) (2019-2023)

	NOMBRES DES BÉNÉ- FICIAIRES	NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS	NOMBRE DE CDV
2019	12 127	3 064	24
2020	12 675	3 108	19
2021	14 818	3 115	16
2022	35 450	3 050	18
2023	37 872	3 120	19

Source : FAPBM



Poissons séchés, Mandrozo © TPF

La FAPBM est engagée à soutenir activement les gestionnaires dans l'identification et le développement de chaînes de valeur autour des aires protégées, dans le but d'atteindre un plus grand nombre de bénéficiaires et d'assurer la durabilité et l'efficacité des activités sélectionnées. L'identification et le développement des CDV autour des aires protégées méritent une attention particulière pour éviter que celles-ci ne deviennent elles-mêmes une menace pour l'intégrité des AP. La FAPBM envisage d'intégrer cette dimension dans les futurs projets de renforcement des capacités des gestionnaires des aires protégées.

Une note conceptuelle a été élaborée suite à la participation à la formation sur l'approche des chaînes de valeur dans la gestion durable des aires protégées, organisée par DURRELL Madagascar en Octobre 2023, dans le cadre du projet FAMPITAFa.

Les activités citées dans le tableau suivant concernent les activités financées par la Fondation. L'augmentation du nombre de bénéficiaires est doublement liée aux CDV et aux sites nouvellement appuyés.

TABLEAU 5. CDV/AGR SOUTENUES EN 2023

NAP	GESTIONNAIRE	CDV/AGR	NOMBRE BÉNÉFI- CIAIRES 2022	NOMBRE BÉNÉFI- CIAIRES 2023	ACTIVITÉS
Analalava	MBG	Élevage à cycle court (volailles et lapins) + CUMA	1 420	1 420	Elevage à cycle court (volailles + lapins) CUMA Vente d'alevins + ventes de plantules pour reboisement
		Riziculture irriguée	-	125	Formation en SRI suivi de travaux d'aménagement de terrains de culture
Antrema	MNHN	Apiculture	2 180	2 180	Développement de la filière après les dotations en équipements (ruches), et les formations en vente.
		Culture de Sel	853	853	Développement de la filière saliciculture et mise en vente dans les centres commerciaux de Mahajanga et d'Antananarivo
		Tourisme	-	56	Formation en technique de guidage
		Pêche maritime	3 002	2 900	Suivi des activités de pêche communautaires, pêche suivant les normes et vente des produits.
Beanka	BCM	Culture d'oignons	-	80	Formation et aménagement de terrains de culture
		Culture de manioc + CUMA	420	380	Développement des AGR (culture de subsistance) et poursuite des formations en techniques agricoles améliorées, dotation en intrants et équipements.
Complexe Mahavavy Ihotry	ASITY	Riziculture	1 532	1 650	Développement des AGR (culture de subsistance) et poursuite des formations en techniques agricoles améliorées, dotation en intrants et équipements, construction de canaux d'irrigation.
Complexe Mahavavy Kinkony	ASITY	Artisanat (vannerie)	1 125	1 125	Appuis aux associations des femmes : formation en vie associative et mise en place de la filière (accompagnement technique et mise en vente des produits).
		Riziculture	1 024	1 024	Développement de la filière riziculture SRA, construction des canaux d'irrigation, mise à l'échelle des terrains de culture, vente des produits.
		culture d'oignons	-	530	Organisation de la filière oignons (aménagement + organisation des associations + mise en place des marchés)
Itremo	RBG Kew	Sériciculture	N/A	75	Organisation de la filière de soie sauvage

NAP	GESTIONNAIRE	CDV/AGR	NOMBRE BÉNÉFICIAIRES 2022	NOMBRE BÉNÉFICIAIRES 2023	ACTIVITÉS
Loky Manambato	FANAMBY	CUMA + Riziculture	1 320	1 520	Développement après la restructuration des filières agricoles (CUMA et riziculture).
		Pêche maritime	4 475	5 200	Poursuite des formations, dotations en matériels et équipements, vente.
Montagne des Français	SAGE	Elevage de vaches laitières	-	10	Mise en place de la filière de lait
		Tourisme	75	60	Entretiens des infrastructures de tourisme, et poursuite des formations des guides, suivi des cibles, réception et guidage.
Mandrozo	TPF	Pêche continentale	626	626	Pêche suivant les normes et réglementations, utilisation de pirogues en fibres de verre, séchage/salage et vente.
Maromizaha	GERP	Apiculture + pisciculture + riziculture + tourisme	4 295	4 200	Recyclage et renouvellement des membres des associations et VOI pour la supervision et conduite des activités, suivis de formations et dotations en matériels et équipements (ruches, extracteurs, ...), pour les nouveaux membres.
Oronjia	MBG	Culture d'Ignames	-	80	Formation et dotation en semences d'ignames domestiqués
		Pêche maritime	645	645	Formation, dotation en peinture pour les pirogues, vente des produits.
Tsimembo Manambolomaty	TPF	Pêche continentale	725	725	Pêche suivant les normes et réglementations, utilisation de pirogues en fibres de verre, séchage/salage et vente.
Ambodivahibe	CI	Pêche maritime	6 345	6 500	Installation de réserve de poulpes, dotation d'équipements + suivis communautaires
Ankivonjy	WCS	Pêche maritime	4 100	4 500	Dotation d'équipements + suivis communautaires
Andrafiarana	Fanamby	Pêche continentale (lac Babano)	840	840	Élaboration et mise en œuvre de l'exploitation de 5 produits de pêche
Lokobe	MNP	Pêche maritime	423	423	Suivis des produits de pêche
Ibity	MBG	Tourisme	25	35	Formation de guides
Bombetoka Belembo	DELC	Filière Soie Sauvage	-	21	Etude de filière suivie de formation et dotation en équipements et matériels pour 3 associations de femmes
Galoko Kalobinono	Association FAMELONA	Développement de l'écotourisme	-	89	Formation en technique de guidage et aménagement de circuits
TOTAL			35 450	37 872	

Source : FAPBM

4.5. DES GESTIONNAIRES PLUS PERFORMANTS

4.5.1. Amélioration des scores METT (Monitoring and Evaluation Tracking Tools)

Le METT est l'outil utilisé pour la mesure de l'efficacité de gestion des aires protégées dans le SAPM. Le score METT des NAP financées par la FAPBM a augmenté de 2,62 points par rapport à l'année 2022. Le réseau MNP a pu garder son score METT au même niveau que 2022.

TABEAU 6. ÉVOLUTION DES SCORES METT (2019-2023)

	2019	2020	2021	2022	2023
Sites MNP	IEG	IEG	71,83 %	73,67 %	73,00 %
Sites NAP	76,26 %	71, 21 %	70,71 %	76,38 %	79,00 %

Source : FAPBM

Actuellement, un nouvel outil d'évaluation plus efficace développé par BIOPAMA est en phase d'essai au sein du réseau MNP. Cet outil, l'IMET (Integrated Management Effectiveness Tool), offre une gamme plus étendue de résultats d'analyse et une visualisation graphique améliorée. De plus, il permet la réalisation d'analyses groupées. Il est envisagé que l'outil IMET soit adopté par le MEDD et généralisé dans le suivi de l'efficacité de gestion des AP du SAPM dans le futur. La FAPBM se prépare à accompagner les gestionnaires dans le processus d'utilisation de l'outil IMET.

ÉCOTOURISME À MAROMIZAHA, UNE AVENTURE AU CŒUR DE LA CONSERVATION

Bordée par la RN2, à proximité des parcs de Mantadia et d'Analamazaotra, la réserve de Maromizaha (Région Alaotra Mangoro), autrefois dégradée par le tavy (agriculture-sur-brulis) et l'exploitation non durable, s'épanouit aujourd'hui comme un haut-lieu où la nature et les communautés locales prospèrent main dans la main, offrant un potentiel écotouristique prometteur. Gérée avec passion par le GERP et soutenue financièrement par la FAPBM depuis 2015, l'aire protégée de Maromizaha se distingue par sa forêt dense humide, abritant des trésors endémiques tels que les lémuriers, les orchidées et les bois précieux.

Maromizaha fournit des services écosystémiques essentiels aux communautés avoisinantes. Ses sources d'eau soutiennent la vie quotidienne des populations locales, tandis que la richesse forestière de l'aire protégée permet aux villageois de soigner par des plantes médicinales. Ces éléments créent la base d'une expérience écologique unique pour les visiteurs.

Rencontre avec les communautés engagées, une expérience humaine

Maromizaha, avec sa biodiversité exceptionnelle, est le résultat de l'engagement communautaire envers la conservation. Soutenue par la FAPBM, la communauté s'investit dans des filières comme l'apiculture et l'agriculture durable, contribuant à la préservation de la réserve tout en créant des sources de revenus stables.

Des membres tels que Marie Angèle, autrefois pratiquante du TAVY, incarnent la transition vers des pratiques respectueuses de l'environnement. Albert, désormais producteur de miel prospère, symbolise le succès des initiatives soutenues par la FAPBM, apportant un équilibre entre la conservation de la biodiversité et le bien-être économique de la communauté.

L'attrait touristique de Maromizaha se dessine également à travers une grotte rituelle, une étape incontournable des visites où des rituels sacrés éveillent la curiosité des voyageurs.



Riziculture, Ankararantsika © FAPBM

Au-delà des initiatives financées, la communauté elle-même s'érige en ambassadrice, guidant fièrement les visiteurs de Maromizaha, aussi bien à travers les sites restauration que devant la grotte sacrée. Nany Clarah, guide à plein temps, souligne le besoin urgent de sensibilisation et soutien pour maximiser le potentiel écotouristique de Maromizaha. Leur détermination à attirer des visiteurs témoigne de la valeur qu'ils accordent à la préservation de leur patrimoine naturel.

Défis et Perspectives pour l'Écotourisme Durable

Cependant, des défis subsistent. Les coupes sélectives et le manque de gestion des sites à proximité demeurent des menaces à l'intégrité de Maromizaha. Le GERP insiste sur la nécessité d'une action concertée avec les communautés. Les patrouilles régulières sont un premier pas, mais des stratégies plus élaborées sont nécessaires pour garantir un écotourisme durable.

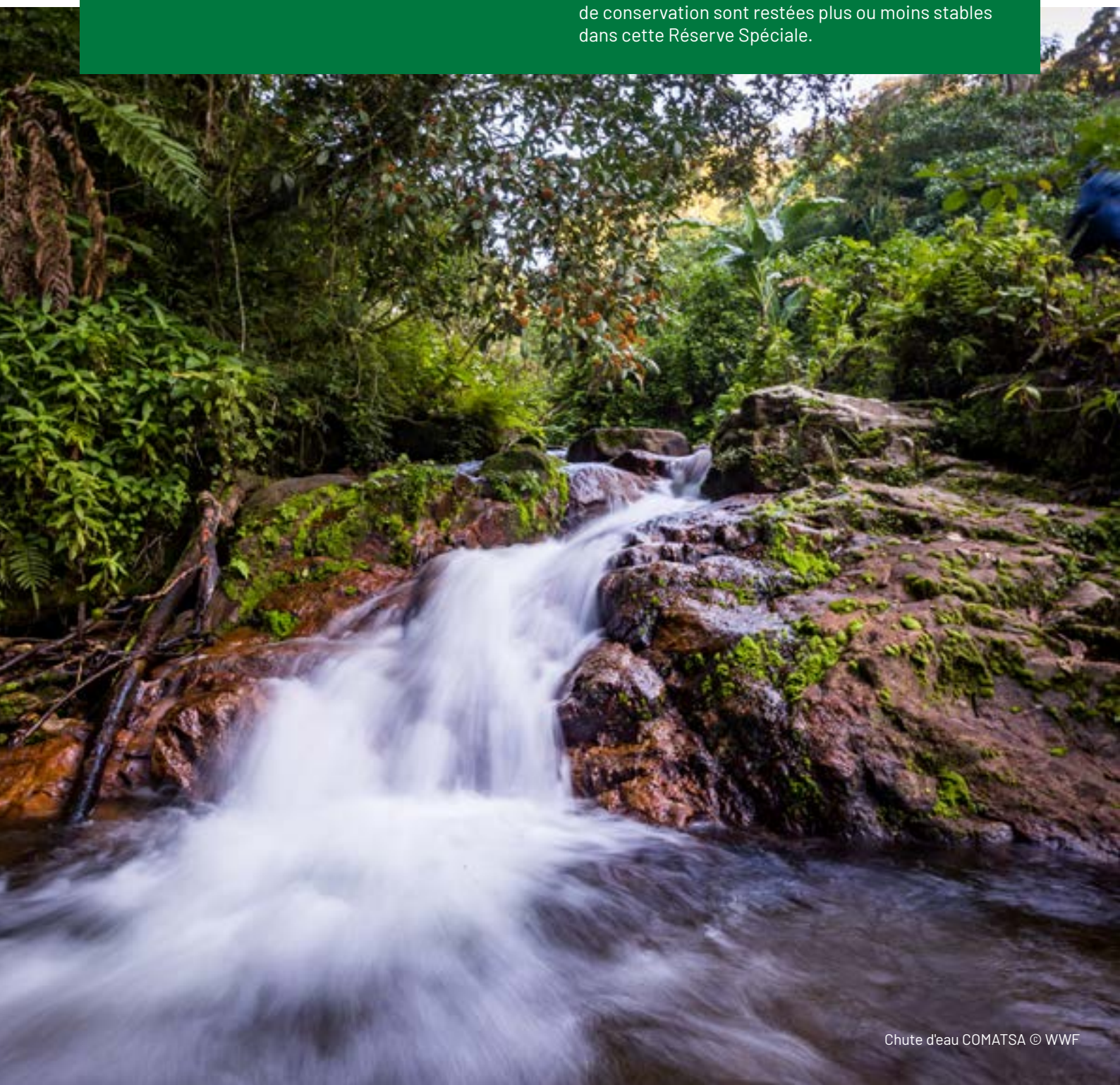
En somme, Maromizaha offre un terrain propice au développement de l'écotourisme. La transition vers des pratiques durables et l'engagement actif des communautés ont transformé la réserve en une destination attractive pour les amoureux de la nature. Cependant, la visibilité limitée constitue un obstacle à surmonter, nécessitant une sensibilisation accrue et des efforts pour positionner Maromizaha sur la carte de l'écotourisme national.

L'écotourisme à Maromizaha va au-delà de la simple observation de la faune et de la flore. C'est une immersion dans la culture locale, une expérience authentique où les visiteurs contribuent directement à la préservation de ce trésor naturel. Le chemin vers un écotourisme florissant à Maromizaha implique la collaboration continue avec les communautés locales, la mise en œuvre de pratiques durables et la promotion active de cette destination unique auprès des voyageurs, en commençant par les touristes d'Andasibe.

CAP SAINTE MARIE, UN MODÈLE DE BONNE GESTION

La réserve spéciale (RS) « Cap Sainte Marie » (CSM), gérée par MNP se trouve à l'extrême Sud de Madagascar. Sa superficie est de 3610 ha. Elle est gérée par une même unité de gestion que le Parc national d'Andohahela. La Réserve spéciale est caractérisée par une végétation naine qui est une adaptation au climat aride de cette partie de Madagascar. Parmi les principales cibles de conservation se trouvent les nombreuses plantes endémiques et les tortues radiées (EN) et les tortues araignées (CR) qui sont menacées d'extinction.

En 2023, aucune espèce cible de conservation n'a changé de statut de conservation et aucune disparition de ces espèces n'a été signalée. L'efficacité de la gestion de cette réserve spéciale CSM repose que la participation des membres du comité local du parc (CLP), dans les activités de patrouilles. Ces CLP jouent un rôle très important dans les AP gérées par MNP car ils pallient au nombre en diminution des agents des AP de MNP. Dans le cas de la RS CSM, le personnel sur place est composé du Chef Secteur et 2 agents, travaillant pour MNP, et ne disposent d'aucun moyen de déplacement. Ce sont les associations locales et les CLP qui assurent les patrouilles et la surveillance de la Réserve. Néanmoins, la densité et/ou l'abondance des cibles de conservation sont restées plus ou moins stables dans cette Réserve Spéciale.



4.5.2. Des niveaux de risque d'audit généralement faibles

Fin 2023, comme à chaque fin d'année, la FAPBM a établi une cartographie des risques d'audit, afin d'identifier les AP qui nécessitent une attention et un appui particuliers.

Sur les 64 AP financées par la FAPBM, la cartographie a donné les résultats suivants :

TABEAU 7. ÉVOLUTION DU NIVEAU DE RISQUES DES AP FINANCÉES (2019-2023)

NIVEAU DE RISQUE D'AUDIT	2019	2020	2021	2022	2023
Élevé	4	3	4	3	4
Modéré	6	14	15	19	24
Faible	26	19	23	26	36
TOTAL	36	36	42	48	64

Source : FAPBM

Risque Élevé

Un niveau « Elevé » sur la cartographie des risques d'audit fait référence à des situations nécessitant des mesures correctives, ou présentant un risque potentiel nécessitant une attention prioritaire et une gestion proactive.

Le nombre de cas de risque Elevé est resté relativement stable au cours des trois années.

Risque Modéré

Un risque « Modéré » indique des situations qui nécessitent une attention et des mesures correctives appropriées, bien que leurs impacts potentiels soit moins importants que ceux du niveau Elevé.

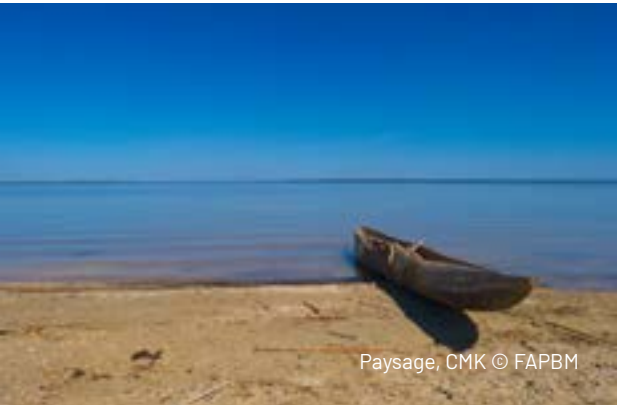
La tendance à la hausse du nombre de risques modérés au fil des années est essentiellement due à l'augmentation du nombre d'aires protégées entrant dans le cycle de financement de la FAPBM. Parmi les 24 sites classés à risque modéré en 2023, 6 AP sont restées sur ce même niveau de risque par rapport à 2022.

Risque Faible

Les Aires protégées classées à risque « Faible » sont confrontées à des situations de risque ayant un faible impact et une faible probabilité de survenance, qui requièrent des mesures correctives simples.

Le nombre d'AP de risque « Faible » montre une augmentation notable au cours des trois années, pour représenter 56% des AP financées en 2023.

Cela indique que de nombreux risques initialement identifiés sont actuellement mieux pris en compte, et que la gestion proactive des risques est efficace au niveau de la Fondation.



5

CROISSANCE SIGNIFICATIVE DES FINANCEMENTS AUX AP

Communauté locale d'Andringitra © MNP

Pour 2023, 64 AP couvrant une superficie totale de 5 283 481 ha ont bénéficié d'un appui financier de la part de la FAPBM à travers les subventions sur revenus du capital, le FIS, le Fonds d'Urgence, le FAR AP, le Sinking Fund de la KfW ou encore les projets gérés par la Fondation.

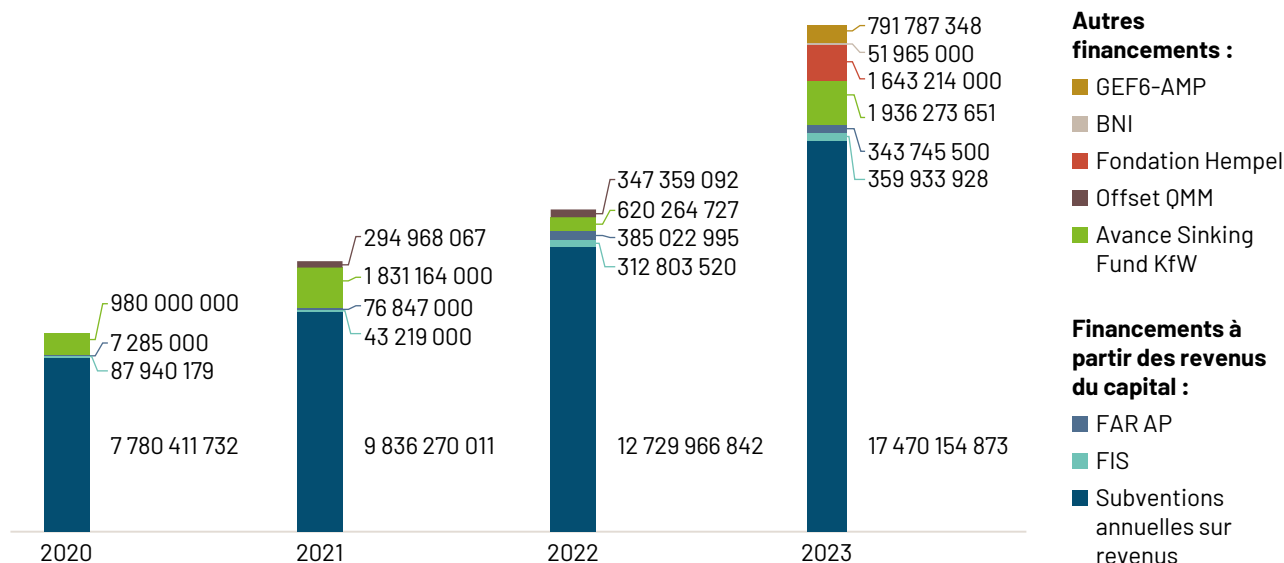
5.1. UNE ÉVOLUTION POSITIVE DE L'ENSEMBLE DES MÉCANISMES DE FINANCEMENT

Une augmentation notable des financements aux AP a marqué l'année 2023. En effet, **les financements totaux⁶ octroyés aux AP ont augmenté de 57%, passant de 14 395 417 176 MGA (3 675 685 USD) en 2022 à 22 597 074 301 MGA (5 613 632 USD) en 2023.** Cette situation a plusieurs origines:

- Une augmentation des revenus du capital grâce à la fructification des dernières contributions de la KfW et de GEF-CI. Ces nouveaux apports ont permis l'intégration de nouveaux sites et le renforcement des financements en faveur de quelques sites pré-identifiés ;
- La révision à la hausse du Spending Rule 2023 suite à la prise en considération des besoins exprimés par les sites (renforcement des actions de patrouille et surveillance, lutte contre les feux, révision à la hausse des taux d'indemnités pour motiver les équipes, etc.) ;
- Un maintien du volume de financements à travers les Fonds ponctuels (FIS, Fonds d'Urgence et FAR-AP) ;
- La poursuite d'un soutien financier fort en faveur de MNP à travers les appuis exceptionnels et l'avance sur le Sinking Fund de la KfW ;
- Le financement de la première année du projet de conservation des forêts de baobab de l'Ouest – dans la Région Menabe, financé par la Fondation Hempel ;
- Le financement du premier appel à projet de GEF6-AMP.

⁶ Les financements totaux comprennent les subventions annuelles, les FIS et Fonds d'Urgence, le FAR AP, l'avance sur Sinking Fund de KfW, le projet de conservation des forêts de baobab sous le financement Hempel, le projet de restauration sous le financement de la banque BNI Madagascar, le financement du premier appel à projet de GEF6-AMP et l'Offset de QMM

FIGURE 3. EVOLUTION DES FINANCEMENTS EN MGA (2020-2023)



Source : FAPBM

Cours applicables pour les financements : 2020 : 1 USD = 3 603,82 MGA / 2021 : 1 USD = 3 855,38 MGA / 2022 : 1 USD = 3 916,39 MGA / 2023 : 1 USD = 4 025,05 MGA



5.2. DES SUBVENTIONS ANNUELLES ÉTENDUES À 16 AIRES PROTÉGÉES ADDITIONNELLES

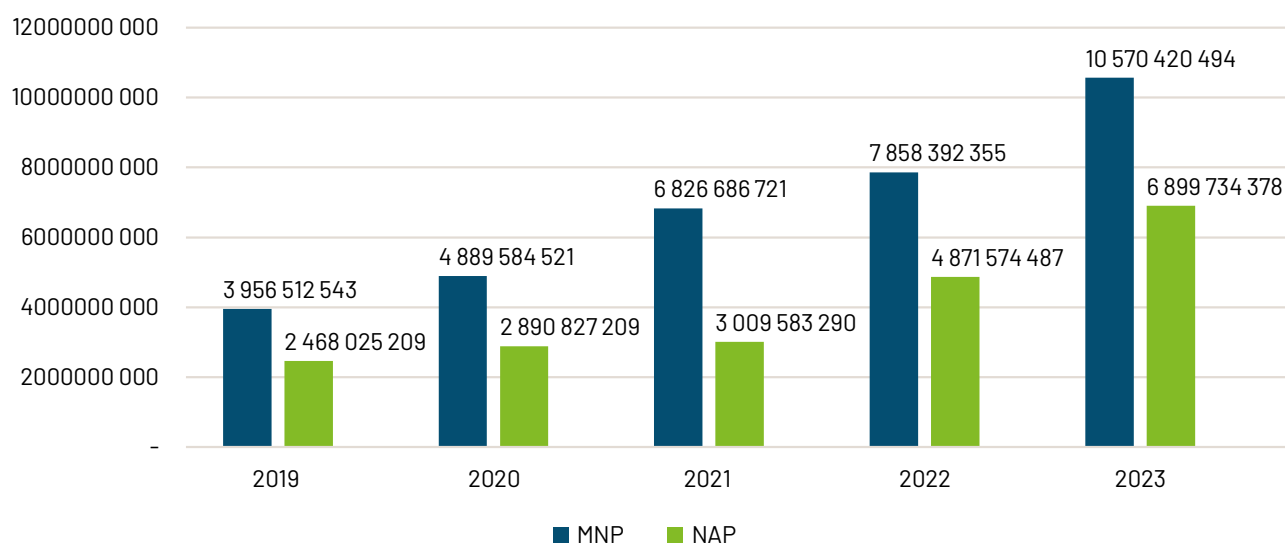
16 nouveaux sites ont intégré le cycle de financement de la FAPBM en 2023, dont 11 sites MNP (Ambohitantely, Andasibe-Analamazaotra et Mantadia, Analamerana, Betampona, Beza Mahafaly, Cap Sainte Marie, Kalambatritra, Mangerivola, Nosy hara, Zombitse Vohibasia) et 5 NAP (Bombetoka Beleboka-DELC, COMATSA-WWF, CAZ-CI et Galoko Kalobinono-Association Famelona).

Une augmentation de 37 % des subventions sur revenus du capital⁷ a été observée pour l'année 2023, avec un montant de 17 470 154 873 MGA (4 340 357 USD), contre 12 729 966 842 MGA (3 250 434 USD) en 2022. La répartition MNP/ NAP a été la suivante :

- 33 sites MNP (y compris Ankarafantsika qui est financé sur Sinking Fund) : 10 570 420 495 MGA (2 626 159 USD) ;
- 22 NAP : 6 899 734 378 MGA (1 714 198 USD).

⁷ « Les subventions sur revenus du capital » désignent les subventions allouées aux AP dans le cycle de financement de la FAPBM et les appuis exceptionnels en faveur de MNP. Celles-ci n'incluent pas les financements ponctuels (FIS, FAR AP).

FIGURE 4. EVOLUTION DES SUBVENTIONS ANNUELLES SUR LES REVENUS DU CAPITAL POUR LE RÉSEAU MNP ET LES NAP (2019-2023)



Source : FAPBM

L'évolution des financements montre un accroissement continu de ceux-ci, tant pour le réseau MNP que pour les NAP. La répartition des financements est de 60.5% pour le réseau MNP, et de 39.5% pour les NAP, ce qui correspond à l'équilibre recherché par la Fondation.

5.3. UN APPUI MULTIFORME AUX AIRES PROTÉGÉES

5.3.1. Appui exceptionnel à MNP

Les charges salariales de 32 sites MNP sur 12 mois ont pu être couvertes par les subventions annuelles de la FAPBM en 2023. En outre, dans le cadre du financement relais du projet GEF6-Boeny, des activités de conservation et de développement dans les parcs de Baie de Baly et Ankarafantsika ont pu également être soutenues à travers ces subventions annuelles.

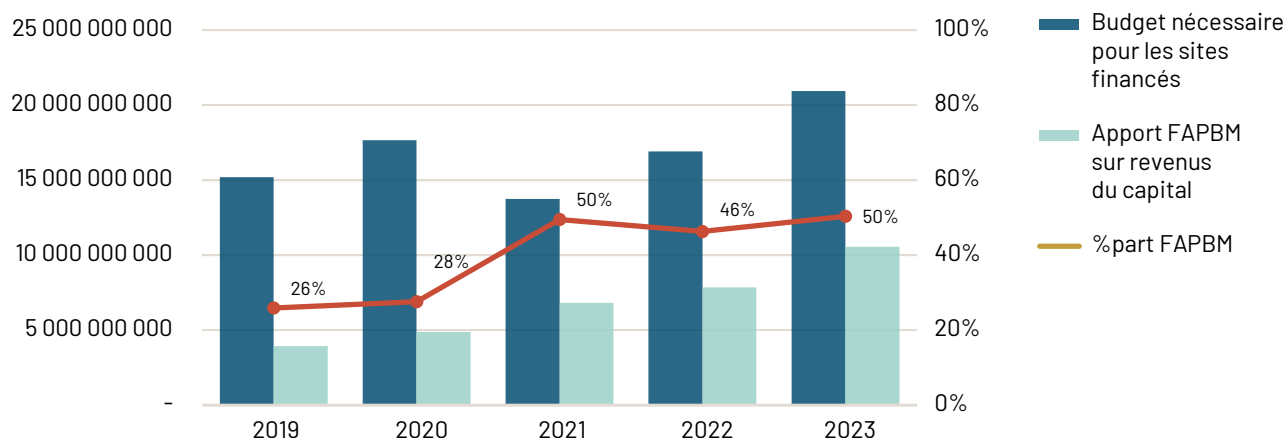
La FAPBM a par ailleurs alloué un appui exceptionnel en faveur des activités prioritaires et des charges de fonctionnement des sites MNP. En effet, la situation du tourisme dans les sites MNP reprend progressivement, mais les recettes sont encore loin de couvrir la part des besoins de MNP dans les plans de financement des sites. Ainsi, cet appui de la FAPBM a permis de soutenir les efforts de conservation des sites bénéficiaires.

La part du budget financé par la FAPBM dans les plans de financement des sites MNP représente 50 % du budget total nécessaire pour l'année, soit 10 570 420 495 MGA (2 626 159 USD) sur les 20 961 422 673 MGA (5 207 742 USD) de budget total (hors siège).

- Subventions annuelles : 9 159 380 044 MGA (2 275 594 USD)
- Appui exceptionnel : 1 411 040 451 MGA (350 565 USD)

De manière globale, le volume de financements octroyés aux sites MNP bénéficiant des appuis sur revenus du capital a augmenté de 35 % par rapport à l'année 2022.

FIGURE 5. EVOLUTION DE LA PART DE LA FAPBM DANS LES BESOINS FINANCIERS DES AP DE MNP (2019-2023)



Source : FAPBM

5.3.2. Besoins des NAP en croissance

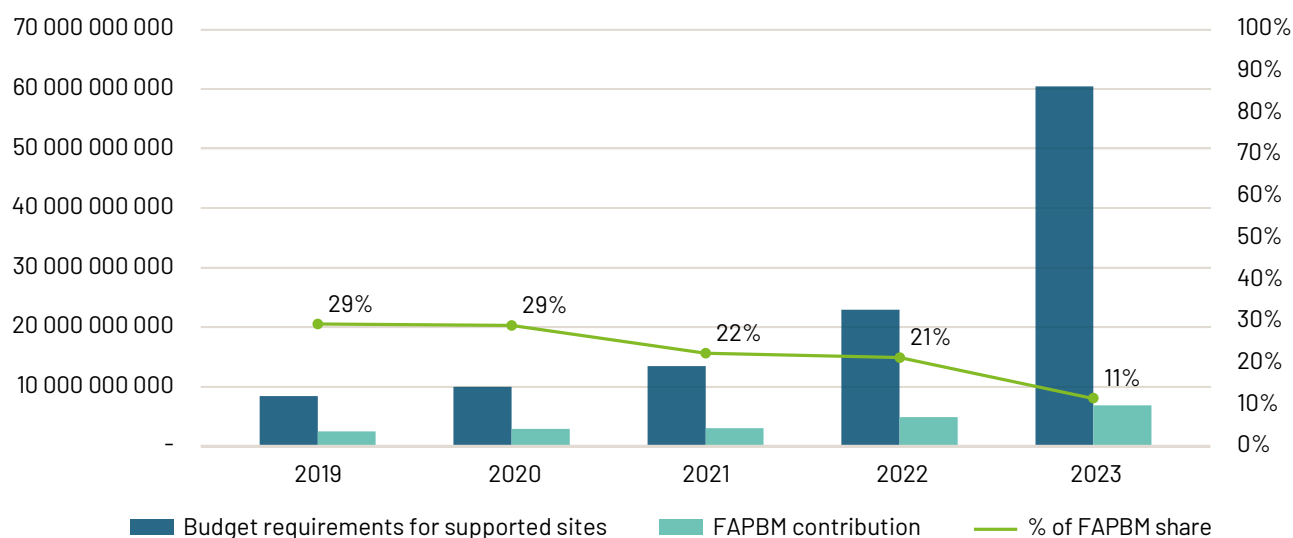
Le volume de financements alloués aux NAP pour l'année 2023 a connu une augmentation notable de 42 % comparé à l'année 2022, soit respectivement 6 899 734 378 MGA (1 714 198 USD) contre 4 871 574 486 MGA (1 243 894 USD). Malgré cette augmentation du volume de financements, il est toutefois à remarquer que la part de la FAPBM dans les budgets des NAP est descendu à 11 %, contre 21 % en 2022.

Cette baisse relative provient du triplement des besoins des NAP en 2023. Ceci a pour origine, d'une part, l'augmentation notable des besoins des NAP déjà financées, et d'autre part, de l'intégration de 2 NAP de très grande dimension qui sont le CAZ et le Comatsa.

Les besoins de ces deux NAP sont conséquents, aussi la part du budget pouvant être couverte par la FAPBM reste limitée. Le budget total nécessaire pour l'ensemble des NAP est ainsi passé de 22 906 783 285 MGA (5 848 954 USD) en 2022 à 60 434 931 669 MGA (15 014 703 USD).



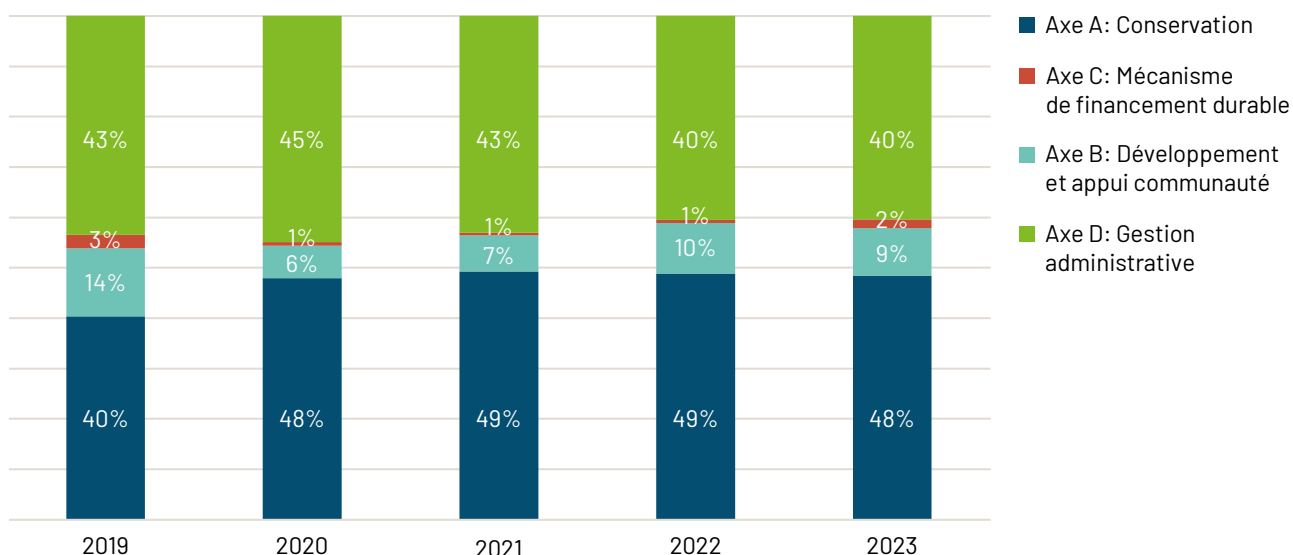
FIGURE 6. EVOLUTION DE LA PART DE LA FAPBM DANS LES BESOINS FINANCIERS DES NAP (2019-2023)



Source : FAPBM

Une stabilité dans la répartition des financements suivant les quatre axes d'intervention est observée durant ces dernières années. Tout comme pour les précédentes années, les financements alloués aux activités de conservation et aux coûts de gestion administrative des sites ont constitué près de 90 % du total du budget de la FAPBM en faveur des NAP.

FIGURE 7. ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES FINANCEMENTS AU NIVEAU DES NAP SOUTENUES (2019-2023)



Source : FAPBM

5.3.3. Fonds d'Intervention Spéciale : Maîtriser les situations d'urgence

Le Fonds d'Intervention Spéciale (FIS) est un fonds destiné à permettre à tout gestionnaire d'AP de remédier à des menaces ponctuelles, imprévisibles et urgentes mettant en péril la viabilité d'une cible particulière (un habitat, une espèce de faune ou de flore) ou l'intégrité écologique de l'aire protégée en général.

Trois financements au titre du FIS ont été octroyés au cours de l'année 2023 pour un montant total de 98 746 428 MGA (24 533 USD). Les AP bénéficiaires ont été :

- **Masoala** : Mise en œuvre de brigades mixtes face à la recrudescence de trafic de bois dans le parc national ;
- **Zombitse Vohibasias** : Renforcement de la surveillance pour lutter contre les exploitants illicites de saphir dans le parc national et sa zone de protection ;
- **Antrema** : Appui à la mise en œuvre de patrouilles marines compte tenu du fait que le gestionnaire ne dispose plus de son matériel naviguant (zodiac avec moteur) suite à un incendie.

UN PREMIER FINANCEMENT FIS AU PARC NATIONAL ZOMBITSE VOHIBASIA POUR CONTRER L'EXPLOITATION DE SAPHIR

Face à la recrudescence des exploitations de saphir dans le parc et à la persistance des exploitants illicites malgré les efforts de patrouille de l'unité de gestion du parc, le financement octroyé dans le cadre de ce FIS avait pour objectifs de : i) renforcer la communication de la législation régissant l'aire protégée, ii) intimider les tentatives de poursuivre l'exploitation de saphir dans le parc et de déguerpier les exploitants et iii) sécuriser le territoire du parc et de sa zone de protection. Pour y parvenir, l'UG a adopté une stratégie basée sur des descentes massives de sensibilisation accompagnées d'un renforcement de la surveillance, à travers la mise en œuvre patrouille mixte permanente composée d'AGP, CLP et force de l'ordre – travaillant de jour comme de nuit, pendant cinq mois – dans quatre sites touchés par l'exploitation de saphir (Lika, Ambiamena, Antsava et Ambinany)

L'exploitation du saphir à l'intérieur du parc menaçait son intégrité écologique et le risque d'une ruée dans ces zones du parc a été très élevé. À côté de ces exploitations de saphir, il y a eu également des braconnages et des coupes de bois. La FAPBM a financé l'organisation des missions de Brigade Mixte dans 3 localités du parc. 28 arrestations des délinquants environnementaux ont été effectuées avec ce FIS. Les sites miniers ont été abandonnés par les exploitants après ces descentes des Brigades Mixtes.



Paysage de Lokobe © MNP

5.3.4. Fonds d'Urgence Feux étendu

Le Fonds d'urgence est une sous-catégorie du Fonds d'Intervention Spéciale (FIS). Ce fonds est un nouveau mécanisme de financement destiné à mieux répondre à l'urgence des interventions à mener en cas de feu déclaré.

Suivant la capitalisation des résultats de la phase test qui a été menée dans la NAP Menabe Antimena en 2022, il apparaît que le Fonds d'Urgence Feux est efficace. L'expérience a par conséquent été poursuivie et étendue à d'autres sites en 2023. Au total, un montant de 261 187 500 MGA (64 890 USD) a été octroyé au titre du Fonds d'Urgence Feux en 2023, en faveur de la NAP Menabe Antimena, des trois NAP de la Région Boeny⁸ et de 17 sites MNP⁹.

Le principe du Fonds d'Urgence Feux repose sur la facilitation et la simplification des modalités de mobilisation du fonds. Les expériences menées au cours de l'année seront encore à capitaliser afin d'affiner ce mécanisme de financement et ainsi mieux répondre à la situation de chaque site.

MISE EN PLACE DU FONDS D'URGENCE FEUX DANS LES NAP DE LA RÉGION BOENY

La FAPBM a octroyé un Fonds d'Urgence Feux aux NAP de la région Boeny. S'élevant à 88 000 000 MGA, cette subvention spéciale a été octroyée en vue d'éradiquer les feux sauvages qui se propagent dans les 3 NAP et leurs zones périphériques.

En effet, les feux qui touchent les NAP dans cette région proviennent essentiellement de l'extérieur des AP de CMK et d'Antrema. Grâce aux financements de la FAPBM pour des patrouilles de surveillance, la maîtrise de ces feux s'est désormais améliorée.



Guetteurs de feux, Isalo © MNP

⁸ Antrema, Complexe Mahavavy Kinkony et Bombetoka-Belemboka.

⁹ Ambohitantely, Analamerana, Ankarafantsika, Ankarana, Baie de Baly, Befotaka-Midongy, Namoroka, Bemaraha, Mikea, Isalo, Kalambatritra, Kirindy Mite, Manombo, Manongarivo, Tsaratanana, Tsimanampetsotse, Zombitse Vohibasia.

5.3.5. Fonds d'Appui au Renforcement des Aires Protégées : Pour une prévention efficace des menaces

Le Fonds d'Appui au Renforcement des Aires Protégées ou FAR-AP est un Fonds destiné à appuyer les AP dans la mise en oeuvre de solutions adaptées pour la résolution de problèmes potentiels imminents dûs à un changement ou une évolution de contexte. Ces solutions peuvent être des études, des ateliers ou l'appui aux communautés.

Six appuis dans le cadre du Fonds d'Appui au Renforcement des Aires Protégées (FAR-AP) ont été octroyés durant l'année, pour un montant total de 364 745 500 MGA (90 619 USD). Les bénéficiaires ont été :

- **Antrema** : Appui en faveur des communautés victimes de sinistre feu à Ampambabe – relance économique des agriculteurs, apiculteurs et pêcheurs à travers des dotations de matériels de travail, et appui des ménages dans la réhabilitation de leurs cases ;

- **Réseau MNP** : Diagnostic des protocoles de suivi floristique dans les 42 AP terrestres gérées par MNP ;
- **Mikea** : Renforcement de la surveillance et mise en œuvre de brigade mixte spéciale pour lutter contre les feux et procéder au déguerpissement des exploitants illicites de charbon de bois dans le parc et sa zone de protection ;
- **Ankarafantsika** : Renforcement des patrouilles dans le Parc national, à travers une présence permanente dans le site ;
- **Tsaratana-Manongarivo** : Renforcement de la prévention contre les feux et sécurisation des deux réserves, suivi de répression ;
- **Befotaka-Midongy** : Renforcement des activités de surveillance pendant la période électorale.

Les quatre financements FAR-AP octroyés en faveur des cinq sites MNP répondent tous à un souci de prévention de l'apparition des feux et sont complémentaires du Fonds d'Urgence.

FAR-AP POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DE L'AIRE PROTÉGÉE DE BEFOTAKA/MIDONGY

Un financement d'une valeur de 91 248 000 MGA a été spécifiquement dédié au renforcement du contrôle et de la surveillance dans l'aire protégée de Befotaka/Midongy géré par MNP, en réponse aux pressions accrues en période électorale. Cette allocation financière intervient suite à une demande urgente de l'unité de gestion du parc, mettant en lumière la nécessité d'actions préventives face aux menaces.

PRÉSERVER L'INTÉGRITÉ DU SITE PAR UNE LUTTE PRÉVENTIVE

Le Parc National de Befotaka/Midongy, niché au cœur de l'écorégion du Centre et de l'Est de Madagascar, se distingue par sa diversité biologique exceptionnelle. Abritant une multitude d'espèces, dont certaines sont endémiques de la région, ce parc est un écosystème fragile mais crucial. Le FAR-AP octroyé par la FAPBM répond à un besoin urgent de financement pour le dernier trimestre de l'année 2023. En effet, l'objectif principal est d'intensifier les activités de surveillance et de patrouille dans les zones sensibles du parc, anticipant ainsi les pressions liées aux activités humaines, particulièrement préoccupants en période d'instabilité politique liée aux périodes électorales.

En dépit d'une baisse des incendies depuis 2022, la superficie détruite au premier semestre 2023 dépasse celle de 2018. Les pressions humaines, telles que le défrichement, menacent la biodiversité du Parc Befotaka/Midongy, amplifiées par la période électorale. Pour faire face à ces défis, l'unité de gestion du parc intensifie les patrouilles avec la participation des parties prenantes locales. Malgré les missions en cours, le financement insuffisant motive une demande de soutien à d'autres bailleurs.



Projet Hempel 1, Protection des baobabs © FAPBM

5.3.6. Dotation de matériels et équipements aux AP

A titre exceptionnel, les reliquats des conventions 2021, d'un montant de 663 997 462 MGA (164 966 USD) ont été réaffectés à la dotation en matériels et équipements des sites en 2023. En effet, la FAPBM avait constaté que les matériels et équipements destinés à mieux assurer les activités sur terrain sont souvent délaissés dans les financements annuels, malgré leur importance. De ce fait, 30 sites ont bénéficié de matériels et équipements. Pour les sites MNP, l'accent a été mis sur les matériels de lutte contre les feux. En ce qui concerne les NAP, les sites ont essentiellement bénéficié d'équipements de surveillance sur le terrain. Les résultats et les leçons apprises de ce financement en faveur des matériels et équipements des sites servira à la FAPBM pour mener des réflexions sur la mise en place d'un futur Fonds dédié, afin de mieux répondre aux besoins des sites.

5.4. DÉMARRAGE D'UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE AVEC LA FONDATION HEMPEL

L'année 2023 a marqué le démarrage d'un partenariat stratégique avec la Fondation Hempel du Danemark. En effet, la Fondation Hempel a identifié Madagascar parmi les pays cibles de ses financements dans le secteur de la biodiversité. A l'issue d'une mission préliminaire à Madagascar, la FAPBM a été désigné pour être le mécanisme financier des futurs projets de la Fondation Hempel. C'est ainsi qu'un premier projet de protection des forêts de baobabs de l'Ouest a démarré cette année.

Pour le futur, la Fondation Hempel envisage de financer un paysage correspondant à chaque écosystème de Madagascar pour les années à venir, toujours en partenariat avec la FAPBM. Ainsi, un deuxième écosystème était en cours d'identification en 2023 pour un financement à partir de 2024.

Enfin, la FAPBM et la Fondation Hempel lancent un ambitieux projet de mise en place d'un programme de développement de compétences des gestionnaires d'AP, avec une vision de créer un centre permanent de formation.



Projet Hempel 2, Programme d'appui au renforcement des capacités des professionnels © FAPBM

6

LE FONDS DE DOTATION EN CROISSANCE CONTINUE

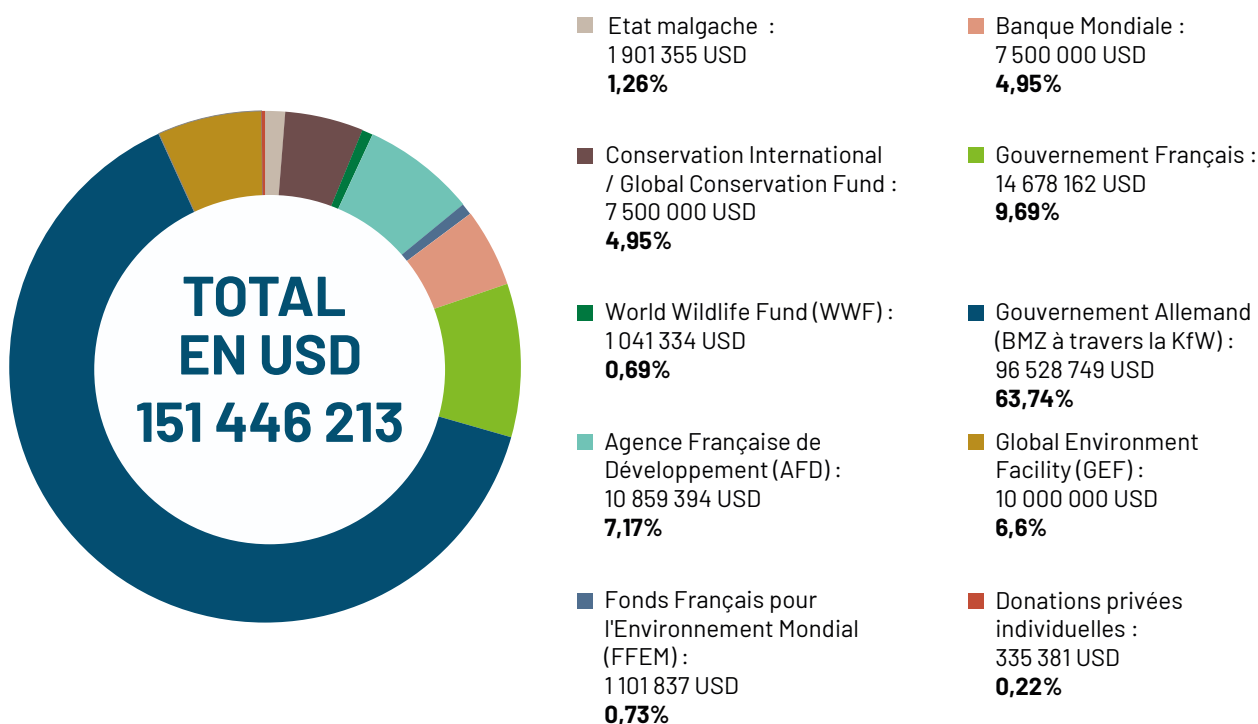


Phoenicopaterus roseus, CMK © FAPBM

6.1. UNE IMPORTANTE CONTRIBUTION DE LA KFW

La KfW a poursuivi son soutien fort à la FAPBM en apportant une nouvelle dotation de Eur 10 millions au capital. Ainsi, la répartition du capital nominal de la FAPBM à fin 2023 est la suivante :

FIGURE 8. RÉPARTITION DU FONDS DE DOTATION AU 31 DÉCEMBRE 2023



Source : FAPBM

6.2. UNE UTILISATION EXCEPTIONNELLE DU CAPITAL LOCAL

La totalité des financements de l'année n+1 est décidée par le Conseil d'Administration au mois de Juillet de l'année n. Le montant total est alors rapatrié vers les banques à Madagascar et placé en Dépôt à Terme en monnaie locale, ceci afin d'éviter les risques de change. Les intérêts de ces placements constituent principalement le capital local.

Durant l'année 2023, le financements sur Sinking Fund KfW pour MNP a été assuré par le capital local. Au 31 Décembre 2023, le montant du capital local de la FAPBM était de 1,1 milliard MGA (242 000 USD¹⁰).

6.3. UNE APPROCHE CONSTRUCTIVE AVEC LES BAILLEURS

La FAPBM apporte une attention particulière aux échanges permanents avec ses contributeurs au capital ou les bailleurs de projets.

C'est dans ce contexte qu'a été organisée la rencontre annuelle avec les contributeurs 2023 à Antsiranana. La rencontre a été l'occasion d'échanger sur les stratégies menées et sur les impacts de celles-ci. En dehors de la rencontre annuelle, des échanges sont régulièrement menés, notamment avec l'AFD et la KfW.

Par ailleurs, des rencontres très fréquentes sont organisées avec les bailleurs de projets actuels ou potentiels. C'est dans ce cadre que le Directeur exécutif a mené des échanges avec des institutions telles que l'Union européenne, le ministère britannique en charge des questions environnementales, DEFRA, ou avec des organisations telles que Rainforest Trust.



10 Cours appliqué : 1USD = 4572,78 MGA, taux de la Banky Foiben'i Madagasikara du 29 Décembre 2023

6.4. UNE MISSION DE SUIVI DES INVESTISSEMENTS

Pour la première fois depuis 4 ans, une délégation de la FAPBM conduite par James Ranaivoson, Président du Comité d'investissement, s'est rendue à Genève pour rencontrer les gestionnaires de fonds du portefeuille d'investissements de la FAPBM. Cette mission a permis d'avoir une meilleure connaissance des stratégies d'investissement menées par les gestionnaires.



Réunion avec le gestionnaire du portefeuille d'investissement, Genève © FAPBM



Réunion avec le gestionnaire du portefeuille d'investissement, Genève © FAPBM

DES PROJETS EN SOUTIEN À LA STRATÉGIE DE LA FAPBM

Pêcheur, Ankivonjy © WCS

7.1. PROJET D'EXTENSION DES AIRES MARINES PROTÉGÉES

WWF US, en tant qu'agence de mise en oeuvre du fonds pour le GEF6, a donné mandat à la FAPBM d'assurer la gestion financière d'un programme de 6 209 404 USD en faveur de la consolidation et de l'extension des aires marines protégées sur la période 2020-2025.

L'année 2023 a vu la poursuite des activités déjà entamées, qui sont notamment :

- L'identification des KBA et des OECMs marins et côtiers ;
- L'élaboration des textes réglementaires sur les spécificités de création et de gestion des Aires Marines Protégées ;
- L'analyse des avantages socio-économiques des AMP/LMMAs ;
- L'élaboration d'un kit d'outils de gestion des AMP.

Par ailleurs, le projet a financé 6 projets d'appui aux AMP/LMMAs existantes pour un montant total de 791 787 348 MGA (196 237 USD), avec les thématiques suivantes :

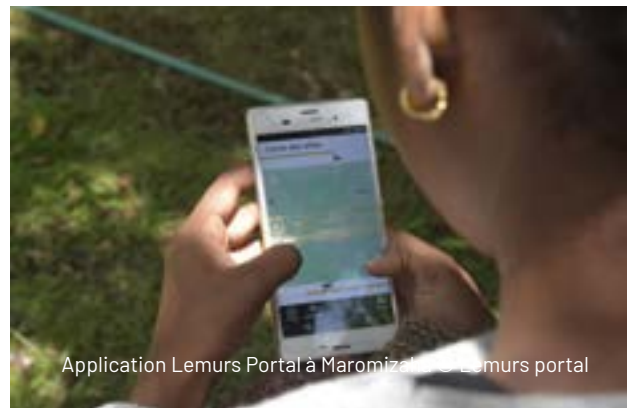
- Appui à une plus grande autonomie financière des trois communautés de base (VOI) des LMMAs du site Bioculturel d'Antrema (Région Boeny, Nord-Ouest de Madagascar), mené par IDENT'ITERRE ;

- Optimisation des résultats du projet « Côtes vertes pour l'Ouest de Madagascar » à travers un appui aux pêcheurs dans le delta Mahavavy et la baie de Marambitsy (Région Boeny, Nord-Ouest de Madagascar), menée par ASITY ;
- Contribution à la diversification des activités économiques des femmes dans la zone de transfert de gestion des ressources naturelles d'Anorotsangana (Région DIANA, Nord de Madagascar), menée par FAMELONA ;
- Renforcement de la résilience des communautés locales à travers la gestion des ressources marines dans les Communes de Manombo, Belalanda et Anakao, (Région Atsimo Andrefana, Sud-Ouest de Madagascar), mené TAFO MIHAAVO ;
- Consolidation de la gestion communautaire des mangroves et amélioration des conditions de vie de la population dans le Delta de Tsiribihina (Région Menabe, Sud de Madagascar), menée par FIVOI ;
- Appui aux renforcements des capacités de gestionnaires de la Réserve Ranolaly de Beheloke (Région Atsimo Andrefana, Sud de Tuléar) et développement d'activités génératrices de revenus, mené par FANIRY.

7.2. PROJET DE PROTECTION DES FORÊTS DE BAOBABS DE L'OUEST DE MADAGASCAR

La FAPBM a reçu un financement de 2 000 000 USD de la part de la Fondation Hempel pour contribuer à la conservation des forêts de baobab de l'Ouest, incluant les aires protégées de Menabe Antimena, Andranomena, Allée des Baobabs et Kirindy Mite. Le projet couvrira une période d'environ 5 ans. Le projet a démarré au mois de juin 2023. Un budget de 1 643 214 000 MGA (408 247 USD) a été alloué aux gestionnaires d'AP au titre de la première année de mise en œuvre du projet.

Considérant l'approche du projet, une gouvernance efficace est considérée comme l'élément-clé. Ainsi, les gestionnaires dans le paysage ont été regroupés en un Consortium de mise en œuvre, qui est appuyé par une unité de soutien mis en place par la FAPBM et basée à Morondava. Le Comité de Pilotage comprenant les autorités locales a également été officiellement mis en place au cours de l'année.



Application Lemurs Portal à Maromizaha

7.3. SENSIBILISATION À LA PROTECTION DES LÉMURIENS AVEC MADAGASCAR LEMUR PORTAL

L'année 2023 a constitué une étape significative dans l'évolution du projet Madagascar Lemur Portal. Co-financés par l'ONG Re:Wild et la FAPBM, ce projet doit mettre l'accent sur la valorisation touristique des aires protégées et la promotion de la science citoyenne par la collecte et l'utilisation de données scientifiques. Une des initiatives clés de l'année 2023 a été l'intégration et la promotion de l'application mobile Madagascar Lemur Portal dans les aires protégées.



Comité de pilotage du projet de protection des forêts de baobabs © FAPBM



Reunion de travail FAPBM-Fondation Hempel sur le projet de renforcement de capacités des gestionnaires d'aires protégées
© FAPBM

L'application mobile constitue un outil essentiel pour identifier les lémuriens dans leur habitat naturel, surveiller les populations de lémuriens dans les aires protégées et signaler les menaces potentielles pesant sur les espèces et leurs habitats. Les fonctionnalités clés comprennent ainsi une base de données exhaustive des espèces, un système de filtrage pour simplifier l'identification des lémuriens, la possibilité de signaler les menaces et une carte détaillée des sites protégés avec des informations touristiques précieuses.



Orchidée, Mantadia © MNP

7.4. ELABORATION D'UN FUTUR PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES AP

Des discussions sur la mise en place d'un programme de développement de compétences pour les gestionnaires d'aires protégées terrestres et marines à Madagascar ont été initiées au cours de l'année avec la Fondation Hempel. L'objectif est de renforcer les compétences des différents métiers liés à la gestion d'une aire protégée, allant du chef de site aux agents de conservation.

Le projet approuvé en 2023 constitue la phase de développement du programme. Cette phase durera deux ans et permettra le développement de curricula, l'identification des centres de formation, l'estimation des besoins en infrastructures, et la formation des formateurs.

8

DÉBUT DE MOBILISATION DU SECTEUR PRIVÉ

Stand de la FAPBM lors de la FIM 2023 © FAPBM

L'année 2023 a vu le début des efforts de la FAPBM en vue de la mobilisation des financements du secteur privé en faveur de la biodiversité.

8.1. VERS LA CRÉATION DU FONDS DES ENTREPRISES POUR LA BIODIVERSITÉ

En 2023, la FAPBM a obtenu un soutien du projet BRIDGE financé par la Facilité française pour l'environnement mondial (FFEM). Le projet va permettre de créer et de tester un mécanisme innovant de mobilisation du secteur privé qui est le Fonds des Entreprises pour la Biodiversité, prévu dans le Plan stratégique 2022-2026. Ce Fonds aura pour vocation de recevoir des financements en provenance de plusieurs entreprises, généralement des Petites et Moyennes Entreprises. Par ailleurs, la FAPBM va développer un outil qui permettra à une entreprise unique de financer un projet de biodiversité.

Ces initiatives visent à diversifier les sources de financement et optimiser l'efficacité des investissements en faveur de la conservation. Une première rencontre avec les dirigeants des principales organisations du secteur privé (Groupement des Entreprises de Madagascar, Syndicats des Industries de Madagascar, Chambre de commerce) a eu lieu en 2023 pour lancer ces nouveaux outils.

Osez investir dans les Aires Protégées
Dare to invest in protected areas / Osemo investir dans les Aires Protégées



8.2. UN PLAIDOYER POUR LA HIÉRARCHIE D'ATTÉNUATION

LA FAPBM s'associe actuellement au projet COMBO + pour renforcer la mise en place d'un cadre réglementaire pour la hiérarchie d'atténuation. Le partenariat se structure autour des axes suivants :



- Identification et définition des besoins afin de déterminer le rôle des FFC dans le déploiement de la hiérarchie d'atténuation ;
- Soutien et renforcement du développement des capacités internes des Fonds fiduciaires pour la conservation (FFC) pour consolider leur rôle dans la mise en œuvre optimale de la hiérarchie d'atténuation au niveau organisationnel (procédures, cadres de fonctionnement de l'organisation) et individuel (compétences techniques et connaissances du personnel sur des sujets spécifiques) ;
- Appui au partage d'information et collaboration avec d'autres fonds environnementaux internationaux (notamment le groupe de travail dédié aux 'Offsets' de BIOFUND, équipes RedLac, CAFE et d'autres) à travers le partage d'expériences sur les leçons apprises et les synergies potentielles ;
- Identification des opportunités de partenariats techniques et financiers à saisir pour renforcer le rôle de la FFC dans la mise en œuvre de la HA, y compris la compensation écologique.

8.3. UN FINANCEMENT PILOTE AVEC LA BNI MADAGASCAR

La banque BNI Madagascar s'est associée avec la FAPBM en vue de soutenir une AP pour la mise en œuvre d'activités de restauration forestière. La NAP Maromizaha, gérée par GERP et faisant déjà partie des bénéficiaires des subventions annuelles de la FAPBM, a été identifiée comme bénéficiaire de la contribution de la banque BNI. Ainsi, la FAPBM s'est vu confier la gestion financière du projet d'une année, qui s'élève à 51 965 000 MGA (12 910 USD) pour la restauration des 62 ha de zones dégradées de la NAP.

Ce financement a couvert toutes les activités allant de la formation et du renforcement de capacités des pépiniéristes, de la production de plantules au niveau des pépinières, jusqu'à l'entretien et le suivi des parcelles. Outre son impact sur la conservation, ce projet a également eu une portée sur le développement des communautés riveraines de la NAP dans la mesure où il met en avant la main d'œuvre locale dans la réalisation des activités, créant ainsi des revenus supplémentaires aux ménages, mais également à travers la dotation de kits scolaires, soutenant ainsi la promotion de l'éducation dans les villages périphériques.

8.4. UNE COMMUNICATION CIBLÉE

Afin de sensibiliser le secteur privé, la FAPBM a mené une communication ciblée. Ainsi, la Fondation a participé activement au Salon RSE, ainsi qu'à la Foire internationale de Madagascar, à travers des stands et des interventions dans des panels.



9

SOUTIEN À LA CONSOLIDATION DU RÉSEAU DES AIRES PROTÉGÉES

Conférence IUCN liste verte © FAPBM

9.1. APPUI À L'INSCRIPTION DES AP À LA LISTE VERTE DE L'UICN

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) et Madagascar National Parks (MNP) s'associent actuellement pour soutenir les aires protégées candidates à l'inscription à la Liste Verte des Aires Protégées et Conservées de l'UICN. La FAPBM a apporté son soutien financier aux activités entrant dans cette démarche, en application de son Plan stratégique 2022-2026.

Madagascar est aujourd'hui activement engagé dans le processus de la Liste Verte, pour les 15 sites suivants: Nosy Hara, Ankivonjy, Ankarea, Ambodivahibe, Lokobe, Nosy Tanikely, Makira, Isalo, Montagne d'Ambre, Analamazaotra, Maromizaha, Analalava, Andringitra, Mantadia, et le Complexe des zones humides de Mangoky Ihotry. Il est à souligner qu'à l'exception de Nosy Tanikely, la totalité des sites candidats sont financés par la FAPBM.

9.2. STRUCTURATION DE LA COALITION POUR LES AIRES PROTÉGÉES DE MADAGASCAR

L'année 2023 a signé une avancée significative dans la structuration de la Coalition des gestionnaires pour les aires protégées de Madagascar. Des ateliers pour le renforcement de capacités des responsables de communication et sur les mécanismes de financement des aires protégées ont eu lieu avec l'intervention d'une experte internationale, Lida Pet-Soede. Ces ateliers ont été financés par la FAPBM. Par ailleurs, la Coalition a instauré un comité de coordination. Ce premier comité est composé de Tiana Andriamanana (Fanamby), Lovy Rasolofomanana (WCS), Christian Camara (MBG), Anitry Ny Aina (Nanie) Ratsifandrihamanana (WWF) et Bruno Rajaspera (CI). Le recrutement d'un Secrétaire technique en 2024 viendra renforcer l'efficacité des actions de la Coalition.



9.3. VERS LA CRÉATION DU COMITÉ LOCAL UICN

A ce jour, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) compte 7 membres locaux, à savoir le MEDD, la FAPBM, Madagascar Institut pour la Conservation des Ecosystèmes Tropicaux, le réseau MNP, Madagasikara Voakajy, Tany Meva, et Fanamby.

Or, seul un comité local UICN pourra disposer d'une influence suffisante pour porter les sujets d'intérêt national auprès des instances de l'UICN. Un projet de création du comité local est en cours. Le processus reçoit l'appui financier de la FAPBM.

9.4. DES ACTIONS RÉGIONALES DE PLAIDOYER

En complément des actions de plaidoyer menées au niveau national, notamment par l'intermédiaire de la Coalition pour les aires protégées de Madagascar, la FAPBM a appuyé des actions de plaidoyer au niveau régional à travers les PFGAP qui sont des plateformes régionales regroupant les gestionnaires des AP d'une même région.



Atelier valeurs éco des AP - Diana © FAPBM

Les PFGAP ont pour objectif principal d'assurer une synergie d'actions dans la gestion des aires protégées et des pressions sur les ressources naturelles de ces sites. Selon les cas, ces PFGAP peuvent collaborer entre eux et former un réseau Inter-PFGAP comme le cas des PFGAP de DIANA, de Sofia, de la SAVA, de Boeny et d'Analanjiroro, appelé communément PFGAP du Grand Nord ou Avarabe. Outre l'ensemble des gestionnaires des AP, les membres des OMC et les DREDD sont également des membres actifs de ces PFGAP.

C'est ainsi qu'ont été organisés des ateliers à Mahajanga et Sambava destinés aux autorités et aux entreprises locales. L'objectif de ces ateliers est de sensibiliser les parties prenantes locales sur les valeurs économiques des aires protégées de la région, et sur la nécessité de veiller à leur maintien.

Par ailleurs, des campagnes digitales ont été organisées à l'attention des jeunes.



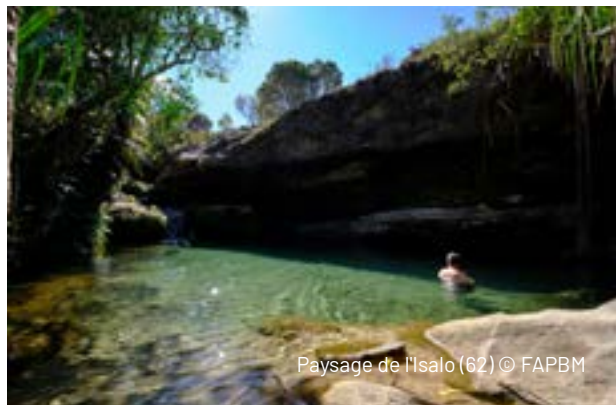
Réunion de la Coalition pour les aires protégées de Madagascar © FAPBM



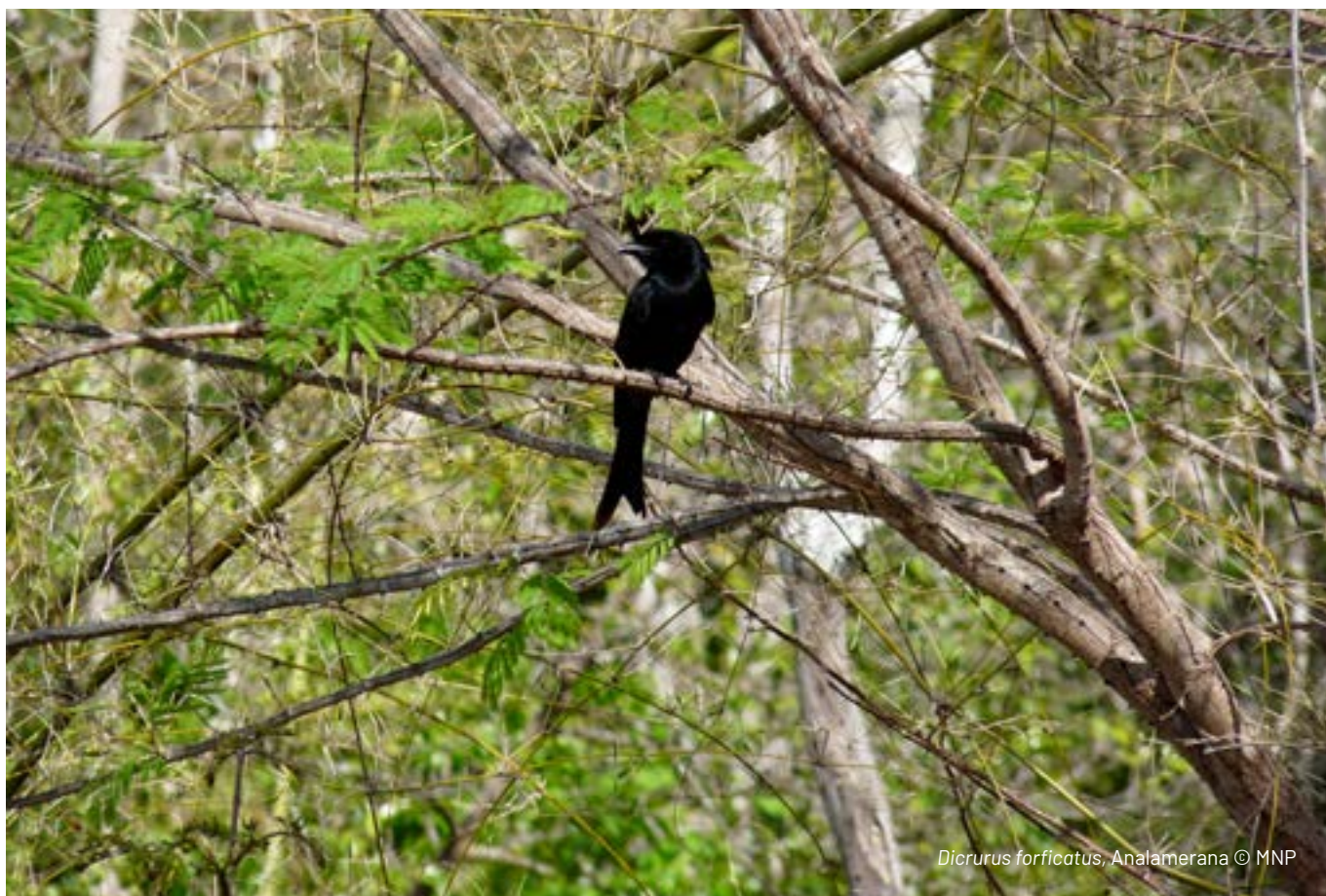
9.5. ECHANGES AVEC LES DIFFÉRENTS PROJETS SUR LA BIODIVERSITÉ

Dans un objectif d'améliorer les impacts des différents projets en faveur de la protection de la biodiversité, la FAPBM a pris l'initiative de rencontrer les différents bailleurs de fonds afin d'échanger sur les possibilités de coordination des projets.

C'est dans ce contexte que des rencontres ont eu lieu avec la GIZ, l'Union européenne, l'AFD et l'USAID. Ces efforts de collaboration seront systématisés à partir de 2024 avec de créer des synergies.



Paysage de l'Isalo (62) © FAPBM



Dicrurus forficatus, Analamerana © MNP

10

ACTIONS INTERNATIONALES

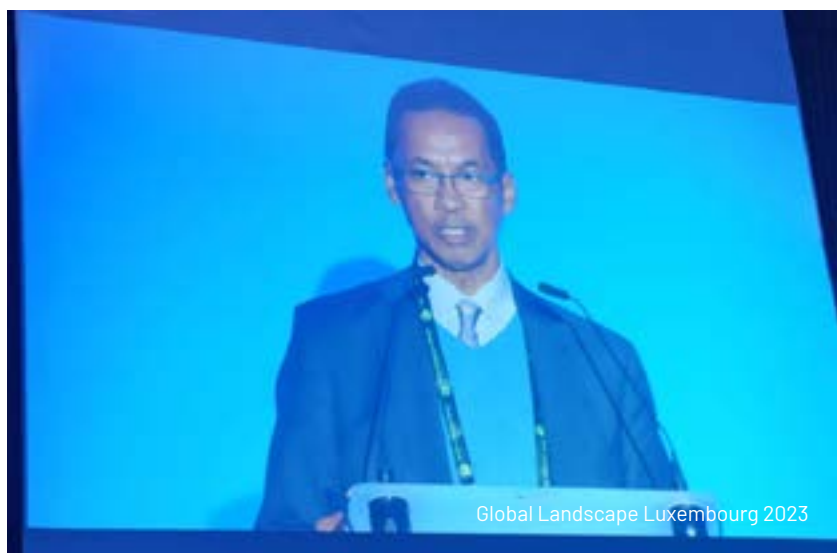


Global Landscape Luxembourg 2023

Les actions internationales de la FAPBM ont surtout trait à la recherche de nouveaux financements, qu'ils soient pour le capital ou pour les projets.

10.1. PARTICIPATION AU GLOBAL LANDSCAPES FORUM

La FAPBM a participé au 6e symposium des dossiers d'investissement du Global Landscapes Forum (GLF) organisé par la plateforme Luxembourg-GLF Finance for Nature à Luxembourg. Le Directeur Exécutif a fait une présentation des mécanismes de la FAPBM devant 500 investisseurs européens. De nombreux contacts s'en sont suivis qui font l'objet d'échanges depuis cet événement.



Global Landscape Luxembourg 2023

10.2. UNE MISSION DE LEVÉE DE FONDS EN EUROPE

Une délégation de la FAPBM conduite par le Président du Conseil d'Administration Bruno Rajaspera, a mené une mission de mobilisation de fonds à Paris, Frankfort, Copenhague et Amsterdam. Ce déplacement a notamment permis de faire avancer plusieurs dossiers en cours. Il a surtout été l'occasion de faire un plaidoyer en faveur des aires protégées de Madagascar auprès de bailleurs potentiels, avec des discussions qui se poursuivront en 2024.



Levée de fonds Europe 2023



13^{ème} Assemblée générale de CAFÉ © CAFÉ

10.3. CAFÉ, UN ENGAGEMENT CONTINU AVEC LES HOMOLOGUES D'AFRIQUE

Le Directeur Exécutif, Alain Liva Raharijaona, a représenté la FAPBM à l'Assemblée Générale de CAFÉ qui s'est tenue à Arusha, Tanzanie. Cette rencontre a offert une plateforme pour discuter des projets en cours au sein du réseau, en particulier le projet BRIDGE. Ce dernier, avec ses initiatives innovantes, a été un sujet central, permettant de partager les progrès réalisés et les défis rencontrés.

Cette Assemblée Générale a été une opportunité pour la FAPBM de renforcer les relations avec d'autres membres du réseau, échanger des idées et bâtir des synergies qui contribueront à la protection de la biodiversité de Madagascar.



13^{ème} Assemblée générale de CAFÉ © CAFÉ

11

GOUVERNANCE

Biodiversité paysage tourisme, Isalo © FAPBM

11.1. RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La FAPBM a accueilli trois nouveaux administrateurs, suite à la fin des mandats de Anitry Ny Aina Ratsifandrihamanana et Eric Rakoto-Andriantsilavo et à la démission de Mamitiana Andriamanjato, devenu Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et du développement Durable. Les nouveaux administrateurs sont :



Voahirana Randriambola

Présentée par WWF



Jean Hervé Bakarizafy

Présenté par le MEDD



Uwe Klug

Présenté par la KfW



CMK © FAPBM

Le Conseil d'administration de la FAPBM est ainsi composé, depuis Juin 2023, de :



Bruno Tsing Yat RAJASPERA

(Président du Conseil d'Administration)

Directeur Pays de Conservation International – Madagascar (CI)



Hanta-Zo RAKOTOVAO

(Vice- présidente)

Chef de Département Ressources humaines, groupe Filatex



Fredy RAJAONERA ANDRIAMBELO

(Trésorier)

Directeur Général Adjoint de la Chocolaterie Robert, ancien Président du Syndicat des Industries de Madagascar



Hary Tiana RAHAINGOALISON

(Présidente du Comité de Levée de fonds)

Ingénieur Agronome, Spécialiste en coordination et suivi des projets internationaux sur Madagascar



Voahirana RANDRIAMBOLA

(Présidente du Comité d'Audit)

Policy and Technical Support Unit Coordinator auprès de WWF Madagascar



James RANAIVOSON

(Président du Comité d'Investissement)

Ancien conseiller de Direction de la Banque Européenne d'Investissement



Jean Hervé BAKARIZAFY

(Président du Comité de Financement)

Directeur des Aires Protégées, des Ressources Naturelles renouvelables et des Écosystèmes au sein du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)



Alexis BEFENO

Administrateur
Expert financier



Uwe KLUG

Administrateur
Senior Portfolio Manager auprès de KfW

11.2. RENFORCEMENT DE LA DIRECTION EXÉCUTIVE

Au cours de l'année 2023, ont rejoint l'équipe de la Direction Exécutive :

Laza Harifetra Andrianandrianina
Assistant en suivi-évaluation

Hobiniala Razafindrasoa
Chargée de Suivi Technique projet Hempel

Toky Rakotondrafara
Consultant en charge des passations de marchés

Rojotiana Andriamamonjy
Chargée de Suivi Financier projet Hempel

Rindra Ny Aina Miarivololona
Chargée de communication

Aussi, au 31 Décembre 2023, la Direction exécutive de la FAPBM compte 24 collaborateurs dont :



Alain Liva Raharijaona
Directeur exécutif ;
Maîtrise en Économie Internationale de l'Université de Paris Sorbonne, Diplôme d'Études Supérieures de Gestion de l'Université de Paris- Dauphine, ancien diplomate



Onintsoa Randrianaivo
Responsable Financier ;
Diplômée en Finances de l'Institut National de Comptabilité et d'Administration d'Entreprises (INSCAE) et en gestion Publique de l'École Nationale d'Administration de Madagascar (ENAM)



Vola Rajaofera
Responsable Administrative et Ressources Humaines ;
Diplômée en Contrôle de Gestion et Audit Opérationnel de l'INSCAE



Evah Ralalarisoa
Responsable Contrôle Interne ;
Diplômée en Finances et Comptabilité de l'Université d'Antananarivo



Serge Ratsirahonana
Responsable Suivi-évaluation ;
Biologiste diplômé en Anthropologie économique au SUNY Brook, New York-USA



Ranto Randriantsoa
Responsable des financements ;
Ingénieur forestier de l'École Supérieure des Sciences Agronomiques (Université d'Antananarivo)



Roda Operman
Responsable Communication et Plaidoyer ;
Diplômée en Stratégies Marketing de l'INSCAE et de l'Institut d'Administration d'Entreprises (IAE) Poitiers



Elysabeth Razanamiarana
Consultante Senior chargée du suivi du projet GEF6-AMP ;
Diplômée en Droit et Sciences Sociales de l'Université de Tuléar

11.3. RÉVISION DES OUTILS DE GESTION

En 2023, la FAPBM a révisé ou a démarré la révision d'un certain nombre de ses outils de gestion afin de renforcer l'efficacité de ses actions.

11.3.1. Début de révision du manuel de priorisation¹¹

Les travaux de mise à jour du manuel de priorisation de la FAPBM ont démarré en 2023. Cette mise à jour s'avère nécessaire car le document de priorisation sert de base dans le choix des nouveaux sites à financer. La version actuelle du manuel de priorisation date de 2010.

Lors de cette révision, l'accent sera mis sur l'approche paysage et la répartition géographique des AP. De plus, la biodiversité et les habitats dans les sites restera un critère central dans la priorisation suivant ce nouveau manuel. Par ailleurs, les services écosystémiques comme le stockage et captage de carbone, ou encore la régulation hydrique ainsi que la résilience et la vulnérabilité au changement seront pris en compte.

Le manuel de priorisation ainsi révisé servira dans les décisions d'ajout éventuel d'AP à compter de 2025.



11.3.2. Révision du manuel de financement¹²

La FAPBM a initié des travaux de réforme du processus d'octroi de financement ces dernières années. La révision du manuel de financement, dont la dernière version date de 2010, s'inscrit dans cette démarche, tout en tenant compte des autres politiques et positionnements de la FAPBM qui ont été récemment développés ou sont en cours de développement. Le manuel de financement révisé a été validé par le CA de la FAPBM au début de l'année 2023. Il traduit l'ensemble des changements, des réformes, des mises à jour et des précisions par rapport à la mission principale de la FAPBM qui est le financement durable des AP.

Ce manuel de financement révisé intègre la réforme qui a été menée et donne les détails sur les objectifs, les caractéristiques, les critères d'éligibilité, les règles de gestion et d'organisation communes et spécifiques à chaque type de financement, ainsi que les circuits de traitement. A titre de rappel, les instruments de financement actuellement disponible au niveau de la FAPBM sont : les subventions annuelles, le fonds d'intervention spéciale (FIS), le fonds d'urgence (FU) et le fonds d'appui au renforcement des aires protégées (FAR-AP). Particulièrement pour les subventions annuelles, les financements adoptent désormais la gestion axée sur les résultats (GAR) comme approche globale et sont organisés sous forme de « projet pluriannuel », conformément à la validité des PAG à jour des sites bénéficiaires.



11 Lien du document : https://www.fapbm.org/app/uploads/2020/10/FAPBM-Manuel-de-priorisation-FAPBM-des-aires-prote%CC%81ge%CC%81es-du-SAPM_VF.pdf

12 Lien du document : https://www.fapbm.org/app/uploads/2020/10/Manuel-de-financement-de-la-FAPBM-Fevrier-2010-Modifie_13octobre2020-2.pdf

Grâce à ce manuel de financement révisé, l'organisation générale de l'octroi de financement, de gestion des conventions jusqu'au suivi, seront mieux établis et bien cadrés.

11.3.3. Elaboration du SGES

Le Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) de la FAPBM a été conçu, marquant ainsi une avancée significative dans l'engagement de la Fondation envers la durabilité environnementale et sociale de ses projets. Ce document détaillera les engagements environnementaux et sociaux auxquels les bénéficiaires des financements doivent se conformer lors de la réalisation de leurs projets.

L'intégration du SGES dans les conventions de financement est prévue à compter de 2025.

11.3.4. Révision des règles de passation de marché

Dans une démarche d'amélioration continue de l'efficacité de la FAPBM, une révision des règles de passation de marché a été réalisée. Cette révision a été opérée en vue de la mise en adéquation des procédures de passation de marché avec les standards généralement appliqués et en tenant compte des expériences de la FAPBM. Les règles fixées répondent aux principes suivants :

- Liberté de concurrence ;
- Transparence ;
- Egalité de traitement ;
- Efficience.

Les modifications effectuées portent notamment sur les seuils de passation de marché, les délais de publicité et les méthodes de sélection.

11.3.5. Mise à jour de la politique d'investissement

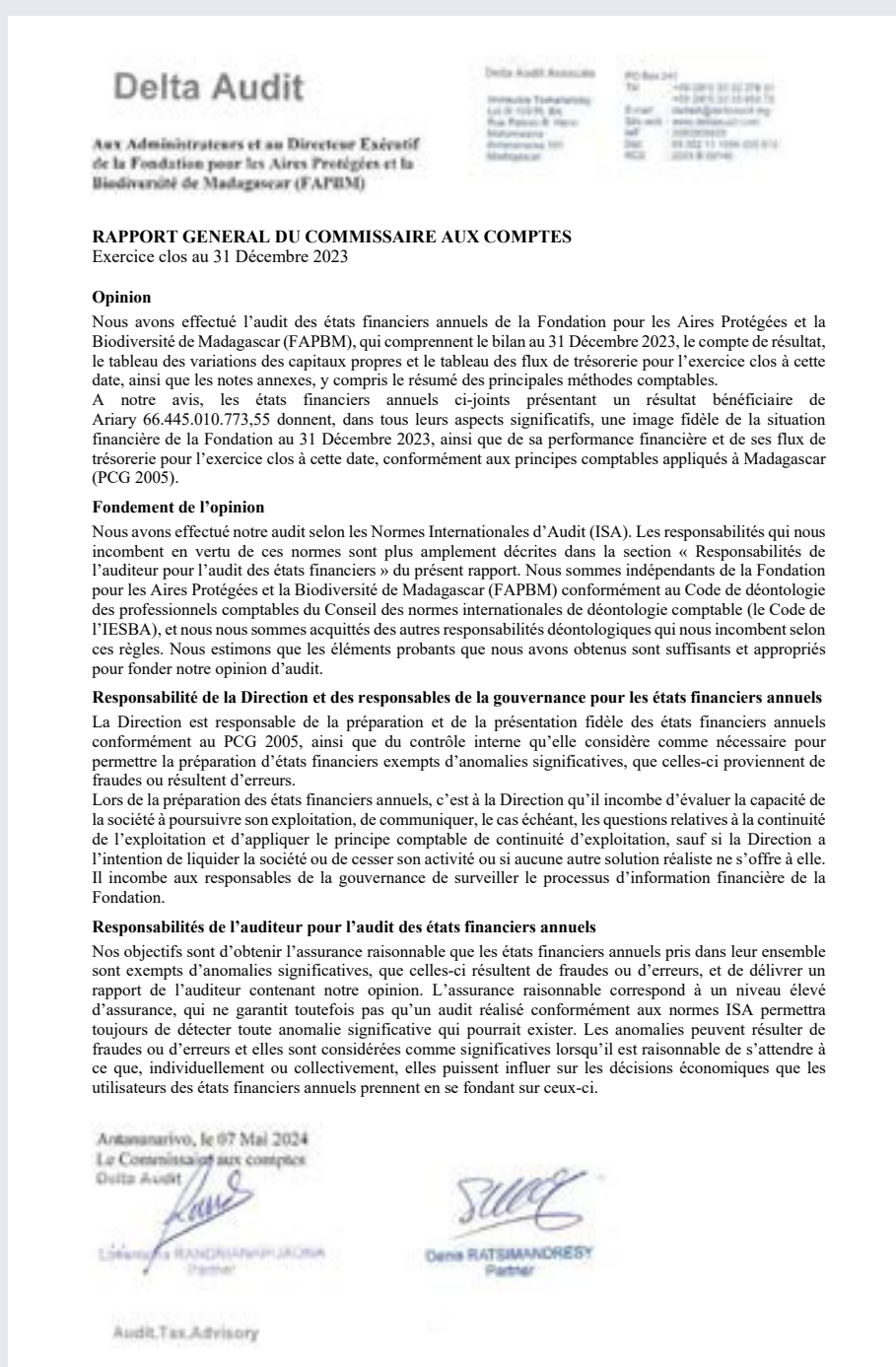
Au mois de mars 2023, la FAPBM a mis à jour sa politique d'investissement, à travers une révision de l'allocation stratégique de ses actifs. Cette mise à jour a visé à ajuster les différentes poches d'investissement afin d'obtenir un meilleur rendement.



L'analyse financière complète les informations contenues dans les états financiers 2023.

12.1. ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

Les états financiers 2023 ont été audités par le Cabinet Delta Audit.



**FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES
ET LA BIODIVERSITE DE MADAGASCAR**

Bilans
arrêtés au 31 Décembre
(Montants exprimés en Ariary)

Actifs	Note	2023			2022	Variation	Variation %
		Valeur brute	Amortissements/ Pertes de valeur	Valeur nette	Valeur nette		
Actifs non courants							
Immobilisations incorporelles	4.1	91.288.800,00	(34.486.880,00)	56.801.920,00	79.370.540,00	(22.568.620,00)	(28%)
Immobilisations corporelles	4.2	2.252.610.097,82	(1.156.769.755,70)	1.095.840.342,12	1.176.626.813,49	(80.786.471,37)	(7%)
Immobilisations en cours		42.850.680,00	-	42.850.680,00	5.125.000,00	37.725.680,00	736%
Immobilisations financières	4.3	2.803.371.000,00	-	2.803.371.000,00	2.591.000,00	2.800.780.000,00	108096%
Total des Actifs non-courants		5.190.120.577,82	(1.191.256.635,70)	3.998.863.942,12	1.263.713.353,49	2.757.719.208,63	218%
Actifs courants							
Autres créances et actifs assimilés	5	2.077.627.110,23	-	2.077.627.110,23	895.244.951,15	1.182.382.159,08	132%
Compte d'attente à régulariser actif	6	6.611.885.476,69	-	6.611.885.476,69	4.094.603.992,83	2.517.281.483,86	61%
Trésorerie et équivalent de trésorerie	7	731.848.765.712,63	-	731.848.765.712,63	548.357.908.326,54	183.490.857.386,09	33%
Total des Actifs courants		740.538.278.299,55	-	740.538.278.299,55	553.347.757.270,52	187.190.521.029,03	34%
Total des Actifs		745.728.398.877,37	(1.191.256.635,70)	744.537.142.241,67	554.611.470.624,01	189.925.671.617,66	34%

**FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES
ET LA BIODIVERSITE DE MADAGASCAR**

Bilans

arrêtés aux 31 Décembre

(Montants exprimés en Ariary)

Capitaux propres et Passifs	Note	2023	2022	Variation	Variation %
Capitaux propres					
Dotations en capital		505.793.783.477,93	455.929.467.281,93	49.864.316.196,00	11%
Fonds reçus avec mandat de gestion		23.677.597.366,88	17.056.663.266,33	6.620.934.100,55	39%
Dépenses cumulées sur réalisation		(20.358.218.142,23)	(16.726.923.897,39)	(3.631.294.244,84)	22%
Report à nouveau		165.362.590.570,94	174.933.049.767,93	(9.570.459.196,99)	(5%)
Résultat de l'exercice		66.445.010.773,55	(77.580.019.491,12)	144.025.030.264,67	(186%)
Total des Capitaux propres	8	<u>740.920.764.047,08</u>	<u>553.612.236.927,68</u>	<u>187.308.527.119,40</u>	<u>34%</u>
Passifs non courants					
Subvention d'équipement		-	163.491.806,51	(163.491.806,51)	(100%)
Situation Sinking Fund KfW		-	-	-	0%
Total des Passifs non courants	9	<u>-</u>	<u>163.491.806,51</u>	<u>(163.491.806,51)</u>	<u>(100%)</u>
Passifs courants					
Créditeurs divers	10	3.616.378.194,59	835.741.889,82	2.780.636.304,77	333%
Comptes d'attente à régulariser passif		-	-	-	0%
Total des Passifs courants		<u>3.616.378.194,59</u>	<u>835.741.889,82</u>	<u>2.780.636.304,77</u>	<u>0%</u>
Total des passifs		<u>744.537.142.241,67</u>	<u>554.611.470.624,01</u>	<u>189.925.671.617,66</u>	<u>34%</u>

**FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES
ET LA BIODIVERSITE DE MADAGASCAR**

Comptes de résultat par nature
aux 31 Décembre
(Montants exprimés en Ariary)

	Note	2023	2022	Variation	%
Chiffre d'affaires		-	-	-	0%
Production stockée		-	-	-	0%
Production immobilisée		-	-	-	0%
I- Production de l'exercice		-	-	-	0%
Achats consommés	11	(105.064.534,34)	(80.348.977,54)	(24.715.556,80)	31%
Services extérieurs et autres consommations	12	(4.286.165.048,50)	(3.205.381.298,56)	(1.080.783.749,94)	34%
II- Consommation de l'exercice		(4.391.229.582,84)	(3.285.730.276,10)	(1.105.499.306,74)	34%
III- Valeur ajoutée (I - II)		(4.391.229.582,84)	(3.285.730.276,10)	(1.105.499.306,74)	34%
Charges de personnel	13	(1.390.583.996,73)	(1.150.174.618,71)	(240.409.378,02)	21%
Impôts, taxes et versements assimilés		(1.429.000,00)	(1.158.800,00)	(270.200,00)	23%
IV- Excédent brut d'exploitation		(5.783.242.579,57)	(4.437.063.694,81)	(1.346.178.884,76)	30%
Autres produits opérationnels	14	6.293.268.295,06	2.092.417.725,04	4.200.850.570,02	201%
Autres charges opérationnelles	15	(21.465.727.742,62)	(14.770.838.701,69)	(6.694.889.040,93)	45%
Dotations aux amortissements, aux provisions et pertes de valeur		(154.624.448,43)	(152.093.928,31)	(2.530.520,12)	2%
Reprise sur provisions et pertes de valeur		-	-	-	0%
V- Résultat opérationnel		(21.110.326.475,56)	(17.267.578.599,77)	(3.842.747.875,79)	22%
Produits financiers	16	107.999.254.122,42	25.145.152.065,60	82.854.102.056,82	330%
Charges financières	17	(20.443.916.873,31)	(85.457.592.956,95)	65.013.676.083,64	(76%)
VI- Résultat financier		87.555.337.249,11	(60.312.440.891,35)	147.867.778.140,46	(245%)
VII- Résultat des activités ordinaires avant impôts		66.445.010.773,55	(77.580.019.491,12)	144.025.030.264,67	(186%)
Impôts exigibles sur le résultat		-	-	-	0%
Impôts différés (Variation)		-	-	-	0%
Total des produits des activités ordinaires		114.292.522.417,48	27.237.569.790,64	87.054.952.626,84	320%
Total des charges des activités ordinaires		(47.847.511.643,93)	(104.817.589.281,76)	56.970.077.637,83	(54%)
VIII- Résultat net des activités ordinaires		66.445.010.773,55	(77.580.019.491,12)	144.025.030.264,67	(186%)
Eléments extraordinaires (produits)		-	-	-	0%
Eléments extraordinaires (charges)		-	-	-	0%
IX- Résultat extraordinaires		-	-	-	0%
X- Résultat net de l'exercice		66.445.010.773,55	(77.580.019.491,12)	144.025.030.264,67	(186%)

**FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES
ET LA BIODIVERSITE DE MADAGASCAR**

Comptes de résultat par fonction
aux 31 Décembre
(Montants exprimés en Ariary)

	Note	2023	2022	Variation	Variation %
Produits des activités ordinaires			-	-	-
Coût des ventes		(4.391.229.582,84)	(3.285.730.276,10)	(1.105.499.306,74)	34%
Marge Brute		(4.391.229.582,84)	(3.285.730.276,10)	(1.105.499.306,74)	34%
Autres produits opérationnels	14	6.293.268.295,06	2.092.417.725,04	4.200.850.570,02	201%
Coûts commerciaux	13	(1.390.583.996,73)	(1.150.174.618,71)	(240.409.378,02)	21%
Charges administratives		(156.053.448,43)	(153.252.728,31)	(2.800.720,12)	2%
Autres charges opérationnelles	15	(21.465.727.742,62)	(14.770.838.701,69)	(6.694.889.040,93)	45%
Résultat Opérationnel		(21.110.326.475,56)	(17.267.578.599,77)	(3.842.747.875,79)	22%
Produits financiers	16	107.999.254.122,42	25.145.152.065,60	82.854.102.056,82	330%
Charges financières	17	(20.443.916.873,31)	(85.457.592.956,95)	65.013.676.083,64	(76%)
Résultat avant Impôt		66.445.010.773,55	(77.580.019.491,12)	144.025.030.264,67	(186%)
Impôts exigibles sur résultats		-	-	-	-
Impôts différés		-	-	-	-
Résultat net des activités ordinaires		66.445.010.773,55	(77.580.019.491,12)	144.025.030.264,67	(186%)
Charges extraordinaires		-	-	-	-
Produits extraordinaires		-	-	-	-
Résultat net de l'exercice		66.445.010.773,55	(77.580.019.491,12)	144.025.030.264,67	(186%)

**FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES
ET LA BIODIVERSITE DE MADAGASCAR**

Tableaux de flux de trésorerie
aux 31 Décembre
(Méthode directe)
(Montants exprimés en Ariary)

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Encaissement reçus (clients et autres débiteurs)	1.712,20	4.728,06
Sommes versées (fournisseurs, personnel et autres créiteurs d'exploitation)	(4.654.384.831,27)	(3.777.754.546,64)
Intérêts et autres frais financiers payés	(1.226.149.794,53)	(953.040.789,65)
Subventions reçues	-	-
Subventions accordées	(21.321.793.301,09)	(14.533.384.970,45)
Flux de trésorerie liés à des événements extraordinaires	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)	(27.202.326.214,69)	(19.264.175.578,68)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(1.167.513.040,04)	(158.767.616,72)
Encaissements sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Décaissements sur acquisition d'immobilisations financières	-	-
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières	-	-
Intérêts encaissés sur placements financiers	155.375.446.344,27	(60.314.570.831,60)
Dividendes et quote-part de résultats reçus	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement (B)	154.207.933.304,23	(60.473.338.448,32)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	-
Encaissements suite au déblocage des endowments funds	49.864.316.196,00	68.579.592.568,05
Fonds reçus des bailleurs	6.620.934.100,55	1.185.813.872,80
Encaissement provenant d'emprunts	-	-
Émission d'emprunts ou d'autres dettes assimilées	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)	56.485.250.296,55	69.765.406.440,85
Variation de trésorerie de la période (A+B+C)	183.490.857.386,09	(9.972.107.586,15)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	548.357.908.326,54	558.330.015.912,69
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	731.848.765.712,63	548.357.908.326,54
Variation de trésorerie de la période	183.490.857.386,09	(9.972.107.586,15)

FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES
ET LA BIODIVERSITE DE MADAGASCAR

Tableau de variation des capitaux propres
aux 31 Décembre
(Montants exprimés en Ariary)

	Dotations en capital	Fonds reçus des bailleurs de fonds	Dépenses cumulées de fonctionnement	Autres capitaux propres	Résultat	Total
Solde au 31 Décembre 2021	455.920.608.226,93	15.870.849.393,53	(15.410.402.951,24)	149.458.516.624,42	25.471.247.754,76	631.310.819.048,40
Changement de méthode comptable	-	-	-	-	-	-
Correction d'erreurs	-	-	-	-	-	-
Autres produits et charges	-	-	-	-	-	-
Affectation résultat & report à nouveau	-	-	-	25.471.247.754,76	(25.471.247.754,76)	-
Opération en capital	8.859.055,00	1.185.813.872,80	(1.316.520.946,15)	3.285.388,75	-	(118.562.629,60)
Résultat net de l'exercice 2022	-	-	-	-	(77.580.019.491,12)	(77.580.019.491,12)
Solde au 31 Décembre 2022	455.929.467.281,93	17.056.663.266,33	(16.726.923.897,39)	174.933.049.767,93	(77.580.019.491,12)	553.612.236.927,68
Changement de méthode comptable	-	-	-	-	-	-
Correction d'erreurs	-	-	-	-	-	-
Autres produits et charges	-	-	-	-	-	-
Affectation résultat & report à nouveau	-	-	-	(77.580.019.491,12)	77.580.019.491,12	-
Opération en capital	49.864.316.196,00	6.620.934.100,55	(3.631.294.244,84)	68.009.560.294,13	-	120.863.516.345,84
Résultat net de l'exercice 2023	-	-	-	-	66.445.010.773,55	66.445.010.773,55
Solde au 31 Décembre 2023	505.793.783.477,93	23.677.597.366,88	(20.358.218.142,23)	165.362.590.570,94	66.445.010.773,55	740.920.764.047,08

Rapport spécial

du Commissaire aux comptes

relatifs aux articles 18 et 19 de la Loi 2004-014 du 19 Août 2004

Exercice clos au 31 Décembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous n'avons été informés d'aucune opération réalisée au cours de l'exercice 2023 entrant dans le cadre des articles 18 et 19 ci-dessous de la loi n° 2004-014 du 19 Août 2004 portant refonte du régime des Fondations à Madagascar et n'avons identifié aucune opération s'y rapportant dans les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2023.

Selon l'Article 18 : La Fondation ne peut accorder de prêts, de découverts en compte courant, de subventions ni de libéralités directement ou par personne interposée aux membres du Conseil d'Administration, de la direction exécutive, aux Commissaires aux Comptes ou aux gestionnaires de fonds.

De même, la Fondation ne peut se porter caution ni donner aval à des engagements pris par eux envers les tiers. Cette interdiction s'étend aux conjoints, aux parents et alliés jusqu'au quatrième degré inclus.

Les actes pris en violation des interdictions édictées aux alinéas précédents sont nuls et de nul effet.

Les bénéficiaires et les auteurs de tels actes sont passibles de dommages-intérêts envers la Fondation sans préjudice des sanctions disciplinaires.

Selon l'Article 19 : Les contrats de prestation de services conclus entre les Fondateurs/donateurs ou leurs représentants et la Fondation sont soumis à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration et communiqués aux Commissaires aux Comptes qui établissent un rapport spécial à ce titre. Tous les bailleurs/ donateurs de la Fondation concernés sont destinataires de ce rapport spécial.

Antananarivo, le 07 Mai 2024

Le Commissaire aux comptes

Delta Audit



Lovaniana RANDRIANARIJAGNA
Partner



Denis RATSIMANDRESY
Partner

12.2. UNE BONNE PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS

A fin Décembre 2023, la valeur du portefeuille consolidé était de **USD 151.4 millions pour un montant nominal de USD 149.2 millions**.

12.2.1 Une année mouvementée

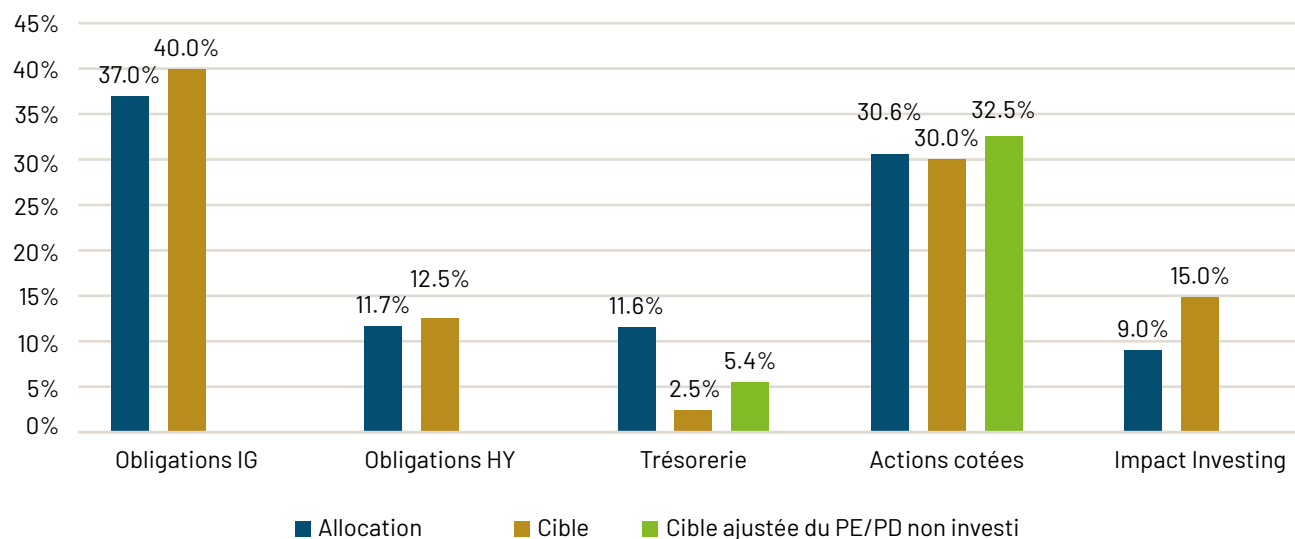
L'année 2023 a été très mouvementée sur les marchés financiers. Mars 2023 a vu un affolement suite à l'effondrement de la Silicon Valley Bank, entraînant sur le marché obligataire des fluctuations d'une ampleur inconnue depuis des décennies. En Mai 2023, l'engouement croissant pour l'intelligence artificielle (IA) déclenché par ChatGPT, a conduit à une surperformance prononcée des grandes entreprises technologiques. Puis, à partir de l'été, la perspective de taux d'intérêt plus élevés pour un temps plus long (*higher for longer*) a déclenché un important mouvement de baisse des valeurs obligataires, ce qui a brièvement poussé le rendement des bons du Trésor américains à 10 ans au-dessus de 5%, pour la première fois depuis la crise financière globale de 2008.

La situation géopolitique fragile est restée au centre des préoccupations en 2023, en particulier après l'attaque du Hamas contre Israël en Octobre 2023. Malgré ce contexte, à partir de fin Octobre un rallye boursier majeur a eu lieu sur plusieurs classes d'actifs dont les actions et les obligations, la baisse de l'inflation rassurant les investisseurs et augmentant la probabilité d'un atterrissage en douceur (*soft landing*) de l'économie. Ce rallye s'est accéléré en Décembre 2023, notamment après que la Réserve fédérale américaine ait signalé 75 points de base de baisse de taux pour 2024.

12.2.2. Répartition du portefeuille

La répartition du capital par classes d'actifs apparaît sur le graphique ci-dessous :

FIGURE 9. RÉPARTITION DU CAPITAL PAR CLASSES D'ACTIFS EN 2023



Source : FAPBM

La répartition du portefeuille à fin 2023 diffère quelque peu de l'allocation cible définie dans la Politique d'Investissement révisée de Mars 2023 de la FAPBM. Ceci s'explique principalement par les apports au capital qui ont été reçus en décembre 2023.

Il est également prévu de compléter la poche d'Impact Investing en Private Equity et en Private Debt. Le processus d'analyse des fonds dans lesquels la FAPBM pourrait investir est en cours, avec l'aide de Symbiotics, le nouveau conseiller de la poche Impact Investing.

12.2.3. Tendance à la hausse de la performance du portefeuille

Le portefeuille de la FAPBM a affiché une performance positive de +11.64% en 2023, en ligne avec le benchmark de l'allocation stratégique (+11.96%). Notons la performance exceptionnelle des actions en 2023 (+23.10%).

La Politique d'Investissement, telle qu'établie en 2023, fixe un objectif long terme de 5.0% net (l'objectif était de 4.0% dans la Politique d'Investissement de 2020). La FAPBM est au-dessus de cet objectif depuis les cinq (5) dernières années (+5.2% de performance annualisée).

TABLEAU 8. PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE EN 2023

POCHE	PERFORMANCE	BENCHMARK
Actions	+23,10%	+23,79%
Obligations Investment Grade (IG)	+6,86%	+6,77%
Obligations High Yield (HY)	+12,59%	+13,75%
Obligations émergentes	+0,65%	+1,86%
Impact Investing	+3,38%	+6,80%
Trésorerie	+3,43%	+4,95%

Source : FAPBM

- **Poche Actions** : Il est à noter que cette poche comprend trois (3) fonds, à savoir : le fonds Janus Henderson Sustainable Global Equity, introduit le 1er Février 2022, le fonds Artisan Global Opportunities, introduit entre Février et Avril 2022, et le fonds UBAM 30 Global Leaders, entré dans le portefeuille le 21 Juillet 2022.
- **Poche Obligations High Yield** : Cette poche est constituée d'un seul fonds, Bluebay Global High YieldBond Fund. Pour rappel, le fonds a été souscrit à fin 2020.
- **Poche Obligations émergentes** : Cette poche est constituée du seul fonds Pimco ESG Emerging Markets Bonds Fund. Pour rappel, le fonds a été souscrit en Novembre 2020 et la position a été totalement liquidée le 8 Mars 2023.

Le tableau suivant retrace les performances du portefeuille de la FAPBM ces cinq dernières années.

TABLEAU 9. PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE DE 2019 À 2023

ANNÉE	2019	2020	2021	2022	2023
Performance annuelle	12,67%	7,58%	6,33%	-10,57%	11,64%

Source : FAPBM

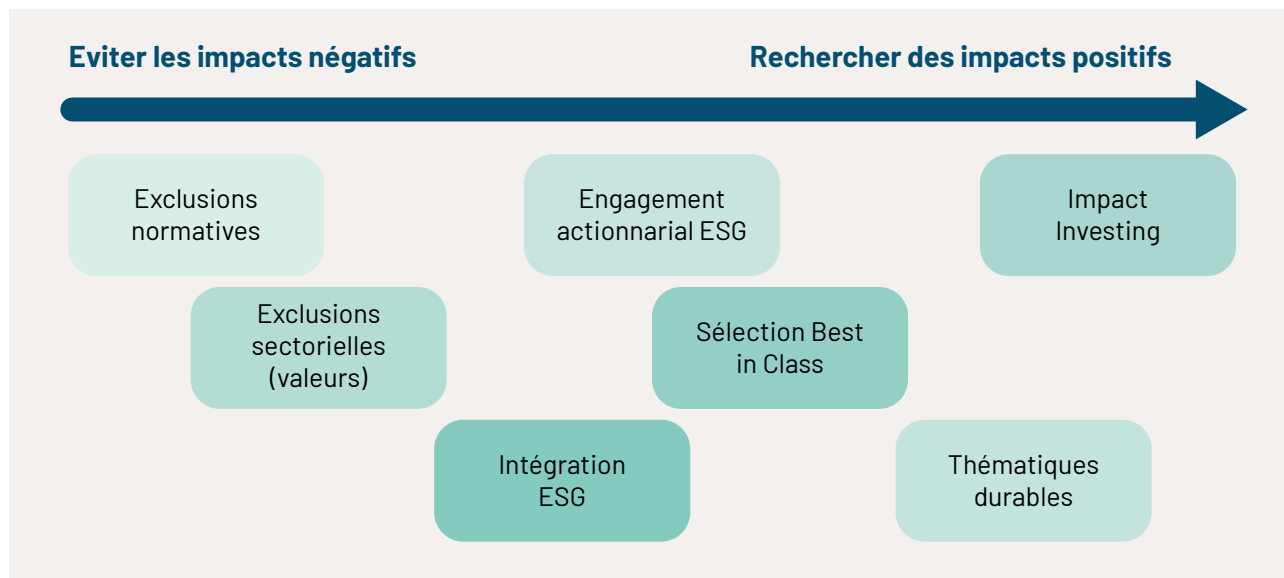


Réunion annuelle des contributeurs, Antsirananana (C) FAPBM

12.2.4. Portefeuille financier responsable et impactant

L'ISR (Investissement socialement responsable) recouvre les sept différentes stratégies ci-dessous :

FIGURE 10. LES SEPT STRATÉGIES DE L'ISR



Source : FAPBM



La totalité du portefeuille financier de la FAPBM suit au moins trois de ces stratégies ISR. Notons notamment que :

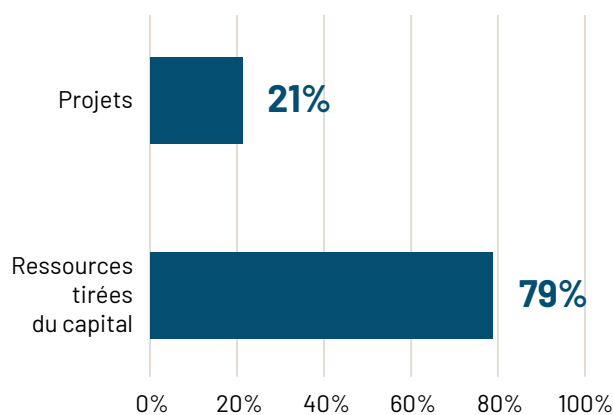
- 100% du portefeuille suit une stratégie d'exclusion sectorielle,
- 100% du portefeuille applique une stratégie d'intégration ESG,
- 40% du portefeuille fait l'objet d'une stratégie d'engagement,
- 9% du portefeuille est dédié à des stratégies d'impact (objectif de 15%),

12.3. EVOLUTION FINANCIÈRE DES RESSOURCES ET DÉPENSES

12.3.1. Evolution des ressources globales de la FAPBM

Les ressources principales de la FAPBM restent les revenus du capital, qui se sont élevés à 5,3 millions USD. En addition aux revenus du capital, les trois projets gérés, à savoir GEF6 AMP, Lemur Portal, et Projet de conservation des forêts de baobabs de l'Ouest, ont apporté des ressources supplémentaires pour 1,4 millions USD.

FIGURE 11. RÉPARTITION DES RESSOURCES EN 2023



Source : FAPBM

Les ressources mises à la disposition de la FAPBM au titre de l'année 2023 se sont donc élevées à près de 6,8 millions USD, en hausse de 49 % par rapport à l'année 2022.

TABLEAU 10. ÉVOLUTION DES RESSOURCES EN USD (2022-2023)

RUBRIQUE	2022	2023	VARIATION
Revenus du capital	4 199 978	5 336 161	+27%
Projets	333 200	1 435 122	+331%
TOTAL	4 533 179	6 771 283	+49%

Source : FAPBM

12.3.2. Évolution des emplois locaux en 2023

Les emplois locaux de l'année 2023 ont connu une hausse de 50 % par rapport à l'année 2022. Les financements sur revenus du capital¹³ ont connu une augmentation significative de 36 %. De leurs côtés, les avances sur Sinking Fund et les projets ont connu une hausse exceptionnelle de plus de 200 %.

TABLEAU 11. ÉVOLUTION DES EMPLOIS LOCAUX EN USD (2022-2023)

RUBRIQUE	2022	2023	VARIATION
Subventions aux AP sur revenus du capital	3 055 967	4 164 618	+36%
Appui exceptionnel aux AP	372 648	350 565	-6%
Avances Sinking Fund KfW	158 377	481 056	+204%
Mise en œuvre des projets	293 454	1 003 891	+242%
Charges locales de la FAPBM	542 106	674 566	+24%
Investissements de la FAPBM	36 074	23 351	-35%
Dépenses pour gérer les projets	28 685	54 183	+89%
TOTAL	4 487 311	6 752 230	+50%

Source : FAPBM

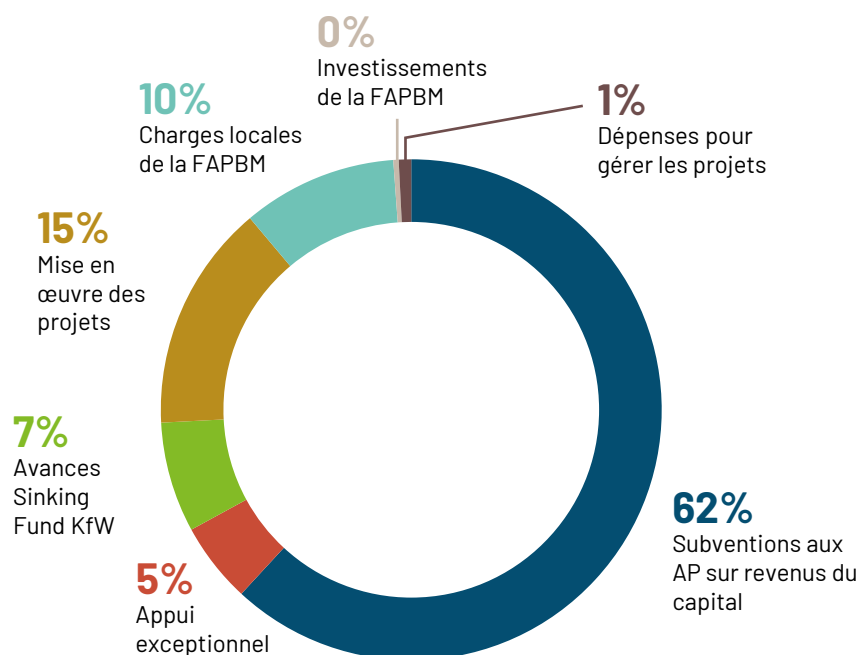
En 2023, les charges locales de fonctionnement ont été limitées à 10 % des emplois locaux. Par ailleurs, les coûts de gestion des projets ont représenté 1 %. **Les financements des AP ont donc représenté 89 % des emplois locaux.** Il est utile de rappeler que les frais de gestion alloués à la FAPBM représentent au maximum 15% du budget de chaque projet.



13 Les financements sur revenus du capital incluent les subventions annuelles allouées aux AP ainsi que les financements ponctuels (FIS, FAR AP)

**FIGURE 12. RÉPARTITION
DES EMPLOIS LOCAUX EN
2023**

Source : FAPBM



12.3.3. Evolution des charges locales de fonctionnement de la FAPBM

Afin de faire face à l'accroissement des activités, les charges locales de la FAPBM ont augmenté de 24% :

TABEAU 12. ÉVOLUTION DES CHARGES LOCALES DE FONCTIONNEMENT EN USD (2022-2023)

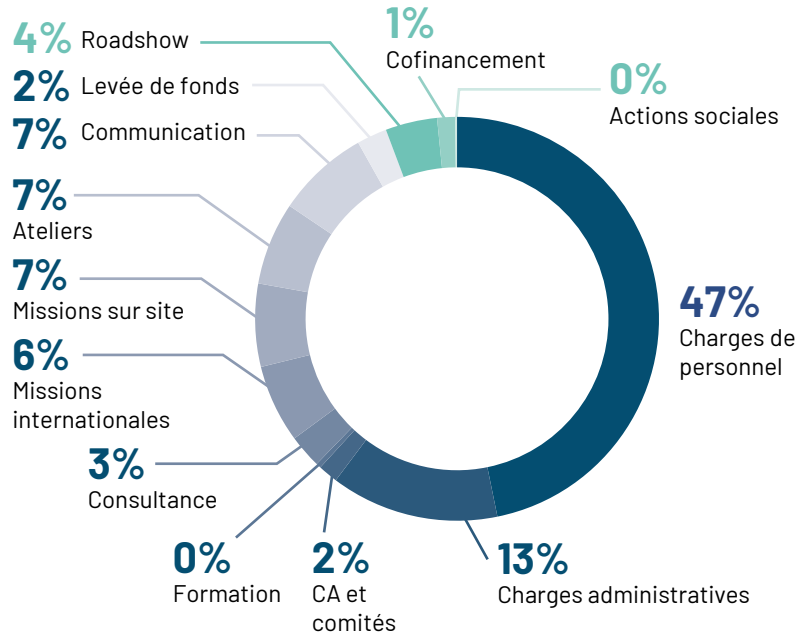
RUBRIQUE	2022	2023	VARIATION
Charges de personnel	280 699	315 638	+12%
Charges administratives	71 216	90 797	+27%
CA et comités	14 936	10 697	-28%
Formation	434	2 653	+511%
Consultance	15 633	18 061	+16%
Missions internationales	34 355	42 219	+23%
Missions sur sites	39 387	44 801	+14%
Ateliers	21 408	44 740	+109%
Communication	44 411	50 039	+13%
Levée de fonds	19 627	16 278	-17%
Roadshow		27 971	
Cofinancement		9 771	
Actions sociales		902	
TOTAL	542 106	674 566	+24%

Source

En 2023, les charges locales de fonctionnement étaient réparties comme suit :

FIGURE 13. RÉPARTITION DES CHARGES LOCALES EN 2023

Source : FAPBM



12.3.4. Frais de la gestion du portefeuille

Les frais engendrés pour gérer le patrimoine a représenté 0,37% de la valeur du patrimoine en 2023, contre 0,43% en 2022.

TABLEAU 13. FRAIS DE GESTION DES AVOIRS À L'EXTÉRIEUR EN USD (2022-2023)

RUBRIQUE	2022	2023	EVOLUTION
Commissions (custody, gestion, transaction et conseils)	606 681	517 943	-14,62 %
Patrimoine moyen	140 052 614	139 253 629	-0,57 %
Frais en %	0,43 %	0,37 %	

Source : FAPBM



Contributeurs FAPBM sur terrain, Réunion des contributeurs Antsirahana, 2023 © FAPBM



© FAPBM

MESSAGE DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

Je me réjouis de constater que nos indicateurs d'impact continuent de croître depuis la reprise post-Covid, témoignant ainsi de l'efficacité de nos actions dans la protection de la biodiversité malgache.

Pour l'année 2024, la FAPBM souhaite renforcer la diversification de ses sources de financement. Nous prévoyons de mobiliser le secteur privé en créant des mécanismes financiers innovants qui attireront de nouveaux investisseurs. Cette stratégie vise à garantir une croissance financière soutenue pour soutenir nos projets de conservation à long terme.

Cette année 2024 revêt également une importance particulière avec des rendez-vous majeurs tels que la COP sur la biodiversité (COP16 CBD) où Madagascar aura l'opportunité d'exposer ses avancées en matière de préservation de la biodiversité. La FAPBM s'engage à jouer un rôle actif lors de ces événements pour sensibiliser la communauté internationale à l'importance cruciale de la biodiversité de Madagascar et obtenir des engagements financiers accrus pour la protection de nos aires protégées.

En parallèle, nous nous engageons à renforcer nos outils de gestion pour mieux gérer l'augmentation des financements et en attribuer davantage. Ce renforcement permettra à la FAPBM d'améliorer encore l'efficacité de ses interventions sur le terrain et d'assurer une gestion transparente et responsable des ressources allouées.

L'année 2024 s'annonce comme une période de défis et d'opportunités pour la FAPBM. Avec une mobilisation accrue et une gestion renforcée, nous sommes déterminés à continuer de protéger les trésors naturels de Madagascar tout en contribuant au développement durable des communautés locales.

Alain Liva RAHARIJAONA



Oiseaux d'eau, Mandrozo © TPF

14.1. INDICE D'INTÉGRITÉ BIOTIQUE

L'IBI est un indice synthétique mettant en relation l'intégrité physique des habitats naturels des AP et l'état de conservation des espèces cibles (abondance et/ou densité). Sa valeur varie de 0 à 5 qui est le meilleur niveau.

Une cible de conservation est un élément de la biodiversité nécessitant une suivi particulier en raison de son caractère exceptionnel ou de son niveau de menace.

Une cible peut être une espèce importante ou un habitat particulier. Dans le cas où la cible est un habitat, son contenu constitue des cibles intégrées. Ces cibles servent d'indicateurs pour la santé écologique de l'AP et leur conservation assurera la conservation de toute la biodiversité représentative de l'AP.

Le calcul de cet indice d'intégrité biologique peut également faire intervenir les valeurs des services écosystémiques tels que l'eau potable ou l'eau d'irrigation, l'évitement des éboulements ou l'ensablement des champs de culture...

Actuellement, la FAPBM envisage d'intégrer l'évaluation de ces services écosystémiques dans le calcul de l'IBI, en collaboration avec ses partenaires techniques au niveau national et international.

14.2. PRÉSENTATION DES AP FINANÇÉES

1. AGNALAZAHA (MBG)

LOCALISATION : Province Fianarantsoa ; Région Atsimo Atsinanana ; District Farafangana.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt littorale, *Eulemur cinereiceps* – Varikamena, *Asteropeia micraster* – Manokimena, *Cryptocarya velutina* – hazotavolo.

VALEUR ÉCONOMIQUE : L'AP d'Agnalazaha est une des dernières forêts littorales dans cette partie de l'île. Les principales fonctions écologiques de ces forêts littorales résident dans la stabilisation du sol, très fragile et instable dans cette région. Elle retient également l'eau des fleuves et rivières, pour les populations riveraines et les champs de culture, avant qu'ils se déversent dans l'océan.

L'AP d'Agnalazaha est accessible par la route nationale n°45 reliant Farafangana à Vangaindrano. Elle présente un grand potentiel touristique.

SURFACE : 2 745 ha

2. AMBATOVAKY (MNP)

LOCALISATION : Province Toamasina ; Région Analanjirofo ; District Soanierana Ivongo.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide de basse altitude (314 à 800 m), forêt dense humide de moyenne altitude (800 à 1175 m) et Indri indri, Propithecus diadema diadema et Varecia variegata variegata.

VALEUR ÉCONOMIQUE : De nombreux cours d'eau prennent leurs sources dans la Réserve d'Ambatovaky qui constitue un véritable château d'eau pour toute la région environnante.

SURFACE: 78 139 ha

3. AMBODIVAHIBE (CONSERVATION INTERNATIONAL)

LOCALISATION : Province Antsiranana ; Région Diana ; District Antsiranana II.

CIBLES DE CONSERVATION : Récifs coralliens, mangroves, zones d'herbier, les chauves-souris Pteropus rufus ; les tortues marines : Eretmochelys imbricata, Chelonia mydas.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Les ressources halieutiques constituent un moyen de subsistance pour la population riveraine du parc. La NAP d'Ambodivahibe ravitaille une grande partie des produits halieutiques (poissons, crevettes, crabes, poulpes) du marché de la ville d'Antsiranana.

SURFACE: 39 794 ha

4. AMBOHITANTELY (MNP)

LOCALISATION : Province Antananarivo ; Région Analamanga ; District Ankazobe

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense sèche humide de moyenne altitude, Eulemur fulvus, Dypsis decipiens, Dypsis oropedionis.

VALEUR ÉCONOMIQUE : La réserve spéciale d'Ambohitantely joue le rôle de régulateur du cycle de l'eau irriguant la zone périphérique.

SURFACE : 5 600 ha

5. ANALALAVA (MBG)

LOCALISATION : Province Toamasina ; Région Atsinanana ; District Toamasina II.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide de basse altitude, lémuriens, plantes menacées.

VALEUR ÉCONOMIQUE : La forêt fournit les matières premières pour l'artisanat et la vannerie qui procurent des revenus non négligeables aux ménages.

La forêt est la source de plusieurs rivières qui assurent l'irrigation des rizières des bas-fonds.

SURFACE : 229 ha

6. ANALAMAZAOTRA (MNP)

LOCALISATION : Province Toamasina ; Région Alaotra Mangoro ; District Moramanga

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide de moyenne altitude, Indri indri, Propithecus diadema, Varecia variegata.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le parc national Analamazaotra est source de devises et représente une opportunité d'emploi pour les riverains (opérateurs privés, communautés riveraines) à travers l'écotourisme.

SURFACE : 810 ha

7. ANALAMERANA (MNP)

LOCALISATION : Province Antsiranana ; Régions DIANA et SAVA ; Districts Antsiranana II et Vohemar

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt Dense Sèche, Propithecus perrieri.

VALEUR ÉCONOMIQUE : La forêt ripicole (galerie) le long des vallées et des pentes abruptes, assure la viabilité des activités agricoles dans trois communes rurales de la région à travers la protection des sols et des bassins versants. Les huit cours d'eau pérennes retrouvés dans la réserve d'Analamerana assurent les besoins en eau potable de ces trois communes.

SURFACE : 34 700 ha

8. ANDASIBE MANTADIA (MNP)

LOCALISATION : Province Toamasina ; Région Alaotra Mangoro ; District Moramanga

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide de moyenne altitude, Indri indri, *Mantella aurantiaca*.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Andasibe Mantadia est l'une des AP les plus visitées du Système d'Aires Protégées de Madagascar (SAPM), donc représente une opportunité d'emploi ainsi qu'une source de revenu notable pour les riverains. Elle assure également le rôle de source en eau potable pour les villages voisins.

SURFACE : 15 480 ha

9. ANDOHAHELA (MNP)

LOCALISATION : Province Toliara ; Région Anosy ; Districts Amboasary Atsimo et Taolagnaro.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt humide de basse altitude, forêt humide de moyenne altitude, forêt de transition, Haut fourré à Didiereaceae et Euphorbia.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le parc représente un réservoir d'eau pour l'ensemble des zones d'Anosy, Androy et Atsimo Atsinanana : il couvre les besoins en eau des populations aux alentours ainsi que l'irrigation des champs de culture de trois vastes zones de production agricole (vallée de Manampanihy, bassin d'Amboasary et plaines aux alentours d'Isaka).

SURFACE : 76 140 ha

10. ANDRAFIAMENA ANDAVAKOERA (FANAMBY)

LOCALISATION : Province Antsiranana ; Région Diana ; Districts Antsiranana II et Ambilobe.

CIBLES DE CONSERVATION : forêts, *Propithecus perrieri*, *Adansonia perrieri*, *Adansonia madagascariensis*.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Offre une opportunité de revenus supplémentaires aux ménages grâce au tourisme.

SURFACE : 73 319 ha

11. ANDRANOMENA (MNP)

LOCALISATION : Province Toliara, Région Menabe, District Morondava.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense sèche.

VALEUR ÉCONOMIQUE : La réserve constitue avec le parc national de Kirindy Mité un régulateur du climat de la région ainsi qu'un réservoir génétique de biodiversité.

SURFACE : 6 420 ha

12. ANDRINGITRA (MNP)

LOCALISATION : Province Fianarantsoa ; Régions Haute Matsiatra et Ihorombe ; Districts Ambalavao et Ivohibe.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide de basse altitude (650-800 m), Forêt dense sclérophylle de montagne (1800-2000 m), *Eulemur cinereiceps*, *Ravena glauca*.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le Parc National d'Andringitra abrite de nombreuses sources d'eau irriguant les plaines du plateau d'Ihorombe jusque dans le Sud de Madagascar. Il cache de nombreuses chutes d'eau et de cascades, de grottes sacrées et de piscines naturelles.

SURFACE : 31 160 ha

13. ANJANAHARIBE-SUD (MNP)

LOCALISATION : Province Antsiranana ; Régions SAVA et Sofia ; Districts d'Andapa, Bealanana et Befandriana Nord.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide de moyenne altitude, Indri indri.

VALEUR ÉCONOMIQUE : La réserve assure le rôle de source hydrologique alimentant les bassins de la région, et de protection des réseaux hydrographiques irriguant la grande superficie de riziculture de la cuvette d'Andapa. Elle joue également un rôle important dans la régulation du climat de la région.

SURFACE : 26 903 ha

14. ANKARAFANTSIKA (MNP)

LOCALISATION : Province Mahajanga ; Région Boeny ; District Ambato Boeny et Marovoay.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense sèche semi-caducifoliée sur sable, Forêts marécageuses (Raphièrès ; Frap), Lacs permanents, Lémuriens diurnes (*Propithecus coquereli*, *Eulemur mongoz*), Lémurien nocturne (*Avahi occidentalis* *Lepilemur edwardsi*).

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le parc régule le cycle de l'eau qui irrigue les plaines rizicoles de Marovoay, un des greniers à riz de Madagascar et les zones périphériques jusqu'à Soalala et Besalampy.

C'est un parc national accessible avec de nombreux attraits touristiques. Ce sont des opportunités de revenus supplémentaires pour les communautés grâce à l'écotourisme.

SURFACE : 136 513 ha

15. ANKARANA (MNP)

LOCALISATION : Province Antsiranana ; Région Diana ; District Ambilobe.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense sèche, Canyons et Tsingy et son peuplement.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Les activités d'aménagement, d'entretien et de maintien de la biodiversité alimentent les manques à gagner de la population riveraine par l'emploi de la main d'œuvre locale.

L'écotourisme multiplie les filières porteuses et les sources de revenus pour la population, une partie du droit d'entrée aux AP (DEAP) permet à la communauté riveraine de bénéficier de microprojets et d'activités génératrices de revenus.

SURFACE : 18 225 ha

16. ANKIVONJY (WCS)

LOCALISATION : Province Antsiranana ; Région Diana ; District Ambanja.

CIBLES DE CONSERVATION : les mammifères marins (baleine et dauphin), les tortues marines, les raies et requins, les récifs coralliens, les mangroves.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Ankivonjy présente une forte valeur paysagère. Les activités de pêche et les activités touristiques constituent une source de revenu pour la population autour de l'Aire Protégée.

SURFACE : 139 409 ha

17. ANTREMA (MNHN)

LOCALISATION : Province Mahajanga ; Région Boeny ; District Mitsinjo.

CIBLES DE CONSERVATION : Zones à raphièrès, mangroves, forêt dense sèche semi-caducifoliée, *Propithecus coronatus*, *Eulemur fulvus rufus*, *Eulemur mongoz*, *Microcebus murinus* et *Lepilemur edwardsi*.

VALEUR ÉCONOMIQUE : L'AP fournit les matières premières utilisées localement pour la vannerie qui est la principale activité génératrice des revenus des femmes.

Les pêches maritimes représentent les principales sources de revenus des populations locales dans cette région.

SURFACE : 20 620 ha

18. AIRE PROTÉGÉE DU MENABE ANTIMENA – APMA (FANAMBY, CNFEREF, DURRELL)

LOCALISATION : Province Toliara ; Région Menabe ; Districts Morondava et Belo/Tsiribihina.

CIBLES DE CONSERVATION : forêt dense sèche, mangrove, lacs (Bedo et Kimanomby), *Microcebus berthae* (le plus petit primate du monde), *Lepilemur ruficaudatus*, *Hypogeomys antimena*, *Pyxis planicauda*, communautés d'oiseaux d'eau, *Adansonia grandidieri*, *Hazomalania voyroni*, *Diospyros spp.*, *Dalbergia spp.* et *Santalina madagascariensis*.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Offre des revenus supplémentaires pour la population grâce à l'écotourisme dans la réserve spéciale d'Andranomena et au Centre National de Formation, d'Etude et de Recherche sur l'Environnement et Foresterie (CNFEREF). Existence d'une association de sculpteurs valorisant les bois (précieux) morts dans les zones de droit d'usage dont la filière est bien structurée et rapporte beaucoup aux communautés.

SURFACE : 210 312 ha

19. BAIE DE BALLY (MNP)

LOCALISATION : Province Mahajanga ; Région Boeny ; District Soalala.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêts denses sèches avec ses cibles intégrées, *Astrochelys yniphora*, lémuriens diurnes.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le parc constitue un réservoir d'eau pour la riziculture et un réservoir en ressources halieutiques qui permettent à la population d'en tirer des bénéfices en tant que sources de revenus.

La zone raphière soumise à un cahier de charges (CUA) fournit les matières premières pour la population, dont la vente des produits constitue une source de revenus.

SURFACE : 57 418 ha

20. BEANKA (BCM)

LOCALISATION : Province Mahajanga ; Région Melaky ; District Maintirano, Morafenobe.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense sèche caducifoliée, forêts de bas-fonds et forêts ripicoles, lémuriens, faune aviaire, reptiles et amphibiens.

VALEUR ÉCONOMIQUE : L'AP est un grand réservoir d'eau qui alimente en eau les champs de culture jusque dans les grandes plaines de Maintirano. Les forêts sont essentielles pour les villageois en leur fournissant différentes plantes médicinales, mais elles servent également d'abris pour les troupeaux de zébus en cas d'attaque des Dahalo (grand banditisme).

SURFACE : 17 000 ha

21. BEMARAHA (MNP)

LOCALISATION : Province Mahajanga ; Région Melaky ; Districts Antsalova et Morafenobe.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense sèche sur plateau calcaire, *Eulemur rufus*, reptiles commercialisés (*Brookesia peramata* et *Uroplatus henkeli*), *Erymnochelis madagascariensis*.

VALEUR ÉCONOMIQUE : C'est le parc national le plus visité dans le SAPM.

Le Parc joue le rôle de château d'eau de toutes les parties en aval du plateau de Bemaraha, on y trouve la plaine de Bemamba qui est l'un des greniers à riz de la région. Il contribue également à la protection des valeurs traditionnelles et culturelles des Sakalava par la présence de tombeaux vazimba dans les gorges de Manambolo.

SURFACE : 157 710 ha

22. BETAMPONA (MNP)

LOCALISATION : Province Toamasina ; Région Atsinanana ; District Toamasina II

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide sempervirente de base altitude, *Varecia variegata variegata*, *Dalbergia ssp.*

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le réseau hydrique de Betampona alimente en eau potable les zones périphériques de la Réserve ; c'est aussi une source d'eau pour les deux bassins versants en aval notamment pour la riziculture ; enfin il sert de voie fluviale praticable pour le transport des produits.

SURFACE : 2 228 ha

23. BEZA MAHAFALY (MNP)

LOCALISATION : Province Toliara ; Région Atsimo Andrefana ; District Betioky Atsimo

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt intermédiaire, forêt galerie, fourré xérophile, *Propithecus verreauxi*, *Lemur catta*.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le réseau hydrique de la réserve spéciale de Beza Mahafaly alimente en eau potable les zones alentours.

SURFACE : 4 200 ha

24. BELEMBOKA- BOMBETOKA (DELC)

LOCALISATION : Province Mahajanga ; Région Boeny ; Districts Mahajanga II, Mitsinjo et Marovoay

CIBLES DE CONSERVATION : Mangrove, *Threskiornis bernieri*, *Ardea humbloti*, *Ardeola idae*, *Anas bernieri*, *Eulemur mongoz*, *Eulemur rufus*, *Propithecus coquereli*, *Propithecus coronatus*, *Microcebus murinus*.

VALEUR ÉCONOMIQUE : L'espèce *Avicennia marina* a la particularité d'abriter des vers à soie qui constituent une source de revenus importante pour la population.

SURFACE : 71 943 ha

25. CAP SAINTE MARIE (MNP)

LOCALISATION : Province Toliara ; Région Androy ; Districts Tsihombe et Beloha

CIBLES DE CONSERVATION : Bush épineux, fourré littoral, végétation naine, *Astrochelys radiata*, *Pyxis arachnoïdes*

VALEUR ÉCONOMIQUE : La réserve spéciale du Cap Sainte Marie constitue une source d'eau alimentant une partie de bassins de la région et protection des réseaux hydrographiques irriguant une partie de la zone périphérique. Opportunité de revenus supplémentaires pour les riverains à travers le tourisme.

SURFACE : 3 610 ha

26. COMPLEXE MAHAVAVY KINKONY – CMK (ASITY)

LOCALISATION : Province Mahajanga ; Région Boeny ; District Mitsinjo.

CIBLES DE CONSERVATION : Lacs, rivières et marécages, mangrove, forêt dense sèche, rôle d'Olivier, poissons endémiques et menacés, oiseaux d'eau, chauve-souris.

VALEUR ÉCONOMIQUE : La mangrove constitue une zone d'importance économique dans le CMK grâce à sa productivité en crevettes, en crabes et poissons.

Les communautés à proximité des embouchures (Ampitsopitsoka, Antsakoamanera, Andolomikopaka, Boeny Ampasy et Boeny-Aranta) vivent des produits de la mer et des mangroves.

L'AP assure également l'approvisionnement en eau potable de la population. La potentialité en artisanat avec le raphia est importante. Des activités de développement (activités génératrices de revenus/AGR, développement de filières, ...), d'IEC et de promotion de l'artisanat ont été mises en oeuvre avec des associations locales de femmes. Les produits de cet artisanat sont écoulés actuellement dans les boutiques de Mahajanga.

SURFACE : 302 000 ha

27. COMPLEXE MANGOKY IHOTRY – CMI (ASITY)

LOCALISATION : Province Toliara ; Régions Atsimo Andrefana, Menabe ; Districts Morombe et Manja.

CIBLES DE CONSERVATION : Lac saumâtre d'Ihotry, lacs d'eau douce et marais, forêt dense sèche, mangroves, oiseaux d'eau endémiques menacés, lémuriens diurnes menacés, *Erymnchelys madagascariensis*, *Charadrius thoracicus*.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le lac Ihotry et les mangroves constituent une réserve en ressources halieutiques pour les riverains. Les communautés riveraines du littoral et du delta (Andranopasy, Antongo, Mangolovolo, Ambohibe) pratiquent la pêche comme principale activité génératrice de revenus.

Les lacs assurent également l'approvisionnement en eau potable et la reconstitution des eaux souterraines. Le développement de la vannerie à partir de l'exploitation de satrana (*Bismarkia* spp.), constitue un complément de revenus pour les femmes.

SURFACE : 426 146 ha

28. CORRIDOR ANKENIHENY-ZAHAMENA (CAZ) (CONSERVATION INTERNATIONAL)

LOCALISATION : Province Toamasina ; Régions Alaotra-Mangoro et Atsinanana ; Districts Moramanga, Ambatondrazaka, Brickaville, Toamasina II et Vatomantry

CIBLES DE CONSERVATION : Marais et marécages, forêt humide de basse altitude, forêt humide de haute et moyenne altitude, forêt sur roche volcanique (Ankerana) et les cibles autres que les écosystèmes, *Indri indri*, *Propithecus diadema*, *Mantella aurantiaca*, *Uroplatus* sp., *Furcifer* sp., *Phelsuma* sp., *Paroedura masobe*, *Diospyros* spp., *Dalbergia baronii*, *Dalbergia monticola*, *Dypsis* spp., *Cyathea* spp.

VALEUR ÉCONOMIQUE : La réserve de ressources naturelles du Corridor Ankeniheny-Zahamena assure la protection et l'alimentation en eau des réseaux hydrographiques qui drainent les grandes vallées de l'Alaotra et des plaines des environs de Toamasina.

SURFACE : 369 266 ha

29. CORRIDOR MAROJEJY-ANJANAHARIBE-TSARATANANA (COMATSA NORD-SUD) (WWF MDCO)

LOCALISATION : Province Antsiranana ; Régions Sava, Sofia et Diana ; Districts Andapa, Bealanana et Befandriana Nord

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide de basse altitude, forêt dense humide de moyenne altitude, *Propithecus candidus*, *Microgale jobihelyi*, *Brachytarsomys villosa*, *Brachypteracias leptosomus*, *Neodrepanis hypoxantha*, *Euryceros prevostii*, *Calumma marojezense*, *Calumma tsaratananense*, *Platypelis tetra*, *Scaphiophryne boribory*

VALEUR ÉCONOMIQUE : Source hydrologique alimentant les bassins de la région ; protection des réseaux hydrographiques irriguant la grande superficie de riziculture de la cuvette d'Andapa. COMATSA joue également un rôle important dans la régulation du climat de la région, Valeurs culturelles favorables à l'environnement.

SURFACE : 317 287 ha

30. GALOKO KALOBINONO (Association FAMELONA)

LOCALISATION : Province Antsiranana ; Région Diana ; District Ambilobe

CIBLES DE CONSERVATION : *Teramulus waterloti*, *Pareuroplus damii*, *Haliaeetus vociferoides*, *Threskiornis bernieri*, *Eupleres major*, *Lepilemur mittermeieri*, *Dypsis ampasindavae*

VALEUR ÉCONOMIQUE : Potentialité écotouristique.

SURFACE : 74 205 ha

31. IBITY (MBG)

LOCALISATION : Province Antananarivo ; Région Vakinankaratra ; District Antsirabe II.

CIBLES DE CONSERVATION : Bois de tapia, forêt galerie, *Eidolon dupreanum*, *Pteropus rufus*, *Pentachlaena latifolia*, végétation saxicole.

VALEUR ÉCONOMIQUE : La grande importance économique du Massif d'Ibity est due à son rôle de source des ruisseaux et rivières qui irriguent plusieurs milliers d'hectares de rizières aux alentours. Les bas versants du massif servent de lieu de pâturage, de collecte de plantes médicinales et de bois.

Le tourisme, bien qu'à petite échelle, offre également de modestes bénéfices économiques à la population locale.

SURFACE : 6 136 ha

32. ISALO (MNP)

LOCALISATION : Province Fianarantsoa et Toliara ; Régions Ihorombe et Atsimo Andrefana ; District Ihosy.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt rupicole des canyons, forêt sclérophylle de moyenne altitude, forêt dense sèche sur sol alluvionnaire, *Propithecus verreauxi*, *Scaphiophryne gottlebei*.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le parc est un pourvoyeur de recette non négligeable pour MNP grâce à l'écotourisme.

SURFACE : 81 540 ha

33. ITREMO (RBG-KEW)

LOCALISATION : Province Fianarantsoa ; Région Amoron'i Mania ; District Ambatofinandrahana.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt humide, forêt de tapia et landy be, formation rupicole, orchidées terrestres, oiseaux endémiques (*Anas melleri*, *Aviceda madagascariensis* et *Accipiter madagascariensis*), *Mantella cowanii*, *Propithecus verreauxi*, plantes utiles.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Source des rivières qui assurent l'irrigation des rizières dans la totalité des bas-fonds aux alentours de la région d'Ambatofinandrahana.

SURFACE : 24 788 ha

34. KALAMBATRITRA (MNP)

LOCALISATION : Provinces Fianarantsoa et Toliara ; Régions Anosy et Ihorombe ; Districts Betroka et Iakora

CIBLES DE CONSERVATION :

VALEUR ÉCONOMIQUE : La réserve abrite les rivières sources d'eau pour la zone périphérique.

SURFACE : 28 255 ha

35. KIRINDY MITÉ (MNP)

LOCALISATION : Province Toliara ; Région Menabe ; Districts Manja et Morondava.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense sèche (Kirindy-Mité et Andranomena), lacs littoraux saumâtres, mangroves, récifs coralliens, tortues marines.

VALEUR ÉCONOMIQUE : La pêche maritime constitue la principale activité des populations locales.

SURFACE : 202 525 ha

36. LOKOBE (MNP)

LOCALISATION : Province Antsiranana ; Région Diana ; District Nosy Be.

CIBLES DE CONSERVATION : *Eulemur macaco*, palmiers.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Lokobe se trouve irradiée de 12 petits cours d'eau assurant les besoins en eau potable et d'irrigation des populations des alentours. Le parc tient également une place dans le tourisme de la région.

SURFACE : 862 ha

37. LOKY MANAMBATO (FANAMBY)

LOCALISATION : Province Antsiranana ; Région Sava ; District Vohémar.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense sèche sclérophylle, forêts denses humides sempervirentes d'altitude, de pentes et basse altitude et semi-décidue, mangroves, forêt littorale, *Aspidostemon trichandra*, *Dalbergia gautieri*, *Combretum nusbaumei*, *Dyopsis ambanja*, *Dyopsis tokaravina*.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Située dans une région à forte potentialité économique, la gestion de l'AP de Loky Manambato a pu mettre au profit des populations locales les bénéfices des cultures de rente par la mise en place de la plateforme Sahanala.

Un centre de pêche a été également construit pour les activités de pêche maritime.

Les retombées économiques sont très conséquentes sur l'économie locale, d'autant plus que le site présente une attraction touristique indéniable.

SURFACE : 250 000 ha

38. MAKIRA (WCS)

LOCALISATION : Provinces Antsiranana, Mahajanga et Toamasina ; Régions Analanjirofo Sava et Sofia ; Districts Andapa, Antalaha, Befandriana Nord, Mandritsara et Maroantsetra.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêts denses humides de basse et moyenne altitude, ponts forestiers, lémuriniens diurnes et cathéméraux.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le parc est un grand réservoir d'eau pour la région : eau d'irrigation pour les périmètres de culture et eau potable dans les nombreux plans d'eau.

SURFACE : 372 470 ha

39. MANANARA-NORD (MNP)

LOCALISATION : Province Toamasina ; Région Analanjirofo ; District Mananara-Nord.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide de basse altitude, Indri indri, forêt littorale, récifs coralliens

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le Parc National constitue un réservoir d'eau pour la région avec une trentaine de sources.

SURFACE : 24 000 ha

40. MANDROZO (TPF)

LOCALISATION : Province Mahajanga ; Région Melaky ; District Maintirano.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense sèche, lac Mandrozo, teabony, *Phelsuma klemmeri*, lémuriens, *Haliaeetus vociferoides*, *Amaurornis olivieri*, *Erymnochelys madagascariensis*.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le lac Mandrozo attire de nombreux pêcheurs dont 75 % d'entre eux ne s'installent dans la zone que pendant la saison de pêche (7 mois/ an). La pêche contribue à générer des revenus importants aux ménages. La production annuelle de poissons provenant du lac peut atteindre les 400 tonnes de poissons frais (2018-19).

Le lac constitue une source d'eau permanente pour l'agriculture.

SURFACE : 15 145 ha

41. MANGERIVOLA (MNP)

LOCALISATION : Province Toamasina ; Région Atsinanana ; Districts Brickaville et Toamasina II

CIBLES DE CONSERVATION : La forêt dense humide de basse altitude, la forêt dense humide de moyenne altitude, Indri indri, *Propithecus diadema*, *Varecia variegata variegata*.

VALEUR ÉCONOMIQUE : La réserve spéciale de Mangerivola abrite un réseau hydrographique qui occupe une place importante dans l'économie de la région : réservoir d'eau qui irrigue la région, alimentation du site hydroélectrique d'Ivolobe, rivière pour le transport de marchandises, cours d'eau utilisés à des fins agricoles ou domestiques.

SURFACE : 12 475 ha

42. MANOMBO (MNP)

LOCALISATION : Province Mahajanga ; Région Melaky ; Districts Antsalova et Morafenobe.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide de basse altitude, forêt littorale orientale, *Varecia variegata editorum*, *Eulemur cinereiceps*.

VALEUR ÉCONOMIQUE : L'AP sert de régulateur du cycle de l'eau, les cours d'eau qui traversent la forêt alimentent 300 ha de rizières. L'AP assure également l'approvisionnement en eau de la ville de Farafangana.

SURFACE : 5 320 ha

43. MANONGARIVO (MNP)

LOCALISATION : Province Antsiranana ; Régions DIANA et Sofia ; Districts d'Ambanja et Analalava.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense de Sambirano, forêt dense humide sempervirente de moyenne altitude, *Eulemur macaco*.

VALEUR ÉCONOMIQUE : La RS Manongarivo abrite deux grands fleuves, le Sambirano et l'Andranomalaza, qui se déversent dans le canal de Mozambique en offrant de vastes plaines deltaïques à haute potentialité agricole. Elle assure ainsi les besoins en eau potable des populations des communes rurales des alentours et irrigue des champs de culture estimées aux environs de 100 000 ha. La protection des sols et des bassins versants en aval assure les activités agricoles des trois grandes régions productrices - la Sambirano, la Mahavavy et la Sofia.

SURFACE : 51 568 ha

44. MAROJEJY (MNP)

LOCALISATION : Province Antsiranana ; Région Sava ; Districts Andapa et Sambava.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt Dense Humide de basse altitude, *Prophithecus candidus*.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le parc est un régulateur du cycle de l'eau irriguant la cuvette d'Andapa et les zones périphériques.

SURFACE : 60 050 ha

45. MAROMIZAHA (GERP)

LOCALISATION : Province Toamasina ; Région Alaotra-Mangoro ; District Moramanga.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide de moyenne altitude, lémuriens, Pandanus, grotte à chauvesouris, orchidées, bois précieux, Cyathea.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Située sur le bord de la RN2, à proximité des parcs d'Andasibe et d'Analamazaotra, la Réserve de Maromizaha présente les mêmes attraits touristiques. Il reste toutefois à promouvoir ces attraits et les infrastructures touristiques à l'intérieur de la Réserve (circuits et sites de camping).

La Réserve de Maromizaha a fait l'objet de plusieurs reportages aussi bien national qu'international.

La filière apicole commence à prendre une plus grande envergure depuis 2017, ainsi que la pisciculture dont les produits sont écoulés sur les marchés de Moramanga et d'Antananarivo.

La cueillette de plantes médicinales apporte aussi une part non négligeable dans les revenus des ménages.

SURFACE : 1 880 ha

46. MAROTANDRANO (MNP)

LOCALISATION : Province Toamasina ; Région Alaotra Mangoro et Sofia ; District Andilamena et Mandritsara.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide, espèces de lémuriens diurnes.

VALEUR ÉCONOMIQUE : La Réserve Spéciale de Marotandrano est un château d'eau où plusieurs rivières de la région prennent leurs sources.

SURFACE : 42 200 ha

47. MASOALA (MNP)

LOCALISATION : Provinces Antsiranana et Toamasina ; Régions Analanjirofo et Sava ; Districts Antalaha et Maroantsetra

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide de basse altitude, forêt dense humide de moyenne altitude, forêt dense humide de haute altitude, forêt littorale, palmiers rares, récifs coralliens, tortues marines, lémuriens diurnes.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Protection des réseaux hydrographiques et source d'eau alimentant les bassins de la région et une partie de la cuvette d'Andapa (grenier à riz de la région).

SURFACE : 230 000 ha

48. MIDONGY DU SUD (MNP)

LOCALISATION : Province Fianarantsoa ; Régions Atsimo Atsinanana et Ihorombe ; Districts Befotaka, Iakora, Midongy Atsimo et Vangaindrano

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide sempervirente de basse altitude et forêt dense humide sempervirente de haute altitude, lémuriens diurnes et Anas melleri.

VALEUR ÉCONOMIQUE : De nombreuses rivières prennent leur source dans le Parc National Midongy du Sud. C'est un véritable château d'eau pour toute la région environnante.

SURFACE : 192 198 ha

49. MIKEA (MNP)

LOCALISATION : Province Toliara ; Région Atsimo Andrefana ; Districts Morombe et Toliara II.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense sèche de l'Ouest, fourré sur sable et calcaire, plantes très exploitées, faune endémique locale chassée, lémuriens diurnes et nocturnes.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Source hydrologique alimentant une partie des bassins de la région et protection des réseaux hydrographiques irriguant la zone périphérique de Mikea.

SURFACE : 184 630 ha

50. MONTAGNE D'AMBRE (MNP)

LOCALISATION : Province Antsiranana ; Région Diana ; District Antsiranana II.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide sempervirente, forêt de transition, lacs de cratère.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le parc national assure la fertilité des plaines qui l'entourent, et protège les bassins-versants situés dans les bas-fonds (la superficie des terrains irrigués autour de la Montagne d'Ambre est d'environ 70 000 ha).

Il assure également l'approvisionnement en eau pour l'agriculture et l'industrie (JIRAMA, STAR, etc.), source de revenus pour les communautés (main d'œuvre locale, personnel permanent ou saisonnier, guides écotouristiques, etc.), principalement à travers l'écotourisme.

C'est le principal réservoir d'eau de la ville de Diego Suarez.

Le Parc National de Montagne d'Ambre présente beaucoup d'attrait touristiques avec l'existence du port de Diego Suarez pouvant accueillir les grands paquebots.

SURFACE : 30 538 ha

51. MONTAGNE DES FRANÇAIS (SAGE)

LOCALISATION : Province Antsiranana ; Région Diana ; District Antsiranana II.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense sèche, forêt galerie, tsingy, valeurs culturelles, traditionnelles et historiques, *Adansonia suarezensis*, *Diegodendron humbertii*, mammifères endémiques menacés.

VALEUR ÉCONOMIQUE : MDF constitue un château d'eau pour la ville d'Antsiranana. Les activités de tourisme dans l'AP commencent à s'épanouir actuellement avec la construction des circuits touristiques, des sites de camping à l'intérieur même de l'AP. C'est une opportunité de revenus supplémentaires aux populations locales dont quelques membres sont formés en technique de guidage touristique.

SURFACE : 6 049 ha

52. NAMOROKA (MNP)

LOCALISATION : Province Mahajanga, Région Boeny, District Soalala.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense sèche caducifoliée sur plateau calcaire, lémurins diurnes.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le parc constitue un réservoir d'eau qui alimente les rivières de Kapilova et Mandevy qui assurent l'alimentation en eau des plaines entre les trois communes existantes dans le district de Soalala (Soalala, Andranomavo et Ambohipaky) et qui se déversent dans le canal de Mozambique. La disparition du Parc priverait le District de Soalala de son réseau hydrographique qui le rendrait aride et sans intérêt économique.

SURFACE : 22 227 ha

53. NOSY HARA (MNP)

LOCALISATION : Province Antsiranana ; Région Diana ; District Antsiranana II

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt de mangroves, herbiers marins, récifs coralliens, Dugong dugong, aigles pêcheurs, colonie nicheuse d'oiseaux marins, tortues marines.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Nosy Hara est une zone de pêche durable et de reproduction de ressources marines. C'est également une zone de développement de l'écotourisme.

SURFACE : 125 471 ha

54. NOSY MANGABE (MNP)

LOCALISATION : Province Toamasina, Région Analanjirofo, District Maroantsetra.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide sempervirente de basse altitude, lémurins diurnes, chauves-souris.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le parc est un pôle d'attraction touristique principal de la région qui fait qu'il contribue dans le développement de l'écotourisme.

SURFACE : 729 ha

55. NOSY VE-ANDROKA (MNP)

LOCALISATION : Province Toliara ; Région Atsimo Andrefana ; Districts Ampanihy et Toliara II

CIBLES DE CONSERVATION : Récifs coralliens, Langoustes, *Chelonia mydas*, *Eretmochelys imbricata*, *Lepidochelys olivacea*, *Caretta caretta*, *Dermochelys coriacea*, Algues marines de genre *Eucheuma*, Mégaptères (Baleine), Requins, Holothuries, Poissons pélagiques.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Les récifs, et les herbiers de phanérogames sont associés à de nombreuses espèces de coraux, poissons, reptiles, crustacés, mollusques, et échinodermes. Ils apportent d'énormes bénéfices socio-économiques aux communautés locales grâce à la pêche et aux activités touristiques sans oublier les services écologiques que ces écosystèmes assurent pour l'équilibre de la planète et le bien-être de l'homme.

SURFACE : 91 445 ha

56. ORONJIA (MBG)

LOCALISATION : Province Antsiranana ; Région Diana ; District Antsiranana II.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt sèche, vestiges historiques, Flore endémique menacée, lémurins, *Dioscorea orangeana*.

VALEUR ÉCONOMIQUE : La forêt assure le maintien des sources d'eau assurant l'approvisionnement en eau des villages riverains (pour les besoins domestiques).

Faisant partie du Complexe d'Orangea, le paysage d'Oronjia a une très forte potentialité pour l'écotourisme, voire même le tourisme balnéaire.

SURFACE : 1 648 ha

57. PIC D'IVOHIBE (MNP)

LOCALISATION : Province Fianarantsoa, Région Ihorombe, District Ivohibe.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide de basse et moyenne altitude.

VALEUR ÉCONOMIQUE : La RS est une zone de condensation et de captage d'eau, certaines rivières y prennent leurs sources.

SURFACE : 3 453 ha

58. RANOMAFANA (MNP)

LOCALISATION : Province Fianarantsoa ; Régions Haute Matsiatra et Vatovavy Fitovinany ; Districts Ambohimahasoa, Fianarantsoa II et Ifanadiana.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide de moyenne altitude, forêt dense humide de basse altitude, forêt de bambous, zone marécageuses, *Varecia variegata*, *Haplemur aureus*, *Haplemur griseus*, *Anas milleri*, *Sarothrura watersii*, *Pandanus sp.*, *Limnogale mergulus*.

VALEUR ÉCONOMIQUE : C'est un des parcs nationaux les plus visités par les touristes dans le réseau des AP gérées par MNP. Ceci constitue une opportunité de revenus pour les ménages grâce au guidage, aux ventes des produits artisanaux ou des produits agricoles, à l'hôtellerie et à la restauration,... Depuis des années, la station thermale attire autant des nationaux que des visiteurs étrangers.

Les rivières constituent une source d'eau potable et permettent l'irrigation des rizières pour les communautés riveraines.

Le Parc abrite et protège le réservoir hydrique de la rivière Namorona qui est essentielle au bon fonctionnement de l'usine hydroélectrique de JIRAMA.

SURFACE : 43 550 ha

59. SAHAMALAZA (MNP)

LOCALISATION : Province Mahajanga ; Région Sofia ; Districts Ambanja et Analava.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense sèche de basse altitude, mangrove, Récifs coralliens, *Eulemur flavifrons*, *Threskiornis bernieri*.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le parc constitue un château d'eau pour la riziculture des grandes plaines de cette région de Sofia.

L'existence des ressources halieutiques comme les crabes, les poissons, les crevettes, les holothuries, etc. constitue une potentielle source de revenus pour la population en plus de la consommation.

Opportunité de source de revenus supplémentaires grâce à l'écotourisme.

SURFACE : 26 035 ha

60. TSARATANANA (MNP)

LOCALISATION : Province Antsiranana ; Régions Diana, Sava et Sofia ; Districts Ambanja, Ambilobe et Bealanana.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide, espèces des lémurien diurnes.

VALEUR ÉCONOMIQUE : La Réserve Naturelle Intégrale Tsaratanàna abrite les sources des cours d'eau les plus importants de la région, assurant ainsi les besoins en eau potable pour les populations des communes rurales aux alentours et irriguant plus de 300 000 ha de champs de culture. La protection des sols et des bassins-versants en aval assure les activités agricoles des 3 grandes régions productrices, la Sambirano, la Mahavavy et la Sofia.

SURFACE : 108 610 ha

61. TSIMANAMPETSOTSE (MNP)

LOCALISATION : Province Toliara ; Région Atsimo Andrefana ; Districts Ampanihy et Betioky Atsimo.

CIBLES DE CONSERVATION : Fourré xérophile, lac Tsimanampetsotse, *Astrochelys radiata*.

VALEUR ÉCONOMIQUE : C'est un site touristique pour un tourisme de découverte de la nature et surtout de la culture de la région (Mahafaly). Toutefois, le nombre de visiteurs n'est pas encore important à ce jour.

SURFACE : 202 525 ha

62. TSIMEMBO- MANAMBOLOMATY (TPF)

LOCALISATION : Province Mahajanga ; Région Melaky ; Districts Antsalova, Maintirano et Morafenobe.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt sèche caducifoliée sur sable, mangrove, lacs, loadrano, lémuriens, ankoay, *Anas bernieri* et oiseaux d'eau, *Erymnochelys madagascariensis*.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Les lacs alimentent les nappes phréatiques pour les puits et assurent ainsi un approvisionnement qualitatif et quantitatif en eau pour la population.

Les lacs sont également des lieux de pêche dont les produits sont destinés à la consommation et à la vente et constituent une source de revenus des ménages.

SURFACE : 62 745 ha

63. ZAHAMENA (MNP)

LOCALISATION : Province Toamasina ; Régions Analanjirofo, Alaotra-Mangoro et Atsinanana ; Districts Ambatondrazaka, Toamasina II et Vavatenina.

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense humide de basse, moyenne et haute altitude.

VALEUR ÉCONOMIQUE : Le parc national assure la protection et l'alimentation en eau des réseaux hydrographiques qui drainent les grandes vallées de l'Alaotra et des plaines des environs de Toamasina.

SURFACE : 64 935 ha

64. ZOMBITSE VOHIBASIA (MNP)

LOCALISATION : Province Toliara ; Région Atsimo Andrefana ; Districts Sakaraha et Ankazoabo Sud

CIBLES DE CONSERVATION : Forêt dense sèche du type intermédiaire, *Hazomalania voyroni* ou *Hernandia voyroni*, *Microcebus murinus*, *Lepilemur ruficaudatus*, *Mirza coquereli*, *Cheirogaleus medius*, *Phaner furcifer*, *Eulemur fulvus rufus*, *Lemur catta*, *Propithecus verreauxi*.

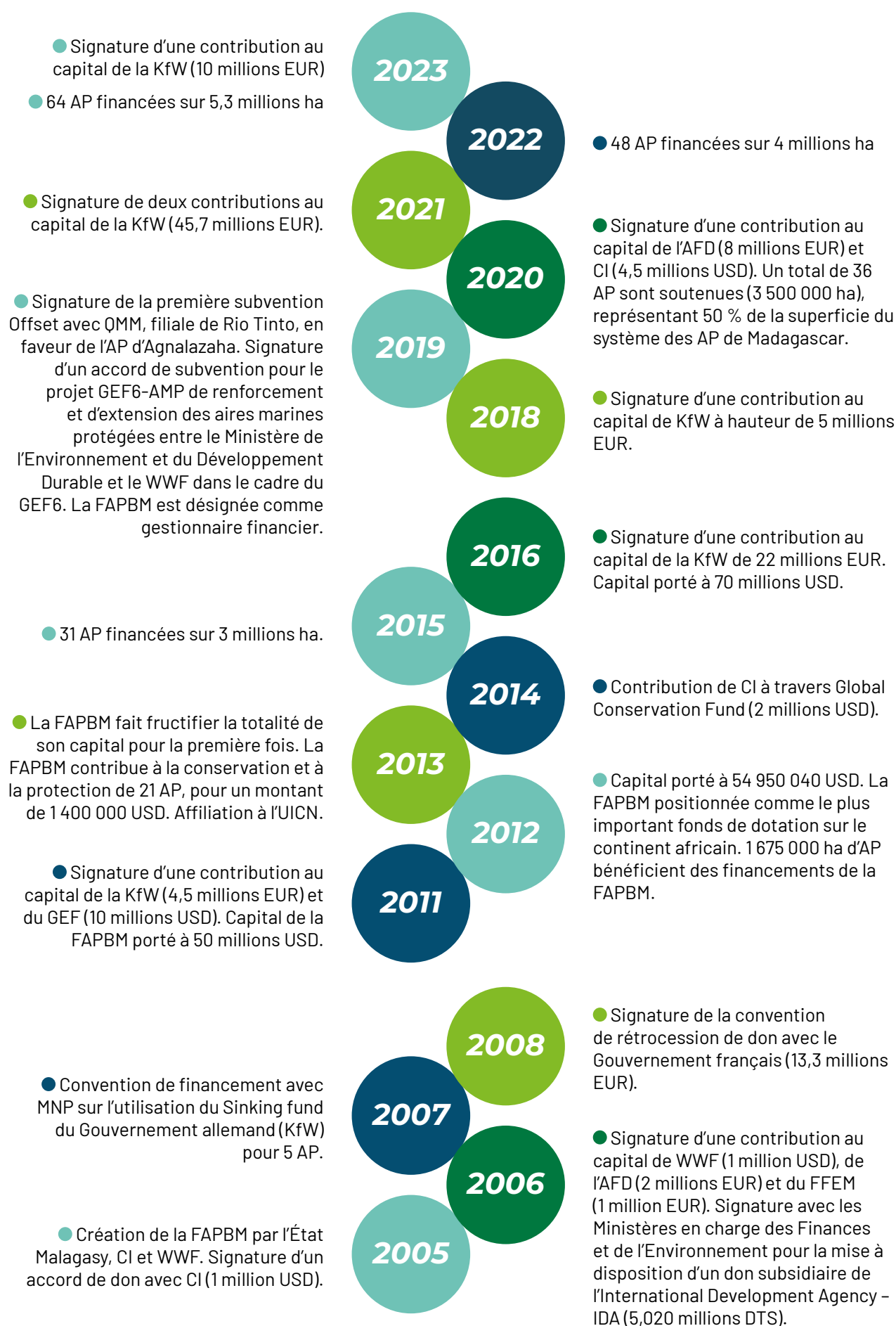
VALEUR ÉCONOMIQUE : Source hydrologique alimentant la région Sud-Ouest et protection des réseaux hydrographiques de la zone périphérique du parc national de Zombitse Vohibasia.

SURFACE : 36 308 ha



Aire Protégée Montagne d'Ambre © FAPBM

14.3. ETAPES CLÉS DE LA FAPBM



14.4. ACRONYMES

AFD	Agence Française de Développement	COPIL	Comité de Pilotage
AGP	Agents de Parc	COSAP	Comité d'Orientation et de Soutien de l'aire Protégée
AGR	Activités Génératrices de Revenus	CR	En Danger Critique (Classification UICN)
AMP	Aire Marine Protégée	CSB I	Centre de Santé de Base - Niveau I
AP	Aire Protégée	CSM	Cap Sainte Marie
APMA	Aire Protégée de Menabe Antimena	DELC	Development and Environmental Law Center
BCM	Biodiversity Conservation Madagascar	EN	En Danger (Classification UICN)
BNCC-REDD+	Bureau National de Coordination des Changements Climatiques - Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement	ESG	Environnement, Sociaux et de Gouvernance
BNI	Banque nationale de l'industrie	FAMPITAF	Fanamafisana ny Fahaiza-Manaon'ny Mpitantana ny Faritra Arovana
CA	Conseil d'Administration	FAR-AP	Fonds pour le Renforcement des Aires Protégées
CAFE	Consortium Africain des Fonds Environnementaux	FFC	Fonds Fiduciaires de Conservation
CAZ	Corridor Ankeniheny Zahamena	FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondiale
CC	Changement climatique	FIS	Fonds d'Intervention Spéciale
CDN	Contrution Déterminée Nationale	FIVOI	Fikambanan'ny Vondron'Olona Ifotony (Fédération des communautés de base)
CdV	Chaînes de Valeurs	FU	Fonds d'urgence
CF	Comité de Financement	GAR	Gestion Axée sur les Résultats
CI	Conservation International	GEF	Global Environment Facility
CISCO	Circonscription Scolaire	GERP	Groupe d'Étude et de Recherche sur les Primates de Madagascar
CLP	Comité Local du Parc	GES	Gaz à Effet de Serre
CMK	Complexe Mahavavy-Kinkony	GPS	Global Positioning System
COFAV	Corridor Forestier Ambositra-Vondrozo	HA	Hierarchie d'Atténuation
COMATSA	Corridor Marojejy-Anjanaharibe Sud-Tsaratanana	IBI	Indice d'Intégrité Biologique

IDH	Indice de Développement Humain
IMET	Integrated Management Effectivness Tool
ISR	Investissement Socialement Responsable
KBA	Key Biodiversity Areas (Zones Clés pour la Biodiversité)
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau (Banque de Développement Allemande)
LMMA	Locally Managed Marine Area (Aire Marine Gérée Localement)
MBG	Missouri Botanical Garden
MEDD	Ministère de l'environnement et du Développement Durable
METT	Monitoring and Evaluation Tracking Tools
MNHN	Muséum National d'Histoire Naturelle
MNP	Madagascar National Parks
NAP	Nouvelle Aire Protégée
OECM	Other Effective Conservation Measures (Autres Mesures de Conservation Efficace par Zone)
PAG	Plan d'Aménagement et de Gestion
PN	Parc National
PPM	Plan de Passation de Marchés
PS	Plan Stratégique
QMM	Qit Madagascar Minerals - Rio Tinto
RBG	Royal Botanic Gardens

RedLAc	Réseaux des Fonds Environnementaux d'Amérique Latine
RN	Route Nationale
RS	Reserve Spéciale
SAGE	Service d'Appui à la Gestion de l'Environnement
SAPM	Système des Aires Protégées de Madagascar
SDP	Sous-Détail des Prix
SE	Suivi-Evaluation
SGES	Système de Gestion Environnementale et Sociale
SNISE	Système National Intégré de Suivi-Evaluation
SRA	Système de Riziculture Amélioré
TPF	The Peregrine Fund
UG	Unité de Gestion
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Educaton, la Science et la Culture
UTCATF	Utilisation des Terres Changement d'Affectation des Terres et Foresteries
VOI	Vondron'Olona Ifotony
WCS	Wildlife Conservation Society
WWF	World Wildlife Fund



FONDATION POUR
LES AIRES PROTÉGÉES
ET LA BIODIVERSITÉ
DE MADAGASCAR

Pour nous soutenir

Lot II K 44 Bis Ankadivato
Antananarivo 101 - Madagascar



+261 20 98 605 13



mail@fapbm.org



www.fapbm.org



fapbm

Couverture devant et dos :
Communauté, CMK © FAPBM